

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire Val d'Europe Agglomération

ENTRE

Val D'Europe Agglomération

Représenté par Philippe DESCROUET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération n°21-05-12 en date du 17 juin 2021,

Ci-après désigné par Val d'Europe Agglomération ;

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Lionel BEFFRE,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Val d'Europe Agglomération autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire Val d'Europe Agglomération et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Situé au nord du département de la Seine-et-Marne, à 30km à l'est de Paris, le Val d'Europe est le quatrième secteur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Aujourd'hui, ce territoire, qui a connu l'une des plus fortes dynamiques

démographiques et socio-économiques de France de ces dernières années, compte près de 50 000 habitants dont près de 25 000 actifs, et environ 28 000 emplois. Il reçoit près de 40 millions de visiteurs par an répartis entre les parcs Disney, le centre commercial, La Vallée Village et Villages Nature-Paris. L'accueil des nouvelles populations (entre 1 000 et 1 500 nouveaux habitants par an), nous oblige à réinventer un modèle de développement, afin de répondre au mieux aux besoins de nos citoyens, moderniser notre territoire, préserver notre environnement, et engager la transition écologique et énergétique du territoire.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire Val d'Europe Agglomération

Le projet de territoire se fonde sur le projet de Plan Climat Air Energie (PCAET) dont l'élaboration est le fruit d'une démarche partagée et concertée, et sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en cours de réalisation dans le cadre de la révision du PLUI et de l'intégration des 3 nouvelles communes (Montry, Esbly et Saint-Germain-sur-Morin).

Lors de l'élaboration du PCAET puis du travail en cours sur le PADD qui prend en compte ce premier document stratégique, plusieurs temps et formes de rencontres ont permis d'y associer tous les acteurs du territoire : élus municipaux et communautaires, agents, membres d'associations, habitants, partenaires institutionnels, entrepreneurs. Ils ont tous pu s'exprimer, à travers ces moments et ces outils, sur leur vision des enjeux et sur leurs envies pour le territoire. Ainsi il a été dégagé 5 orientations stratégiques qui structure le projet de territoire :

- Orientation 1 : Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré
- Orientation 2 : Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie
- Orientation 3 : Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité
- Orientation 4 : Renforcer une attractivité résidentielle pour tous
- Orientation 5 : Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements

Ces orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1-1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats en annexe 1-2. La liste globale des actions prêtes à être engagées, ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention, est indiquée dans un programme d'actions figurant à l'annexe 1-3, enfin la liste des actions matures dès la signature du CRTE figure à l'annexe 1-4.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avantant.

Article 3 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

3.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

La collectivité est engagée dans un dispositif contractuel avec le Département via le Contrat Intercommunal de Développement (CID) 2018 – 2021. Ce contrat est préexistant au CRTE, et comporte certaines opérations non achevées, celles-ci seront donc intégrées au CRTE.

Dans la continuité de ce partenariat, la collectivité envisage de contractualiser de nouveau un CID pour la période 2022 – 2025. La mise à jour des actions intégrées au CRTE se fera par voie d'avenant.

De la même manière, chaque Fond d'Aménagement Communal (FAC), contracté entre une commune membre de l'EPCI et le Département sera intégré au CRTE par voie d'avenant.

Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

La liste des contrats intégrés ou coordonnés dès la signature du CRTE est jointe en annexe 2

3.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches actions (annexe 3-1) et des fiches projets (annexe 3-2). Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable et qu'ils sont validés par les comités techniques et de pilotage, après instruction au regard de la réglementation en vigueur en matière de transition écologique.

Les projets accompagnés prioritairement par l'Etat devront obligatoirement être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone, biodiversité et ZAN). Quelle que soit leur envergure, ils sont toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte. Leur inscription au CRTE ne prédispose pas de l'obligation d'obtention des autorisations administratives nécessaires à leur réalisation.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtées à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 5.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtées sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

3.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

3.4. Les actions de coopération interterritoriale

Le territoire se construit également par ses interactions à d'autres échelles qui participent également du projet de territoire. Ces relations se traduisent par des projets communs, favorisant les synergies et complémentarité entre territoires voisins et mutualisant les moyens.

- Définition du Plan Local des Mobilités, étude portée par le Syndicat Intercommunal de Transports (SIT) sur le territoire des secteurs 3 et 4 de Marne-La-Vallée
- Projet Gare Serris/Montévrain avec le CA Marne et Gondoire
- Etude de stratégie eau potable avec les EPCI du Nord Est de l'Ile-de-France
- Participation à l'appel à projet du PNA pour la réalisation d'un Plan Alimentaire Territorial à 3 EPCI : CA Marne et Gondoire, CA Val d'Europe et CA Paris Vallée de la Marne

Article 4 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Val d'Europe Agglomération assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-ele pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans la convention de partenariat en annexe 1.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

4.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs seront précisées par avenant dans la convention financière annuelle.

4.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

4.5. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France Relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;

- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

La maquette financière 2022 figure en annexe 3

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire N°6231 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

5.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire de Val d'Europe Agglomération, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de Val d'Europe Agglomération. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est composé des services de l'Etat, des services techniques de Val d'Europe Agglomération et des communes membres, ainsi que des partenaires extérieurs concernés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

5.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 6 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 7 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action.

Les indicateurs de suivi seront récapitulés dans un tableau de suivi et mis à jour régulièrement.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 9 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 10 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 11 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Melun.

Signé à Torcy le 18/01/2022

Pour le Préfet de Seine-et-Marne,
Le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy

François-Claude PLAISANT

Le Président
de Val d'Europe Agglo

Philippe DESCROUET

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

- 1-1 Fiches descriptives des orientations stratégiques
- 1-2 Indicateurs de résultat et objectifs par orientation stratégique
- 1-3 Programme d'actions comprenant les actions matures et les projets qui restent à préciser
- 1-4 Liste des actions prêtes à être engagées dès la signature du CRTE

Annexe 2 – Liste des contrats intégrés ou coordonnées dès la signature du CRTE

Annexe 3 – Fiches actions et fiches projets

- 3-1 Fiches Actions
- 3-2 Fiches Projets

Annexe 4 – Maquette financière 2022

Annexe 1 – Orientations stratégiques

1.1 Fiches descriptives des orientations stratégiques

1 Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré

L'enjeu de cet axe est de promouvoir un développement équilibré et « soutenable » du territoire, tout en préservant l'équilibre et la complémentarité des 10 communes. En parallèle, le territoire doit rester innovant et préparer sa résilience au changement climatique et anticiper les risques qui y sont liés, dans un souci de santé et de bien-être de ses habitants.

2 Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie

Le territoire souhaite préserver la diversité de sa trame verte, dont notamment les sites naturels sensibles et les corridors écologiques. Mais dans cet axe il s'agit également de conforter la trame verte en milieu urbanisé afin d'y préserver de la biodiversité, la qualité des paysages et le cadre de vie des habitants. La trame bleue joue un rôle complémentaire et à travers le renforcement de son maillage, le territoire souhaite préserver la biodiversité du réseau hydrographique et la qualité de l'eau. La limitation de l'artificialisation des sols est un enjeu important du territoire notamment sur le périmètre de l'OIN. Seront priorisés les aménagements préservant les sites naturels sensibles, de plus les zones agricoles et boisées seront préservées de tout prélevement au titre de compensation des futurs projets d'urbanisation. Enfin, le territoire s'attachera à préserver et valoriser les patrimoines bâtis, en prenant en compte les spécificités de chaque commune.

3 Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité

Dans cet axe le territoire souhaite conforter son rôle de pôle d'emploi, et poursuivre l'accueil d'entreprises dans des zones dédiées et de qualité, avec un encadrement du développement des quartiers mixtes. Parallèlement, le territoire souhaite préserver l'activité économique agricole en développant une agriculture locale et particulièrement de maraîchage. Les circuits courts mais aussi les liens du secteur agricole avec les habitants seront à renforcer.

Tout en prenant en compte l'extension des sites touristiques prévus par l'OIN, le territoire accompagnera une diversification de l'offre touristique autour de la valorisation du patrimoine naturel et bâti. Enfin, l'offre commerciale fera l'objet d'une approche visant à conforter l'armature de commerce de proximité et d'un encadrement attentif des commerces de périphérie de moyennes et grandes surfaces.

4 Renforcer une attractivité résidentielle pour tous

Autour du maintien du rythme de production de logement de 883 logements/an, l'enjeu est d'équilibrer ce développement afin de maintenir une mixité sociale, une juste répartition entre habitat et emploi, ainsi qu'un accès égal aux équipements et à la mobilité. L'encadrement de la production de logement se fera à travers un questionnement sur la mixité, la densité, le maintien de la nature en ville et l'adaptation de l'architecture au contexte, notamment au contexte patrimonial de certains centre-bourg.

5 Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements

Le territoire a pour objectif de mettre à niveau l'offre en mobilités en cohérence avec le développement urbain. Un des grands enjeux sera la réduction de la part des déplacements automobiles. Pour cela le territoire mise sur une amélioration et une diversification de l'offre de stationnement (vélos, parking relais...), de transport en communs, et sur le développement des modes doux. Le territoire anticipera l'évolution des besoins en équipements d'intérêt collectifs dans une logique de proximité ou de mutualisation, ainsi que l'accueil d'un équipement de rayonnement élargi. Enfin, le territoire facilitera la massification de la rénovation énergétique, ainsi que le déploiement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur urbains.

Annexe 1 – Orientations stratégiques

1.2 Indicateurs de résultat et objectifs par orientation stratégique

Orientation 1 : Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré

Indicateur	Référence	Objectif
Nb d'habitants	49 992 (INSEE 2017)	70 000 en 2030 (ordre de grandeur)
Surfaces de zones forestières	2 099 ha (INSEE 2017)	Objectif général de maintien
Surfaces de zones agricoles	1 808 ha (INSEE 2017)	Identification du potentiel de maintien et/ou développement
Surfaces des espaces ouverts artificialisés	1 030 ha (INSEE 2017)	Identification du potentiel de maintien et/ou développement
Consommation moyenne d'énergie du territoire par habitant	28,36 MWh/habitant (ROSE 2017)	24,72 MWh/habitant en 2030 (selon tendanciel PCAET), soit - 12,8%

Orientation 2 : Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie

Indicateur	Référence	Objectif
A définir ultérieurement	A définir ultérieurement	A définir ultérieurement

Orientation 3 : Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre d'établissements actifs	1 656 (INSEE 2017)	A définir ultérieurement
Part de l'agriculture, en %	0,4 % (INSEE 2017)	A définir ultérieurement
Nb entreprises agricoles	17 sièges / 41 exploitants (2020)	A définir ultérieurement
Surface de commerces de proximité	A préciser	A définir ultérieurement

Orientation 4 : Renforcer une attractivité résidentielle pour tous

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre total de logements	22 412 (INSEE 2017)	+ 883 logements/an

Orientation 5 : Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements

Indicateur	Référence	Objectif
Longueur de pistes cyclables	52 km	Selon SDIC à terme
Part modale cycles	1,9 %	12 % (horizon 2030)
Part modale voiture	59,1 %	Baisse, en attente conclusion PLM
Part modale transports en commun	21,9 %	Augmentation, en attente conclusion PLM
Capacité accueil petite enfance	407 (2020)	En adéquation avec arrivée habitants
Capacité accueil scolaire	A préciser	Idem
Consommation d'énergie des équipements publics	Données en attente audits énergétiques et bilan carbone	Données en attente audits énergétiques et bilan carbone
Nb d'abonnés au réseau chaleur urbain	44 équivalent-logements (Rapport du délégué 2018)	4200 éq-logements en 2026 à confirmer par le nouveau schéma directeur
Part d'énergies renouvelables produites sur le territoire	12 GWh (ROSE 2014)	309 GWh (PCAET objectif 2050)

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION

N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
Orientation 1 : Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré								
<ul style="list-style-type: none"> - Développement équilibré et « soutenable » - Préservant l'équilibre et la complémentarité des 10 communes. - Territoire innovant - Préparer la résilience au changement climatique et anticipation les risques qui y sont liés, 								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
VEA-O1-F1	ACTION	INGENIERIE	Préservation des zones agricoles et forestières – révision du PLU	VEA	En cours	2021 - 2022	A confirmer	245 080 €
VEA-O1-F2	PROJET	INGENIERIE	Réalisation de mesures de qualité de l'air	VEA	A programmer	2022	Néant	20 000 €
VEA-O1-F3	PROJET	TRAVAUX	Diagnostic îlots de chaleur urbains	VEA	A programmer	2022	Néant	20 000 €
ACTIONS COMMUNALES								
BAI-O1-F1	ACTION	INGENIERIE	Création d'un conseil de développement durable	BAILLY ROMAINVILLIERS	En cours	2021	Néant	40 000 €
-	PROJET	INGENIERIE	Etude de définition de l'identité et l'attractivité culturelle de la commune	CHESSY	En cours de chiffrage	2021 - 2022		
MAG-O1-F1	PROJET	TRAVAUX	Création d'un îlot de fraîcheur en centre bourg (mare Foechterlé)	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Néant	82 000 €
-	PROJET	INGENIERIE	Conseil de développement durable	MAGNY-LE-HONGRE	Etude	2022		
-	PROJET	TRAVAUX	Projet de réaménagement du centre bourg	MAGNY-LE-HONGRE	Etude	2023 - 2024		
SER-O1-F1	PROJET	INGENIERIE	Création d'une charte sur l'arbre afin de transmettre aux aménageurs et promoteurs un cahier des charges sur l'implantation des arbres adaptés au territoire	SERRIS	A programmer	2022	Néant	10 000 €
-	PROJET		Actions de protection du foncier agricole	VILLENEUVE SAINT DENIS	A programmer	2022		
Orientation 2 : Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie								
<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la diversité de la trame verte et les sites naturels sensibles - Conforter la trame verte en milieu urbanisé - Renforcer le maillage de la trame bleue - Limitation de l'artificialisation des sols - Prévention et mise en valeur du patrimoine bâti 								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
Projets valorisant la trame verte/trame bleue								
VEA-O2-F1	PROJET	INGENIERIE	Mise en place d'un observatoire des forêts et d'un diagnostic sur les enjeux territoriaux du changement climatique	VEA	A programmer	2022-2023	Néant	25 000 €
VEA-O2-F2	PROJET	TRAVAUX	Aménagement d'une zone d'expansion des eaux pluviales Nord Canal à Coupvray et Esbly	VEA	A programmer	2022	Néant	1 000 000 €
VEA-O2-F3	ACTION	TRAVAUX	Gestion intégrée du risque d'inondation liées à l'aménagement du territoire	VEA	En cours	2021 - 2024	EPA DISNEY	15 000 000 €
VEA-O2-F4	ACTION	ING/TRAVAUX	Gestion écologique des bassins de régulation des eaux pluviales et des rus	VEA	En cours	2020 - 2025	Néant	1 000 000 €
ACTIONS COMMUNALES								
Projets valorisant la trame verte/trame bleue								
BAI-O2-F1	ACTION	TRAVAUX	Trame verte Rue de Magny / Rue du Clos bassin	BAILLY ROMAINVILLIERS	En cours	2021	Néant	110 770 €
BAI-O2-F2	PROJET	TRAVAUX	Réhabilitation, mise en valeur et préservation de la mare du hameau de Baily	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2022		
BAI-O2-F3	PROJET	AUTRES	Mettre en place l'écopaturage	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2022 - 2023	Néant	
BAI-O2-F4	ACTION	AUTRES	Mettre en place un plan de gestion, de préservation et de développement du patrimoine arboré de la commune	BAILLY ROMAINVILLIERS	Audit en cours	2021	Néant	32 500 €
-	PROJET	ACHAT	Installer des refuges à chauve souris et des hotels à insectes	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2022		
CHE-O2-F1	ACTION	TRAVAUX	Aménagement du parc urbain de la Zac des Studios et des Congrès	CHESSY	Appel à candidature	2021 - 2024	EPA/DISNEY Constructeurs Région IDF	3 960 000 €
CHE-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Aménagement paysager du BEP 4	CHESSY	En cours de contractualisation	2021	Néant	260 000 €
-	PROJET	TRAVAUX	Reconstruction d'une berge effondrée avec restauration écologique	ESBLY	En projet			
-	PROJET	IMMOBILIER	Achat foncier sur les bords du Grand-Morin pour préservation des zones inondables naturelles	ESBLY	En projet			
-	PROJET	TRAVAUX	Renforcement de la lutte contre les inondations	ESBLY	En projet			
MAG-O2-F1	PROJET	TRAVAUX	Aménagement du bois classé Courtalin, réimplantation d'espèces résistantes, création de haies	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023		
MAG-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Mise en place d'arbre d'alignement rue du Moulin à vent, en remplacement d'arbres non adaptés au contexte urbain	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021 - 2022	Néant	44 700 €
-	PROJET	TRAVAUX	Jardin des 5 sens rue des Labours (tourniquet) - terrain municipal	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2023		60 000 €
-	PROJET	TRAVAUX	Végétalisation des allées de l'ancien cimetière	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2023		40 500 €
SER-O2-F1	PROJET	TRAVAUX	Végétalisation des allées de l'ancien cimetière	SERRIS	A programmer	2022	Néant	15 000 €
SER-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Mise en œuvre de prairies fleuries	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	15 000 €
SER-O2-F3	ACTION	AUTRES	Mise en place de lutte biologique	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	54 300 €
SER-O2-F4	ACTION	TRAVAUX	Plantations d'arbustes ou de plantes mellifères	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	50 000 €
SER-O2-F5	ACTION	TRAVAUX	Améliorer le fleurissement de la ville par la plantation de plantes vivaces (plantes pérennes)	SERRIS	A programmer	2021-2024	Néant	36 000 €
VLC-O2-F1	ACTION	TRAVAUX	Renaturation des sols : réhabilitation écologique des abords et du parking de l'école publique et ALSH	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes en cours	2021 - 2022	AQUI'BRIE	317 000 €
VLC-O2-F2	PROJET	TRAVAUX	Renaturation des sols : réhabilitation écologique des places centrales	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes en cours	2022 - 2024	Agence de l'eau	1 100 000 €
VLC-O2-F3	PROJET	TRAVAUX	Renaturation des sols : réhabilitation écologique des parkings	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes en cours	2022 - 2024	Agence de l'eau	320 000 €
VLC-O2-F4	ACTION	TRAVAUX	Renaturation des sols : réhabilitation écologique des abords du stade	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes en cours	2021 - 2022	FER	460 000 €
VLC-O2-F5	PROJET	IMMOBILIER	Acquisition de parcelles pour préserver les caractéristiques d'une zone humide et ou d'un habitat naturel	VILLENEUVE LE COMTE	Selon opportunités	2021 - 2025	Néant	850 000 €
VLC-O2-F6	PROJET	TRAVAUX	Lutte contre les inondations (aménagement fossés et ou terrains)	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes à venir	2022 - 2023	AQUI'BRIE Agence de l'eau	105 115 €
-	PROJET		Actions visant à limiter l'artificialisation des sols sans modification de zone	VILLENEUVE SAINT DENIS	En cours	2021 - 2023		
-	PROJET		Actions visant à préserver les espaces naturels et agricoles	VILLENEUVE SAINT DENIS	En cours	2021 - 2023		
-	PROJET		Actions sur la limitation de produits phytosanitaires	VILLENEUVE SAINT DENIS	En cours	2022		
Projets valorisant le patrimoine bâti								
COU-O2-F1	PROJET	TRAVAUX	Préservation et mise en valeur du musée Louis Braille, du jardin des 5 sens, du parcours Louis Braille et amélioration de son accessibilité	COUPVRAY	A programmer	2022 - 2023	Néant	200 000 €
COU-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Ravalement du mur du jardin à la française, et mise en valeur du parcours entre le jardin, les iris, le verger et la ferme pédagogique animalière.	COUPVRAY	En cours	2021	Néant	65 000 €
COU-O2-F3	PROJET	TRAVAUX	Dépose et reconstruction du mur de la ferme ceinturant la salle de spectacle de l'atmosphère, et la grange aux dîmes	COUPVRAY	A programmer	2022	DRAC	110 000 €
COU-O2-F4	PROJET	TRAVAUX	Réhabilitation de la tombe Louis Braille, natif de la commune et qui figure sur le parcours touristique découverte de la commune	COUPVRAY	A programmer	2022	Néant	20 000 €

CRT 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION								
N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
COU-O2-F5	ACTION	TRAVAUX	Rénovation et aménagement de la salle des écuries dans le parc du château de Coupvray	COUPVRAY	A programmer	2021	En cours de recherche	683 000 €
-	PROJET	INGENIERIE	Etablissement de PDA : financement d'un bureau d'études permettant l'établissement délimités des abords.	COUPVRAY	A programmer			
MAG-O2-F3	ACTION	TRAVAUX	Travaux de mise en valeur du lavoir	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	14 200 €
Orientation 3 : Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité								
<ul style="list-style-type: none"> Conforter le rôle de pôle d'emploi Préserver l'activité économique agricole et développer les circuits courts Diversification de l'offre touristique autour de la valorisation du patrimoine naturel et bâti. Conforter l'armature de commerce de proximité et encadrer le développement des commerces de périphérie 								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
Projets développant l'activité économique agricole et les circuits courts								
VEA-O3-F1	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un PAT (Projet d'Alimentation Territorial)	VEA/EPA	Appel à projet en cours	2021-2023	AAP PNA	77 000 €
Projets conformant l'activité économique et les commerces de proximité								
VEA-O3-F2	ACTION	INGENIERIE	Etude de redynamisation des commerces de centre ville	VEA	A programmer	2021 - 2022	Néant	33 333 €
VEA-O3-F3	ACTION	AUTRES	Aide aux commerces de proximité (mon petit E-commerce)	VEA	En cours	2021 - 2022	Département 77 Région IDF	35 406 €
VEA-O3-F4	ACTION	AUTRES	Participation au Fonds Résilience	VEA	En cours	2021	Région IDF Banque des territoires Département 77 EPCI de l'IDF	84 583 €
Projets diversifiant l'offre touristique								
VEA-O3-F5	ACTION	INGENIERIE	Etude sur l'offre de tourisme durable	VEA	A programmer	2021 - 2022	Néant	20 000 €
ACTIONS COMMUNALES								
Projets développant l'activité économique agricole et les circuits courts								
BAI-O3-F1	ACTION	INGENIERIE	Mise en place d'un marché de producteurs locaux en cœur de ville	BAILLY ROMAINVILLIERS	En préparation	2021		15 000 €
COU-O3-F1	PROJET	TRAVAUX	Réhabilitation de la grange aux dimes afin de créer un marché bio et de producteurs locaux	COUPVRAY	A programmer	2023 - 2024	Région IDF	1 600 000 €
COU-O3-F2	PROJET	AUTRES	Manifestation annuelle de sensibilisation sur les différentes problématiques environnementales portées par les partenaires institutionnels et permettant au public de venir à la rencontre des producteurs locaux	COUPVRAY	Annuel	2022 - 2025	Néant	35 000 €
COU-O3-F3	PROJET	AUTRES	Création d'une ferme biologique.	COUPVRAY	A programmer	2022 - 2023		
SER-O3-F1	ACTION	TRAVAUX	Construction d'une halle couverte et d'un parvis pour le développement d'un marché alimentaire	SERRIS	A programmer	2021-2023	Néant	500 000 €
VLC-O3-F1	PROJET	AUTRES	Ensemble d'actions permettant de développer les circuits courts, favoriser l'accès à tous à l'alimentation locale	VILLENEUVE LE COMTE	A venir	2022-2025	FEADER Région IDF	130 000 €
-	PROJET		Favoriser le développement d'une épicerie locale	VILLENEUVE SAINT DENIS	En cours	2022		30 000 €
Projets conformant les commerces de proximité								
-	PROJET	IMMOBILIER	Acquisition du fond de commerce SILOE en centre urbain (maintien des commerces en centre ville)	CHESSY	En cours	2021		150 000 €
-	PROJET	IMMOBILIER	Acquisition de la coque commerciale MR et MRS WINE (maintien des commerces en centre ville)	CHESSY	En cours	2021		250 000 €
COU-O3-F4	PROJET	IMMOBILIER	Acquisition d'un parking existant dans la zone de l'Aulnoye, en vue de l'aménagement de ce dernier afin de maintenir une activité commerciale et développer celle-ci	COUPVRAY	A programmer	2022 - 2023	Conseil départemental	100 000 €
COU-O3-F5	PROJET	IMMOBILIER	Achat d'un terrain afin d'y créer un parking à proximité des commerces de centre-bourg	COUPVRAY	A programmer	2025	Néant	400 000 €
MAG-O3-F1	PROJET	TRAVAUX	Rénovation du corps de ferme Dupré pour accueillir 2 commerces en RDC et de l'activité économique dans les étages	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Région IDF	775 000 €
VLC-O3-F2	ACTION	AUTRES	Actions de maintien des commerces en centre ville	VILLENEUVE LE COMTE	A venir	2021-2025	FISAC Région IDF	80 000 €
VLC-O3-F3	ACTION	AUTRES	Emergence de tiers lieux : projet de café participatif	VILLENEUVE LE COMTE	A l'étude	2021-2025	DRAC Fonds européens Région IDF	55 000 €
Projets diversifiant l'offre touristique								
COU-O3-F6	PROJET	TRAVAUX	Aménagements périphériques, accessibilité et parking 6 places dans le cadre du développement d'un projet hôtelier de lodges environnementaux "bleu minuuit"	COUPVRAY	A programmer	2023	Néant	45 000 €
COU-O3-F7	PROJET	TRAVAUX	Création d'une darse dans le futur port de Coupvray comprenant une centaine d'anneaux	COUPVRAY	A programmer	2023 - 2024	VEA Conseil régional VNF	4 500 000 €
Orientation 4 : Renforcer une attractivité résidentielle pour tous								
<ul style="list-style-type: none"> Equilibrer le développement des logements afin de maintenir une mixité sociale, une juste répartition entre habitat et emploi Questionner sur la mixité, la densité, le maintien de la nature en ville et l'adaptation de l'architecture au contexte, notamment au contexte patrimonial de certains centre-bourg. 								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
VEA-O4-F1	ACTION	INGENIERIE	Actions en faveur de la sédentarisation des gens du voyage	VEA	A programmer	2021 - 2022	Etat Département 77 CAF	79 840 €
ACTIONS COMMUNALES								
VLC-O4-F1	ACTION	IMMOBILIER	Acquisition et réhabilitation de 4 studios et parking du restaurant pour création de logements sociaux ou logements d'urgence	VILLENEUVE LE COMTE	Acquisition et études à lancer	2021-2023	FNAP CDC	750 000 €
VLC-O4-F2	PROJET	IMMOBILIER	Projet de résidence pour personnes agées	VILLENEUVE LE COMTE	A venir	2022-2025	Région IDF Département 77	500 000 €
-	PROJET		Actions sur le parc privé afin de privilégier la rénovation des logements anciens	VILLENEUVE SAINT DENIS	En cours	2021 - 2023		
Orientation 5 : Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements								
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à niveau l'offre en mobilités en cohérence avec le développement urbain. Réduction de la part des déplacements automobiles, diversification de l'offre de stationnement (vélos, parking relais...) Amélioration de l'offre de transport en communs, et développement des modes doux. Anticiper l'évolution des besoins en équipements d'intérêt collectifs Massification de la rénovation énergétique Déploiement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur urbains. 								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
Projets améliorant l'offre mobilité								
VEA-O5-F1	ACTION	INGENIERIE	Réalisation du Schéma Directeur Itinéraires Cyclables - Phase 3	VEA	En cours	2021	Région IDF	10 900 €
VEA-O5-F2	ACTION	TRAVAUX	Adaptation de la voirie pour la réduction des points noirs de circulation des transports en communs	VEA	En cours	2021 - 2022	IDF Mobilités EPA	67 809 €
VEA-O5-F3	ACTION	TRAVAUX	Participation à l'étude de contrat de Pôle pour la Gare Sud Serris/Montévrain	VEA/CAMG	En cours	2021 - 2022	CAMG IDF Mobilités	80 813 €
VEA-O5-F4	ACTION	TRAVAUX	Etude de contrat de Pôle pour la Gare Esbly	VEA	A programmer	2021 - 2023	IDF Mobilités	100 000 €
VEA-O5-F5	ACTION	INGENIERIE	Participation à la réalisation du Plan Local des Mobilités	VEA/SIT	En cours	2021 - 2023		124 625 €
VEA-O5-F6	ACTION	INGENIERIE	Etudes pour le développement du réseau de bornes de recharges électriques	VEA	A programmer	2021	CAMG CAPVM	45 000 €
VEA-O5-F7	ACTION	ACHAT	Développement du parc informatique et outils servant à la mise en œuvre du télétravail	VEA	En cours	2021-2022		40 000 €

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION								
N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
Projets anticipant les besoins en termes d'équipements d'intérêt collectif								
VEA-O5-F8	PROJET	INGENIERIE	Etude préalable au tri à la source ou au traitement des biodéchets des ménages	VEA/SMITOM	En cours	2022 - 2023	SMITOM	0 €
VEA-O5-F9	ACTION	AUTRES	Plateforme d'éco-valorisation des déchets verts de l'agglomération	VEA	Faisabilité en cours	2021 - 2022		50 000 €
VEA-O5-F10	PROJET	AUTRES	Mise en place des composteurs collectifs dans les nouveaux quartiers et au sein de grandes résidences	VEA	A programmer	2022	SMITOM	0 €
VEA-O5-F11	ACTION	INGENIERIE	Etude préalable à la réalisation d'aires d'accueil de gens du voyage	VEA	A programmer	2021 - 2022	Néant	30 000 €
VEA-O5-F12	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un Schéma Directeur Eau Potable	VEA	En cours	2021	Agence de l'eau Département 77	329 500 €
VEA-O5-F13	ACTION	INGENIERIE	Etude stratégique eau potable Nord-Est Ile-de-France	VEA	En cours	2021-2024	Agence de l'eau	400 000 €
VEA-O5-F14	ACTION	TRAVAUX	Re-construction de la station d'épuration d'Esbly	VEA	En cours	2021 - 2023	Agence de l'eau Département 77	4 894 035 €
VEA-O5-F15	ACTION	TRAVAUX	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement	VEA	En cours	2021 - 2023	Agence de l'eau Département 77 Coupvray	3 710 366 €
VEA-O5-F16	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'interconnexion du réseau d'eaux usées à Villeneuve-St-Denis	VEA	En cours	2021 - 2022	Agence de l'eau Département 77	1 437 300 €
Projets de maîtrise de l'énergie (rénovation) et de déploiement des énergies renouvelables								
VEA-O5-F17	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un Schéma directeur Réseaux de Chaleur Urbains	VEA	En cours	2021 - 2022	ADEME	24 000 €
VEA-O5-F18	ACTION	INGENIERIE	Mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique	VEA	En cours	2021 - 2023	SARE	105 933 €
VEA-O5-F19	PROJET	INGENIERIE	Mise à jour ou réalisation des audits énergétiques des bâtiments intercommunaux	VEA	A programmer	2022 - 2023		13 650 €
VEA-O5-F20	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'optimisation énergétique de l'éclairage public, travaux de remplacement des sources lumineuses par des LED	VEA	PPI	2021	Néant	2 423 750 €
ACTIONS COMMUNALES								
Projets améliorant l'offre mobilité								
BAI-O5-F1	PROJET	ACHAT	Renouvellement du parc automobile municipal en 100% électrique et/ou biogaz	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2023 - 2025	Néant	
BAI-O5-F2	ACTION	TRAVAUX	Travaux pour mise en place d'une voirie partagée (20Km/H) : Rue de Jarier	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2021-2022	Département 77	110 000 €
BAI-O5-F3	PROJET	TRAVAUX	Aménagement voirie partagée (20Km/H): Rue des Friches	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2022	Néant	30 000 €
BAI-O5-F4	PROJET	TRAVAUX	Créer un espace de co-voiturage	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2023	Néant	50 000 €
BAI-O5-F5	ACTION	TRAVAUX	Développer les liaisons douces interconnectées	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2021 - 2022		
BAI-O5-F6	PROJET	TRAVAUX	Création d'un parking écologique modulaire	BAILLY ROMAINVILLIERS	A programmer	2023-2024	Néant	
-	PROJET	AUTRES	Mise en service du Chessylien	CHESSY	En cours de contractualisation	2022		60 000 €
COU-O5-F1	PROJET	TRAVAUX	Travaux d'aménagement et d'amélioration de la rue de Montry au titre de la ligne 6 y compris piste cyclable	COUPVRAY	A programmer	2022 - 2023	VEA EPA STIF	1 532 575 €
COU-O5-F2	PROJET	TRAVAUX	Dépose d'un mur et recul de ce dernier rue de Maupas au droit de la ferme pour la création d'une piste cyclable et piétonnière entre l'entrée de la ferme jusqu'au RD 934, et enfouissement des réseaux.	COUPVRAY	A programmer	2022 - 2023	VEA Département 77 Enedis	390 000 €
COU-O5-F3	PROJET	TRAVAUX	Création d'une piste cyclable et piétonnière route de Lesches	COUPVRAY	A programmer	2025	VEA CAMG Conseil départemental	
COU-O5-F4	PROJET	TRAVAUX	Création d'une piste cyclable et d'une passerelle reliant la future zone d'habitation du port de plaisance au musée Louis Braille et au bassin 27.	COUPVRAY	A programmer	2025	VEA VNF	
COU-O5-F5	PROJET	TRAVAUX	Création d'un mail piéton qui relie le port aux équipements sportifs	COUPVRAY	A programmer	2024		
MAG-O5-F1	ACTION	ACHAT	Acquisition de deux vélos à assistance électrique (VAE) à l'usage du personnel communal	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	4 832 €
MAG-O5-F2	ACTION	ACHAT	Acquisition d'une borne cyclable connectée	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	3 204 €
MAG-O5-F3	PROJET	TRAVAUX	Installation de 10 bornes de recharge électrique dans l'espace public de la ville	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	Néant	310 000 €
MAG-O5-F4	PROJET	TRAVAUX	Mise en place d'un éclairage pour sécuriser le cheminement piéton entre les hôtels du Val de France et la halle des sports	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	CEE	19 660 €
MAG-O5-F5	ACTION	ACHAT	Acquisition de rack à trottinettes afin de favoriser la mobilité douce sur le territoire communal	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	5 500 €
MAG-O5-F6	ACTION	ACHAT	Acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Région IDF	26 750 €
-	PROJET	ACHAT	Acquisition de borne de réparation pour les vélos	MAGNY-LE-HONGRE		2021		5 000 €
-	PROJET	INGENIERIE	Aménagement d'un parking de covoiturage	MAGNY-LE-HONGRE	Etude	2023		
ESB-O5-F1	PROJET	TRAVAUX	Restructuration de l'axe routier du quartier de la gare avec valorisation des transitions piétonnes	ESBLY	A programmer	2022	Néant	450 000 €
SER-O5-F1	PROJET	TRAVAUX	Créer une voirie partagée piétons/véhicules secteur rue de l'Erable afin de favoriser les modes de circulation alternatifs à la voiture individuelle sur les trajets courts intra communaux.	SERRIS	A programmer	2022-2023	Néant	20 000 €
SER-O5-F2	ACTION	ACHAT	Développement du parc informatique et outils servant à la mise en œuvre du télétravail	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	188 500 €
VLC-O5-F1	PROJET	TRAVAUX	Transition énergétique transports (acquisitions et constructions pistes cyclables SDIC)	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes VEA en cours	2022-2025	Région IDF Département 77	350 000 €
VLC-O5-F2	ACTION	TRAVAUX	Aménagements pour favoriser la circulation en vélo, notamment en centre ville	VILLENEUVE LE COMTE	Travaux à venir	2021-2022	Région IDF Département 78	60 000 €
Projets anticipant les besoins en termes d'équipements d'intérêt collectif								
BAI-O5-F7	ACTION	TRAVAUX	Installation et remplacement de films de contrôle solaire dans les écoles	BAILLY ROMAINVILLIERS	Phase 1	2021-2024	Néant	80 000 €
BAI-O5-F8	PROJET	TRAVAUX	Végétalisation des 2 cours d'écoles. Groupes scolaires Girandoles et Coloriades	BAILLY ROMAINVILLIERS	Etude en cours	2022-2023	Néant	150 000 €
-	PROJET	ACHAT	Mettre en place 4 espaces de composteurs publics	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2023		
CHE-O5-F1	ACTION	TRAVAUX	Construction d'un Groupe Scolaire (N°4)	CHESSY	En cours d'études	2021 - 2023	DSIL VEA	10 300 000 €
CHE-O5-F2	ACTION	TRAVAUX	Construction d'un Accueil de Loisirs (N°3)	CHESSY	En cours d'études	2021 - 2024	DSIL CAF VEA	3 000 000 €
CHE-O5-F3	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'aménagement d'une crèche (N°4) dans la ZAC des Studios et Congrès	CHESSY	En cours de réalisation	2021	CAF VEA	1 115 000 €
CHE-O5-F4	ACTION	INGENIERIE	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de jardins familiaux	CHESSY	A programmer	2021 - 2022	Néant	20 000 €
COU-O5-F6	ACTION	TRAVAUX	Construction d'un Gymnase	COUPVRAY	En cours	2021 - 2024	DSIL VEA	3 931 845 €
COU-O5-F7	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'aménagement d'une crèche 15 berceaux dans la ZAC de Coupvray quartier des Bonshommes	COUPVRAY	En cours	2021 - 2024	DSIL CAF VEA	534 500 €
MAG-O5-F7	PROJET	TRAVAUX	Mise en place arrosage intelligent du terrain de foot pour préserver la ressource en eau	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2023	Néant	15 000 €
MAG-O5-F8	PROJET	TRAVAUX	Rénovation du terrain de foot en sol microbilles en liège	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2025	Néant	432 500 €

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION

N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
MAG-05-F9	PROJET	TRAVAUX	Mise en œuvre d'une peinture réfléchissante type Cool Roof sur les toitures de la crèche et du GS Fauvet	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 -2023	Néant	72 500 €
MAG-05-F10	ACTION	ACHAT	Installation de poubelles de tri sur le domaine public	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021 - 2024	Néant	4 000 €
MAG-05-F11	ACTION	ACHAT	Installation de tables de tri dans les cantines scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	4 200 €
MAG-05-F12	PROJET	TRAVAUX	Pose de brise-soleil au GS Charles Fauvet	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Néant	50 304 €
MAG-05-F13	PROJET	TRAVAUX	Pose de stores extérieurs au GS Charles Fauvet	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2025	Néant	40 000 €
MAG-05-F14	PROJET	TRAVAUX	Mise en œuvre de châssis ouvrants motorisés pour le renouvellement de l'air dans la salle multisports du gymnase Emilie Andéol	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	Néant	15 000 €
MAG-05-F15	PROJET	TRAVAUX	Remplacement des vitrages existants par des vitrages à contrôle solaire au GS Eric Tabarly	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Néant	570 000 €
MAG-05-F16	PROJET	TRAVAUX	Aménagement de jardins familiaux et d'un verger familial au Nord de la commune.	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	Néant	203 000 €
MAG-05-F17	PROJET	TRAVAUX	Création d'un potager pédagogique	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	YATOUKIPOUSSE	143 000 €
MAG-05-F18	PROJET	ACHAT	Acquisition d'un banc solaire connecté (wifi, recharge, etc...) pour installation place de la Mairie	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021		
MON-05-F1	PROJET	TRAVAUX	Construction d'un Centre de Loisirs de 100 places	MONTRY	A programmer	2022 - 2023	Région IDF (CAR) CAF DSIL Département 77	1 044 492 €
SER-05-F3	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°5)	SERRIS	En cours	2021 - 2022	DSIL CAF VEA CID	2 472 953 €
SER-05-F4	PROJET	TRAVAUX	Remplacement des systèmes de filtration d'eau au niveau des bâtiments	SERRIS	A programmer	2022-2025	Néant	65 000 €
SER-05-F5	ACTION	TRAVAUX	Création de jardins familiaux	SERRIS	A programmer	2021-2024	EPA	400 000 €
SER-05-F6	ACTION	TRAVAUX	Création d'arrosages automatiques permettant de réduire la consommation d'eau	SERRIS	A programmer	2021-2024	Néant	150 000 €
VLC-05-F3	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°1)	VILLENEUVE LE COMTE	En cours	2021 - 2023		1 744 840 €
VLC-05-F4	ACTION	TRAVAUX	Création de jardins partagés	VILLENEUVE LE COMTE	A venir	2021-2022	DRAAF Département 77 ESAT Val d'Europe	50 000 €
Projets de maîtrise de l'énergie et de déploiement des énergies renouvelables								
BAI-05-F9	ACTION	TRAVAUX	Passage en LED de l'éclairage de l'ensemble des bâtiments publics de la commune.	BAILLY ROMAINVILLIERS	Phase 1	2021-2025	Néant	250 000 €
CHE-05-F5	ACTION	TRAVAUX	Renovation du parc d'éclairage public : passage en led (diagnostic / travaux)	CHESSY	A programmer PPI	2021 - 2025	Néant	250 000 €
-	PROJET	TRAVAUX	Travaux d'isolation thermique de l'ALSH "Île aux oiseaux"	CHESSY	En cours d'étude	2021-2022		
-	ACTION	TRAVAUX	Réalisation de travaux d'isolation de la couverture des cours de tennis	CHESSY	Lancement études	2021 - 2022		530 000 €
-	PROJET	TRAVAUX	Réhabilitation du Pavillon Paul LAGUESSE	CHESSY	En cours d'étude	2022 - 2023		
-	PROJET	TRAVAUX	Réalisation de travaux d'isolation de la couverture des cours de tennis	CHESSY	Lancement études	2021 - 2022		530 000 €
COU-05-F8	PROJET	TRAVAUX	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la piscine municipale et récupération d'énergie sur les eaux grises	COUPVRAY	A programmer	2023	Néant	53 000 €
COU-05-F9	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'isolation des combles de la mairie non isolée à ce jour et aménagements divers	COUPVRAY	A programmer	2021	Néant	208 333 €
COU-05-F10	PROJET	TRAVAUX	Passage en leds de tous les bâtiments publics dans le cadre d'un programme pluri annuel de changement phasé sur 5 ans	COUPVRAY	PPI	2022 - 2026	Néant	150 000 €
MAG-05-F19	PROJET	TRAVAUX	Remplacement des éclairages des terrains de foot en LED	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2023 - 2024	Néant	56 160 €
MAG-05-F20	ACTION	TRAVAUX	Remplacement des éclairages publics de voirie en LED	MAGNY-LE-HONGRE	PPI	2021 - 2024	Néant	341 850 €
MAG-05-F21	PROJET	TRAVAUX	Installation de panneaux solaires pour la crèche et les groupes scolaires	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2024		200 000 €
MAG-05-F22	PROJET	TRAVAUX	Installation de tuiles photovoltaïques sur la toiture de l'ancienne mairie	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 -2023	Néant	30 000 €
MAG-05-F23	PROJET	TRAVAUX	Procéder au remplacement de la chaudière à fioul par un système performant et plus propre	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022-2023	Néant	40 000 €
MAG-05-F24	PROJET	INGENIERIE	Faire un bilan énergétique des bâtiments communaux qui sont les plus gros consommateurs d'énergie : 3 groupes scolaires et 1 gymnase	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Néant	16 000 €
MAG-05-F25	PROJET	TRAVAUX	Mise en place de détecteurs de présence et d'éclairage LED dans les groupes scolaires et centre de loisirs	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2025	Conseil régional	142 600 €
MAG-05-F26	PROJET	TRAVAUX	Mise en œuvre d'une façade vitrée en aluminium avec porte à 2 ouvrants à la salle Serge Goudailler et de panneaux photovoltaïques	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Néant	180 000 €
MAG-05-F27	PROJET	TRAVAUX	Remplacement de l'éclairage de la halle des sports par des LED	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2024	Conseil régional	16 676 €
MAG-05-F28	PROJET	TRAVAUX	Isolation sous toiture Ferme Toque Bois et étude pour installation d'une chaudière biomasse à la place de la chaudière gaz	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	Néant	35 000 €
MAG-05-F29	PROJET	TRAVAUX	Remise en jeu de toutes les menuiseries extérieures, et mise en œuvre de joints pour améliorer l'étanchéité à l'air du GS Les Semailles	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022	Néant	317 000 €
MAG-05-F30	PROJET	TRAVAUX	Suite à l'étude énergétique et bilan de l'état des installations de chauffage, optimisation du système et des régulations.	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2022 - 2023	Néant	8 000 €
ESB-05-F2	PROJET	INGENIERIE	Audits énergétiques du patrimoine bâti communal	ESBLY		2021 - 2022		
-	PROJET	TRAVAUX	Rénovation énergétique et désamiantage des bâtiments ciblés par l'audit	ESBLY				
SER-05-F7	ACTION	TRAVAUX	Programme de modernisation de l'éclairage public (LED)	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	650 000 €
SER-05-F8	PROJET	TRAVAUX	Programme d'économie d'énergie dans les bâtiments (relamping, remplacement des systèmes chasses d'eau, etc.)	SERRIS	A programmer	2022-2025	Néant	105 000 €
SER-05-F9	PROJET	TRAVAUX	Asservissement des ventilations en fonction de l'occupation des bâtiments	SERRIS	A programmer	2022-2025	Néant	70 000 €
SER-05-F10	PROJET	TRAVAUX	Programme de travaux d'isolation des planchers et parois (intérieures sur locaux non chauffés et extérieures) des bâtiments communaux	SERRIS	A programmer	2022-2025	Néant	245 000 €
SER-05-F11	PROJET	TRAVAUX	Remplacement des terminaux de chauffage énergivores, remplacement par radiateurs programmables nouvelle génération	SERRIS	A programmer	2022-2025	Néant	76 000 €
SGM-05-F1	ACTION	TRAVAUX	Plan pluriannuel de remplacement des éclairages publics de voirie en LED sur toute la commune	SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN	PPI	2021-2025	Néant	240 000 €
VLC-05-F5	PROJET	TRAVAUX	Installation de chaudière biomasse dans divers bâtiments : école et sites proches, Mairie	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes à lancer	2022 - 2023	DSIL / DETR ANRU FEDER	113 500 €
VLC-05-F6	ACTION	TRAVAUX	Remplacement éclairage public (LED)	VILLENEUVE LE COMTE	Travaux à venir	2021 - 2023	CEE ADEME SDES	208 000 €
VLC-05-F7	ACTION	TRAVAUX	Remplacement de menuiseries à l'école et à la salle des fêtes pour amélioration de l'isolation thermique et pose de stores solaires	VILLENEUVE LE COMTE	Marché à élaborer	2021	DSIL / DETR ANRU FEDER	100 000 €

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION

N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
VLC-O5-F8	ACTION	TRAVAUX	rénovation thermique des bâtiments communaux	VILLENEUVE LE COMTE	En projet	2021-2025	CEE ADEME	800 000 €
VLC-O5-F9	ACTION	TRAVAUX	Réhabilitation energétique de locaux 7 rue de Naples	VILLENEUVE LE COMTE	Début des études	2021-2023		730 000 €

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION								
N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
Orientation 1 : Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré								
- Développement équilibré et « soutenable »								
- Préserver l'équilibre et la complémentarité des 10 communes.								
- Territoire innovant								
- Préparer la résilience au changement climatique et anticiper les risques qui y sont liés,								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
VEA-O1-F1	ACTION	INGENIERIE	Préservation des zones agricoles et forestières – révision du PLU	VEA	En cours	2021 - 2022	A confirmer	245 080 €
ACTIONS COMMUNALES								
BAI-O1-F1	ACTION	INGENIERIE	Création d'un conseil de développement durable	BAILLY ROMAINVILLIERS	En cours	2021	Néant	40 000 €
Orientation 2 : Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie								
- Préserver la diversité de la trame verte et les sites naturels sensibles								
- Conforter la trame verte en milieu urbanisé								
- Renforcer le maillage de la trame bleue								
- Limitation de l'artificialisation des sols								
- Prévention et mise en valeur du patrimoine bâti								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
Projets valorisant la trame verte/trame bleue								
VEA-O2-F3	ACTION	TRAVAUX	Gestion intégrée du risque d'inondation liées à l'aménagement du territoire	VEA	En cours	2021 - 2024	EPA DISNEY	15 000 000 €
VEA-O2-F4	ACTION	ING/TRAVAUX	Gestion écologique des bassins de régulation des eaux pluviales et des rus	VEA	En cours	2020 - 2025	Néant	1 000 000 €
ACTIONS COMMUNALES								
Projets valorisant la trame verte/trame bleue								
BAI-O2-F1	ACTION	TRAVAUX	Trame verte Rue de Magny / Rue du Clos bassin	BAILLY ROMAINVILLIERS	En cours	2021	Néant	110 770 €
BAI-O2-F4	ACTION	AUTRES	Mettre en place un plan de gestion, de préservation et de développement du patrimoine arboré de la commune	BAILLY ROMAINVILLIERS	Audit en cours	2021	Néant	32 500 €
CHE-O2-F1	ACTION	TRAVAUX	Aménagement du parc urbain de la Zac des Studios et des Congrès	CHESSY	Appel à candidature	2021 - 2024	EPA/DISNEY Constructeurs Région IDF	3 960 000 €
CHE-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Aménagement paysager du BEP 4	CHESSY	En cours de contractualisation	2021	Néant	260 000 €
MAG-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Mise en place d'arbre d'alignement rue du Moulin à vent, en remplacement d'arbres non adaptés au contexte urbain	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021 - 2022	Néant	44 700 €
SER-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Mise en œuvre de prairies fleuries	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	15 000 €
SER-O2-F3	ACTION	AUTRES	Mise en place de lutte biologique	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	54 300 €
SER-O2-F4	ACTION	TRAVAUX	Plantations d'arbustes ou de plantes mellifères	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	50 000 €
SER-O2-F5	ACTION	TRAVAUX	Améliorer le fleurissement de la ville par la plantation de plantes vivaces (plantes pérennes)	SERRIS	A programmer	2021-2024	Néant	36 000 €
VLC-O2-F1	ACTION	TRAVAUX	Renaturation des sols : réhabilitation écologique des abords et du parking de l'école publique et ALSH	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes en cours	2021 - 2022	AQUI'BRIE	317 000 €
VLC-O2-F4	ACTION	TRAVAUX	Renaturation des sols : réhabilitation écologique des abords du stade	VILLENEUVE LE COMTE	Etudes en cours	2021 - 2022	FER	460 000 €
Projets valorisant le patrimoine bâti								
COU-O2-F2	ACTION	TRAVAUX	Ravalement du mur du jardin à la française, et mise en valeur du parcours entre le jardin, les iris, le verger et la ferme pédagogique animalière.	COUPVRAY	En cours	2021	Néant	65 000 €
COU-O2-F5	ACTION	TRAVAUX	Rénovation et aménagement de la salle des écuries dans le parc du château de Coupvray	COUPVRAY	A programmer	2021	En cours de recherche	683 000 €
MAG-O2-F3	ACTION	TRAVAUX	Travaux de mise en valeur du lavoir	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	14 200 €
Orientation 3 : Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité								
- Conforter le rôle de pôle d'emploi								
- Préserver l'activité économique agricole et développer les circuits courts								
- Diversification de l'offre touristique autour de la valorisation du patrimoine naturel et bâti.								
- Conforter l'armature de commerce de proximité et encadrer le développement des commerces de périphérie								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
Projets développant l'activité économique agricole et les circuits courts								
VEA-O3-F1	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un PAT (Projet d'Alimentation Territorial)	VEA/EPA	Appel à projet en cours	2021-2023	AAP PNA	77 000 €
Projets confortant l'activité économique et les commerces de proximité								
VEA-O3-F2	ACTION	INGENIERIE	Etude de redynamisation des commerces de centre ville	VEA	A programmer	2021 - 2022	Néant	33 333 €
VEA-O3-F3	ACTION	AUTRES	Aide aux commerces de proximité (mon petit E-commerce)	VEA	En cours	2021 - 2022	Département 77 Région IDF	35 406 €
VEA-O3-F4	ACTION	AUTRES	Participation au Fonds Résilience	VEA	En cours	2021	Région IDF Banque des territoires Département 77 EPCI de l'IDF	84 583 €
Projets diversifiant l'offre touristique								
VEA-O3-F5	ACTION	INGENIERIE	Etude sur l'offre de tourisme durable	VEA	A programmer	2021 - 2022	Néant	20 000 €
ACTIONS COMMUNALES								
Projets développant l'activité économique agricole et les circuits courts								
BAI-O3-F1	ACTION	INGENIERIE	Mise en place d'un marché de producteurs locaux en cœur de ville	BAILLY ROMAINVILLIERS	En préparation	2021		15 000 €
SER-O3-F1	ACTION	TRAVAUX	Construction d'une halle couverte et d'un parvis pour le développement d'un marché alimentaire	SERRIS	A programmer	2021-2023	Néant	500 000 €
Projets confortant les commerces de proximité								
VLC-O3-F2	ACTION	AUTRES	Actions de maintien des commerces en centre ville	VILLENEUVE LE COMTE	A venir	2021-2025	FISAC Région IDF	80 000 €
VLC-O3-F3	ACTION	AUTRES	Emergence de tiers lieux : projet de café participatif	VILLENEUVE LE COMTE	A l'étude	2021-2025	DRAC Fonds européens Région IDF	55 000 €
Projets diversifiant l'offre touristique								
Orientation 4 : Renforcer une attractivité résidentielle pour tous								
- Equilibrer le développement des logements afin de maintenir une mixité sociale, une juste répartition entre habitat et emploi								
- Questionner sur la mixité, la densité, le maintien de la nature en ville et l'adaptation de l'architecture au contexte, notamment au contexte patrimonial de certains centre-bourg.								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
VEA-O4-F1	ACTION	INGENIERIE	Actions en faveur de la sédentarisation des gens du voyage	VEA	A programmer	2021 - 2022	Etat Département 77 CAF	79 840 €
ACTIONS COMMUNALES								
VLC-O4-F1	ACTION	IMMOBILIER	Acquisition et réhabilitation de 4 studios et parking du restaurant pour création de logements sociaux ou logements d'urgence	VILLENEUVE LE COMTE	Acquisition et études à lancer	2021-2023	FNAP CDC	750 000 €

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION								
N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
Orientation 5 : Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements								
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à niveau l'offre en mobilités en cohérence avec le développement urbain. - Réduction de la part des déplacements automobiles, diversification de l'offre de stationnement (vélos, parking relais...) - Amélioration de l'offre de transport en communs, et développement des modes doux. - Anticiper l'évolution des besoins en équipements d'intérêt collectifs - Massification de la rénovation énergétique - Déploiement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur urbains. 								
ACTIONS INTERCOMMUNALES								
Projets améliorant l'offre mobilité								
VEA-05-F1	ACTION	INGENIERIE	Réalisation du Schéma Directeur Itinéraires Cyclables - Phase 3	VEA	En cours	2021	Région IDF	10 900 €
VEA-05-F2	ACTION	TRAVAUX	Adaptation de la voirie pour la réduction des points noirs de circulation des transports en communs	VEA	En cours	2021 - 2022	IDF Mobilités EPA	67 809 €
VEA-05-F3	ACTION	TRAVAUX	Participation à l'étude de contrat de Pôle pour la Gare Sud Serris/Montévrain	VEA/CAMG	En cours	2021 - 2022	CAMG IDF Mobilités	80 813 €
VEA-05-F4	ACTION	TRAVAUX	Etude de contrat de Pôle pour la Gare Esbly	VEA	A programmer	2021 - 2023	IDF Mobilités	100 000 €
VEA-05-F5	ACTION	INGENIERIE	Participation à la réalisation du Plan Local des Mobilités	VEA/SIT	En cours	2021 - 2023		124 625 €
VEA-05-F6	ACTION	INGENIERIE	Etudes pour le développement du réseau de bornes de recharges électriques	VEA	A programmer	2021	CAMG CAPVM	45 000 €
VEA-05-F7	ACTION	ACHAT	Développement du parc informatique et outils servant à la mise en œuvre du télétravail	VEA	En cours	2021- 2022		40 000 €
Projets anticipant les besoins en termes d'équipements d'intérêt collectif								
VEA-05-F9	ACTION	AUTRES	Plateforme d'éco-valorisation des déchets verts de l'agglomération	VEA	Faisabilité en cours	2021 - 2022		50 000 €
VEA-05-F11	ACTION	INGENIERIE	Etude préalable à la réalisation d'aires d'accueil de gens du voyage	VEA	A programmer	2021 - 2022	Néant	30 000 €
VEA-05-F12	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un Schéma Directeur Eau Potable	VEA	En cours	2021	Agence de l'eau Département 77	329 500 €
VEA-05-F13	ACTION	INGENIERIE	Etude stratégique eau potable Nord-Est Ile-de-France	VEA	En cours	2021-2024	Agence de l'eau	400 000 €
VEA-05-F14	ACTION	TRAVAUX	Re-construction de la station d'épuration d'Esbly	VEA	En cours	2021 - 2023	Agence de l'eau Département 77	4 894 035 €
VEA-05-F15	ACTION	TRAVAUX	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement	VEA	En cours	2021 - 2023	Agence de l'eau Département 77 Coupvray	3 710 366 €
VEA-05-F16	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'interconnexion du réseau d'eaux usées à Villeneuve-St-Denis	VEA	En cours	2021 - 2022	Agence de l'eau Département 77	1 437 300 €
Projets de maîtrise de l'énergie (rénovation) et de déploiement des énergies renouvelables								
VEA-05-F17	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un Schéma directeur Réseaux de Chaleur Urbains	VEA	En cours	2021 - 2022	ADEME	24 000 €
VEA-05-F18	ACTION	INGENIERIE	Mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique	VEA	En cours	2021 - 2023	SARE	105 933 €
VEA-05-F20	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'optimisation énergétique de l'éclairage public, travaux de remplacement des sources lumineuses par des LED	VEA	PPI	2021	Néant	2 423 750 €
ACTIONS COMMUNALES								
Projets améliorant l'offre mobilité								
BAI-05-F2	ACTION	TRAVAUX	Travaux pour mise en place d'une voirie partagée (20Km/H) : Rue de Jarier	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2021-2022	Département 77	110 000 €
BAI-05-F5	ACTION	TRAVAUX	Développer les liaisons douces interconnectées	BAILLY ROMAINVILLIERS	A l'étude	2021 - 2022		
MAG-05-F1	ACTION	ACHAT	Acquisition de deux vélos à assistance électrique (VAE) à l'usage du personnel communal	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	4 832 €
MAG-05-F2	ACTION	ACHAT	Acquisition d'une borne cyclable connectée	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	3 204 €
MAG-05-F5	ACTION	ACHAT	Acquisition de rack à trottinettes afin de favoriser la mobilité douce sur le territoire communal	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	5 500 €
MAG-05-F6	ACTION	ACHAT	Acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Région IDF	26 750 €
SER-05-F2	ACTION	ACHAT	Développement du parc informatique et outils servant à la mise en œuvre du télétravail	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	188 500 €
VLC-05-F2	ACTION	TRAVAUX	Aménagements pour favoriser la circulation en vélo, notamment en centre ville	VILLENEUVE LE COMTE	Travaux à venir	2021-2022	Région IDF Département 78	60 000 €
Projets anticipant les besoins en termes d'équipements d'intérêt collectif								
BAI-05-F7	ACTION	TRAVAUX	Installation et remplacement de films de contrôle solaire dans les écoles	BAILLY ROMAINVILLIERS	Phase 1	2021-2024	Néant	80 000 €
CHE-05-F1	ACTION	TRAVAUX	Construction d'un Groupe Scolaire (N°4)	CHESSY	En cours d'études	2021 - 2023	DSIL VEA	10 300 000 €
CHE-05-F2	ACTION	TRAVAUX	Construction d'un Accueil de Loisirs (N°3)	CHESSY	En cours d'études	2021 - 2024	DSIL CAF VEA	3 000 000 €
CHE-05-F3	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'aménagement d'une crèche (N°4) dans la ZAC des Studios et Congrès	CHESSY	En cours de réalisation	2021	CAF VEA	1 115 000 €
CHE-05-F4	ACTION	INGENIERIE	Maitrise d'œuvre pour la réalisation de jardins familiaux	CHESSY	A programmer	2021 - 2022	Néant	20 000 €
COU-05-F6	ACTION	TRAVAUX	Construction d'un Gymnase	COUPVRAY	En cours	2021 - 2024	DSIL VEA	3 931 845 €
COU-05-F7	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'aménagement d'une crèche 15 berceaux dans la ZAC de Coupvray quartier des Bonshommes	COUPVRAY	En cours	2021 - 2024	DSIL CAF VEA	534 500 €
MAG-05-F10	ACTION	ACHAT	Installation de poubelles de tri sur le domaine public	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021 - 2024	Néant	4 000 €
MAG-05-F11	ACTION	ACHAT	Installation de tables de tri dans les cantines scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire	MAGNY-LE-HONGRE	A programmer	2021	Néant	4 200 €
SER-05-F3	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°5)	SERRIS	En cours	2021 - 2022	DSIL CAF VEA CID	2 472 953 €
SER-05-F5	ACTION	TRAVAUX	Création de jardins familiaux	SERRIS	A programmer	2021-2024	EPA	400 000 €
SER-05-F6	ACTION	TRAVAUX	Création d'arrosages automatiques permettant de réduire la consommation d'eau	SERRIS	A programmer	2021-2024	Néant	150 000 €
VLC-05-F3	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°1)	VILLENEUVE LE COMTE	En cours	2021 - 2023		1 744 840 €
VLC-05-F4	ACTION	TRAVAUX	Création de jardins partagés	VILLENEUVE LE COMTE	A venir	2021-2022	DRAAF Département 77 ESAT Val d'Europe	50 000 €
Projets de maîtrise de l'énergie et de déploiement des énergies renouvelables								
BAI-05-F9	ACTION	TRAVAUX	Passage en LED de l'éclairage de l'ensemble des bâtiments publics de la commune.	BAILLY ROMAINVILLIERS	Phase 1	2021-2025	Néant	250 000 €
CHE-05-F5	ACTION	TRAVAUX	Renovation du parc d'éclairage public : passage en led (diagnostic / travaux)	CHESSY	A programmer PPI	2021 - 2025	Néant	250 000 €
-	ACTION	TRAVAUX	Réalisation de travaux d'isolation de la couverture des cours de tennis	CHESSY	Lancement études	2021- 2022		530 000 €
COU-05-F9	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'isolation des combles de la mairie non isolée à ce jour et aménagements divers	COUPVRAY	A programmer	2021	Néant	208 333 €
MAG-05-F20	ACTION	TRAVAUX	Remplacement des éclairages publics de voirie en LED	MAGNY-LE-HONGRE	PPI	2021 - 2024	Néant	341 850 €
SER-05-F7	ACTION	TRAVAUX	Programme de modernisation de l'éclairage public (LED)	SERRIS	PPI	2021-2025	Néant	650 000 €
SGM-05-F1	ACTION	TRAVAUX	Plan pluriannuel de remplacement des éclairages publics de voirie en LED sur toute la commune	SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN	PPI	2021-2025	Néant	240 000 €
VLC-05-F6	ACTION	TRAVAUX	Remplacement éclairage public (LED)	VILLENEUVE LE COMTE	Travaux à venir	2021 - 2023	CEE ADEME SDESM	208 000 €

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL d'EUROPE AGGLOMERATION

N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Avancement de l'action	Calendrier	Partenaires financement identifiés	Budget HT
VLC-O5-F7	ACTION	TRAVAUX	Remplacement de menuiseries à l'école et à la salle des fêtes pour amélioration de l'isolation thermique et pose de stores solaires	VILLENEUVE LE COMTE	Marché à élaborer	2021	DSIL / DETR ANRU FEDER	100 000 €
VLC-O5-F8	ACTION	TRAVAUX	rénovation thermique des bâtiments communaux	VILLENEUVE LE COMTE	En projet	2021-2025	CEE ADEME	800 000 €
VLC-O5-F9	ACTION	TRAVAUX	Réhabilitation energétique de locaux 7 rue de Naples	VILLENEUVE LE COMTE	Début des études	2021-2023		730 000 €

Annexe 2 – Liste des contrats intégrés ou coordonnées dès la signature du CRTE

CID – Contrat Intercommunal de Développement 2018 - 2021

- Crèche de Coupvray (voir fiche action COU-O5-F7)
- ALSH n°5 de Serris (voir fiche action SER-O5-F3)

Thème 7 ACTION	Patrimoine et Paysage	
---------------------------------	------------------------------	---

Fiche Action n°2	Plan de gestion, de préservation et de développement du patrimoine arboré de la commune	
Maître d'ouvrage	Commune de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

La commune dispose d'un patrimoine arboré conséquent pour lequel elle n'a pas d'inventaire. Pour améliorer la gestion de ce patrimoine et anticiper, améliorer son entretien sur le long terme, la municipalité souhaite la mise en place d'un plan de gestion et de préservation.

Les premiers aménagements paysagers, sur la commune de Bailly-Romainvilliers, ont été programmés et réalisés, début des années 1990, sous maîtrise d'ouvrage EPAFRANCE, assistés de maîtres d'œuvre spécialisés. A cette date, les partis d'aménagements urbains de villes nouvelles sont basés sur un nouveau concept pour préparer le paysage urbain futur : le pré verdissement. Il s'agit de planter aujourd'hui pour bâtir demain. L'environnement est devenu un élément décisif et essentiel de choix pour l'acquisition de résidences et l'implantation des entreprises.

En effet, le béton pousse vite et l'arbre grandit lentement. De ce fait, les quartiers nouveaux et les routes modernes souffrent souvent de ce décalage moderne.

A Bailly-Romainvilliers, il s'agissait de créer un paysage là où il n'existe pas, sur un programme d'infrastructures routières et piétonnes à construire en vingt ans. Les arbres plantés, début des années 1990 et pendant 25 ans, ont respecté les orientations paysagères de l'époque, basées essentiellement sur la qualité ornementale des essences : acer platanoides 'Emerald Queen', pour le boulevard de la Marsanges et des écoles, alnus cordata, pour le CD 406, la palette végétale est diversifiée : feuillus et conifères, feuillage caduques et persistants, arbres de différentes grandeurs, ...

La qualité des aménagements réalisés et la richesse des sols de la Brie ont permis, pour la majorité des végétaux une installation rapide et une croissance inattendue. L'arbre est un être vivant. En milieu naturel, il s'adapte de lui-même à son environnement et se développe en fonction de son milieu et de l'espace disponible. En milieu urbain, son développement et sa durée de vie sont conditionnés par l'espace aérien et souterrain dont il dispose pour développer son système racinaire et foliaire.

Dans de nombreux sites de la commune, les plantations, notamment de haut-jet, sont luxuriantes et ont tendance à créer plus de désagréments que de bien-être, par le développement des houppiers (obstacle à la lumière), le développement des racines, les salissures générées par les fructifications, l'amoncellement des feuilles mortes à l'automne. C'est, en quelque sorte, la rançon du succès mais de nos jours, il n'est pas envisageable de supprimer de tels arbres sous prétexte qu'ils créent des contrariétés aux résidents.

Il faut donc intervenir judicieusement pour adapter l'arbre à sa situation et aux contraintes humaines de son environnement.

En Ile de France, de nombreuses collectivités ont pris conscience de disposer d'un inventaire de leur patrimoine arboré pour établir à long terme un programme d'entretien et de renouvellement des arbres, pour assurer la sécurité des habitants et la pérennité de la valeur environnementale de leur patrimoine arboré.

Aussi, la commune de Bailly-Romainvilliers a pour objectif, en 2021, de procéder à un inventaire des arbres d'ornements et des espaces naturels qui orientera, ensuite, la gestion la plus adaptée à l'entretien des arbres et au renouvellement des sujets sénescents.

L'inventaire, c'est la photographie d'un patrimoine à un moment donné. Il est destiné à fournir des informations essentielles pour la gestion et les décisions à prendre.

L'objectif de cet inventaire/diagnostic, détaillé pied par pied, est d'identifier l'essence, l'état sanitaire et mécanique des arbres, sa situation, son évolution dans le temps et ses contraintes, afin d'assurer la sécurité du public et la pérennité des équipements privés et publics, tout en préservant, autant que possible, le patrimoine arboré. Il peut être quantitatif et doit être qualitatif.

Les objectifs de ce type d'inventaire sont, dans un premier temps, de bien connaître la consistance de son capital végétal et, ensuite, d'élaborer un guide d'entretien et de gestion (plan de gestion) afin de prévoir les tailles d'entretien et anticiper les différentes interventions de maintenance et de renouvellement.

Ce guide de gestion définira également les urgences en termes de sécurité et la programmation des interventions, en fonction de la disponibilité financière de la commune.

Description détaillée

La mission consiste à relever sur site les arbres d'alignement (4000 environ) pour l'élaboration d'un plan de gestion décennal selon la méthodologie suivante :

Phase 1 :

Inventaire avec relevé quantitatif des arbres sur site, sur fichier (photos aériennes), nom de rue, avenue, square, rond-point.

Transcription sur fichier avec identification de l'essence, le type de structure, le quantitatif, l'âge estimé, l'état sanitaire de chaque arbre... la nature et la fréquence des opérations culturales réalisés couramment, les orientations préconisées ou à envisager.

Phase 2 :

Rédaction d'un plan de gestion d'aménagement pluriannuel (sur 10 ans) identifiant entre autres, les travaux cultureaux sécuritaires, d'entretien courant, de renouvellement, d'aménagement

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Inventaire : relevé sur site des arbres de la commune	25 500 €	20%	30 600 €€
Transcription sur fichier informatique	7000 €	20%	8400 €
Total	32 500 €		39 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	32 500 €	39 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Préserver le patrimoine arboré de la commune
- Améliorer l'entretien et la taille des arbres
- Optimiser la gestion du patrimoine arboré et procéder au renouvellement des sujets sénescents.

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action CHE-02-F1	Aménagement du parc urbain Zac des Studios et des Congrès
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy / EPA France

Résumé de l'action

Face à la densification du centre urbain, privilégiant les surfaces bâties aux surfaces non bâties, la notion d'échelle humaine doit être prise en compte, en y intégrant une dimension de bien-être et du mieux vivre ensemble. L'aménagement de zones de rencontres (places, parc, ...) y contribuent. D'une superficie de 3 Ha, cet espace partagé se veut, en raison de son positionnement, à la fois un lieu de détente pour toutes les générations mais aussi un lieu de rencontre pouvant accueillir ponctuellement les événements qui rythmeront la vie du centre urbain. Il participe à la construction de l'histoire du quartier et plus généralement du territoire qui connaît un développement remarquable.

Description détaillée

Ce parc est un espace de paysage qualitatif dans lequel l'immersion permet de s'extraire de l'ambiance urbaine du quartier. Il est pensé comme un projet de paysage, recherchant un équilibre entre espace de détente et de calme avec une forte présence du végétal, et un lieu de support d'activités répondant aux besoins des habitants et des usagers du quartier.

Les objectifs d'aménagement poursuivis sont les suivants :

AIRE(S) DE JEUX A destination d'un usage de proximité. Organisation de l'espace en distinguant les activités des petits/moyens/grands Mixité de l'offre : jeux symboliques, jeux de mouvements, jeux multifonctions	JEUX D'EAU Installation ludique (type fontaine, bassins pour enfants)	SENTIERS, PAYSAGES Paysage d'agrément, privilégiant les vues depuis les logements Possibilités de parcours et traversées, intégration dans des parcours de promenade au-delà du voisinage	ESPACE PELOUSE DE REPOS Kiosque à musique Espaces réversibles naturels
ESPACES DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ Solarium, Aires de pique nique, mobilier urbain : bancs, tables, barbecue			

Dispositifs financiers

Participation financière de l'EPAF / DISNEY à hauteur de 80 € du m²

Abondement de la commune à hauteur de 40 à 50 € / m², avec demande de subvention auprès de la Région d'Ile de France et demande de contribution des constructeurs

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Partenaires

EPAF, VEA, REGION ILE DE FRANCE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre (architecte, opc, ...)	360 000 €	20%	432 000 €
Travaux	3 600 000 €	20%	4 320 000 €
Total	3 960 000 €	20%	4 740 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Participation financière EPAF / DISNEY (80 € / m ²)		2'880'000 €
Contribution des constructeurs		1'000'000 €
Région Ile de France (40% des dépenses éligibles dans la limite de 500 K €)		250'000 €
Total		4'130'000 €
Reste à charge collectivité		610'000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, en recherchant l'équilibre entre les différents enjeux et priorités, que sont la maîtrise de l'étalement urbain, l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la qualité urbaine ainsi que la préservation et la reconquête de la biodiversité et de la nature en ville.

Indicateur : part des surfaces nouvellement urbanisées destinées à l'habitat, aux activités économiques, aux équipements publics et aux infrastructures

Thème 8 ACTION	Diversification économique et tiers lieu	
---------------------------------	---	---

Fiche Action n°1	Création d'un conseil de développement durable	
Maître d'ouvrage	Mairie de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Mise en place sur la commune d'un comité composé d'habitants, d'élus, et d'un agent communal.

Description détaillée

Véritable incubateur d'actions citoyennes et écologiques, ce Conseil invitera les habitants et les acteurs du territoire à s'investir dans des projets écologiques et citoyens.

Cette organe consultatif pourra être saisi par les élus pour les aider à orienter leurs décisions. Ils seront force de proposition pour une commune, qui tend à devenir exemplaire en matière d'écologie.

Le comité participera à l'élaboration d'un guide des pratiques vertueuses.

Dispositifs financiers

Mise en place d'outils numériques afin de contribuer à faciliter et à élargir le champ de la participation.

Coût : 21 000€

Recrutement d'un agent technique consacré au développement durable. Coût RH : 25 000€/ an.

Mise en place d'un Conseil de développement durable : coût de fonctionnement 1500€.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Mise en place du comité de développement durable	Fonctionnement des divers instances			

Recrutement d'un agent communal.			
Mise en place de la plateforme @démocratie			

Partenaires

La plateforme @démocratie est mise en place et gérée par un prestataire : Cap Collectif.

Intervention d'associations spécialisées pour sensibiliser et former habitants et élus.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mise en place et fonctionnement de la plateforme	17 500 €	20%	21 000€
Recrutement et paye d'un agent chargé du développement durable	20 800 €	20%	25 000€/an
Mise en place d'un Comité de développement durable	1250 €	20%	1500 €
Total	40 000 €	20%	47 500 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Aucune recette		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Réalisation de projet urbain plus vertueux et écologique
- Rédaction et mise en pratique d'un guide des pratiques vertueuses
- Pourcentage de participation des administrés via la plateforme @démocratie à l'évolution de leur commune

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action VLC-05-F4	CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Création de jardins partagés.

Description détaillée

Création des jardins partagés sur un terrain appartenant à la Ville (aménagements, clôture, eau, compost, abris à outils...)

Installation d'un rucher communautaire

Accompagnement à la création d'une association par les habitants, communication, sensibilisation

Conseils au jardinage, ateliers de rencontre et de partage, jeux pédagogiques

Rencontres avec les scolaires et les jeunes

Dispositifs financiers

Fonds propres et subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Domaine du Saule, AEDE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Préparation du terrain et plantations	30 000 €		
Aménagements divers	10 000 €		
Abri, matériel et outillage	10 000 €		
Total	50 000 €		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DRAAF		
Le Département 77		
Préfecture Seine et Marne		
ESAT Val d'Europe		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Répondre à la demande locale de création d'un jardin partagé pour une association Villecomtoise
- Créer une nouvelle prestation écologique, sociale et responsable en partenariat avec l'association AEDE (accompagnement des personnes en situation de handicap) et l'ESAT du Val d'Europe

Indicateurs de suivi :

- Fréquentation
- Entretien du jardin et niveau de production

Fiche Action n°2

Installation et remplacement des films solaires dans les 3 groupes scolaires

Maître d'ouvrage

Commune Bailly-Romainvilliers

Résumé de l'action

La commune dispose de 3 groupes scolaires tous équipés de grandes fenêtres et baies vitrées laissant passer la chaleur, les UV, notamment en période de canicule.

Cette importante luminosité rend par ailleurs impossible l'utilisation des classes numériques en élémentaire et créé de l'inconfort au niveau des élèves.

Le projet consiste à lutter contre le rayonnement solaire et la chaleur tout en conservant de la luminosité au sein des classes.

Description détaillée

Après étude il s'avère que les films de protection solaire répondent à ces objectifs en bloquant jusqu'à 80% de l'énergie solaire.

Un programme d'actions sur 4 ans a donc été élaboré afin d'équiper l'ensemble des fenêtres et des baies vitrées de films solaires des classes et salles polyvalentes.

Dispositifs financiers

Achat et pose des films de protection pour 10 classes par an sur une période de 4 ans.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

A définir.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture et pose	20 000 € / an x 4 ans	20%	24 000 €
Total	80 000 €	20 %	96 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		96 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Réduire la luminosité et la chaleur dans les classes
- Améliorer le confort des élèves
- Optimiser l'utilisation des classes numériques au printemps et en été

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action CHE-02-F2	Aménagement paysager du BEP 4
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy / Val d'Europe agglomération

Résumé de l'action

Avec la construction de 300 logements au sein de la ZAC de Chessy, aux abords du parc du Bicheret et du Boulevard circulaire « le Grand Fossé », l'aménagement du bassin d'eau pluviale jouxtant les « back stage des parcs d'activité de Disney », doit être conçu comme un **élément structurant du paysage et aboutir à la création d'espaces multifonctionnels, notamment en :**

- Créant un cheminement d'eau, infiltrant les eaux pluviales ;
- Améliorant le cadre de vie, en mettant en valeur un ouvrage hydraulique ;
- Participant à la biodiversité de l'espace, en créant des îlots de fraîcheur grâce à l'implantation des arbres, améliorant ainsi le cadre paysager et la qualité de vie, en ayant un effet bénéfique sur la santé des habitants.

Description détaillée

Aménagement se traduisant par la plantation d'arbres d'essence différente participant à l'amélioration du cadre paysager et à la biodiversité de l'ouvrage, en lui donnant une dimension multifonctionnelle (ouvrage hydraulique, cadre paysager, biodiversité, ...), créant ainsi une plus-value paysagère et environnementale.

Dispositifs financiers

Budget propre de la commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre (architecte, opc, ...)	20 000 €	20%	24 000 €
Travaux	240 000 €	20%	288 000 €
Total	260 000 €	20%	312 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- développer la multifonctionnalité des ouvrages
- avoir recours au maximum à la végétalisation et à l'infiltration
- penser les liens entre l'eau et les autres éléments importants de la ville (cadre de vie, paysages, habitat, etc.)

Thème 6 ACTION	Agriculture et Alimentation locale	
---------------------------------	---	---

Fiche Action n°1	Création d'un marché des terroirs	
Maître d'ouvrage	Mairie de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Création d'un marché de producteurs locaux valorisant un savoir-faire des métiers de bouche en cœur de Centre-Ville.

Description détaillée

Ce marché, dit Marché des Terroirs, se situera place de l'Europe, 2 fois par an (au printemps et à l'automne) les samedis et dimanches de 9h à 18h.

Objectifs :

- Promouvoir les métiers de bouche, les producteurs, la vente directe et les circuits courts
- Encourager l'économie locale
- Participer à créer un lien social entre producteurs et citoyens
- Favoriser la qualité alimentaire et avoir un rôle pédagogique auprès des publics et notamment des plus jeunes
- Dynamiser la commune dans son animation et apporter un service aux habitants
- Communiquer positivement sur l'agriculture du territoire
- Capter une clientèle locale et touristique

Dispositifs financiers

Mission d'accompagnement par un prestataire pour un montant de 15 000 € HT lors de la création du marché.

Fixation de droits d'emplacements (projet – sera soumis au Conseil Municipal de juillet 2021) :

Emplacement : 5 € le mètre linéaire pour les deux jours ;

Branchements électriques : 10 € de forfait pour les 2 jours.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Création du marché : - Délibération en Conseil Municipal prévue en juillet 2021 - Inauguration : les 13 et 14/11/2021	2 tenues du marché : printemps - automne	2 tenues du marché : printemps - automne	2 tenues du marché : printemps - automne	2 tenues du marché : printemps - automne

Partenaires

L'association Jardins, Arts et Compagnie, sise à Crécy-la-Chapelle, a été missionnée, pour un montant total de 15 000 € HT, afin de définir le concept du projet, identifier les marchés existants environnants, déterminer les critères de sélection, rechercher et contacter les commerçants, élaborer un règlement intérieur, gérer les inscriptions, définir les tarifs proposés des animations, ateliers, concevoir le plan de communication et d'organisation logistique.

Il ne sera fait appel à ce prestataire qu'en 2021, dans le cadre du lancement du marché. Dès 2022, la commune en assurera la gestion en régie directe.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mission d'accompagnement la création du projet	15 000 €	20%	18 000 €
Total	15 000 €	20%	18 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'estimation au regard du nombre de places disponibles et du tarif des droits de place		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Nombre de commerçants présents sur le marché.
- Estimation du nombre de clients présents lors de la tenue du marché.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	---

Fiche Action CHE-05-F2	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°3)
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy

Résumé de l'action

Construction d'un Accueil de Loisirs n°3

Description détaillée

La réalisation d'un 3^{ème} ALSH de 120 places est prévue dans le cadre de la phase III au sein de la ZAC du Bourg. Il sera en relation avec le Groupe Scolaire Gaius, qui héberge actuellement cette structure en préfiguration, et il ne comportera pas de restauration puisqu'elle sera mutualisée.

L'équipement est envisagé pour un effectif de 120 places au total et 800 m² de surface utile.

La commune de Chessy prévoit d'acquérir un terrain rue des Quilles, destiné à recevoir cet équipement.

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maitrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

Dispositifs financiers

DSIL

Fonds de concours Val d'Europe Agglomération

CAF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

- ♦ VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération	2 999 589 €	599 918 €	3 599 507 €
Total	2 999 589 €	599 918 €	3 599 507 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL	25 %	749 897 €
CAF		83 333 €
Fonds de concours VEA	<i>En attente de délibération pour fixation du taux</i>	
Total		
Reste à charge collectivité		2 766 277 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	---

Fiche Action CHE-05-F1	Réalisation d'un Groupe Scolaire (N°4)
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy

Résumé de l'action

Construction d'un Groupe Scolaire n°4

Description détaillée

Dans le cadre du développement de la ZAC des Studios et des Congrès sur la commune de CHESSY, l'aménageur a mis à disposition de la commune une parcelle de 11 325 m² pour la construction d'un établissement scolaire du 1^{er} degré : Groupe Scolaire n°4.

Réalisation d'un groupe scolaire de 12 classes dont 4 classes maternelles et 8 élémentaires, d'un espace restauration, d'un logement gardien, d'une salle polyvalente et de locaux d'accueil périscolaire.

Ce programme représente une surface d'environ 2 875 m² de Surface de Plancher, soit 2 210 m² de Surface Utile (SU) et des espaces extérieurs (cours de récréation, plateau EPS, parking en sous-sol, livraisons ...).

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maitrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

Dispositifs financiers

DSIL

Fonds de concours Val d'Europe Agglomération

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

- ♦ VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération	10 301 438 €	2 060 287 €	12 361 725 €
Total	10 301 438 €	2 060 287 €	12 361 725 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL	25 %	2 575 360 €
Fonds de concours VEA	<i>En attente de délibération pour fixation du taux</i>	
Total		
Reste à charge collectivité	75 %	9 786 365 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action COU-O2-F5	Actions permettant de diversifier l'offre touristique
Maître d'ouvrage	Commune de Coupvray

Résumé de l'action

Aménagement de la salle des écuries

Description détaillée

Rénovation et aménagement de la salle des écuries afin de développer l'offre touristique dans le parc du château de Coupvray et assurer la préservation du patrimoine communal.

En effet, ce bâtiment est en péril car les poutres en bois ne sont plus assez solides pour supporter l'étage. Par conséquent, il faut revoir la solidité de l'ouvrage en insérant des poutres métalliques (UPM) pour sauvegarder ce bâtiment historique et dans la continuité nous allons restaurer la salle des écuries à l'identique.

Dispositifs financiers

Commune.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Cout global opération	683 000	160 000	820 000
Total	683 000	160 000	820 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Autres demandes de subventions en cours		
Total		
Reste à charge collectivité	En attente	En attente

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et promouvoir l'activité touristique sur le territoire et préserver le patrimoine communal

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action COU-O2-F2	Actions permettant de diversifier l'offre touristique
Maître d'ouvrage	Commune de Coupvray

Résumé de l'action

Ravalement du mur du jardin des Rohan et du jardin des iris

Description détaillée

Ces jardins situés dans le parc du château sont dorénavant ouverts au public 6 j /7. Tous deux viennent d'être restaurés. Le jardin des Rohan et son tracé à la française racontent l'histoire de cette grande famille d'origine bretonne. Quant au jardin des iris, au tracé sinueux, il est composé d'une collection de 400 variétés d'iris aux couleurs somptueuses.

Ces deux jardins sont ceinturés par la façade des communs du château, qui date du XVIII et dont le ravalement est en très mauvais état. Le ravalement de ces murs à base de chaux doit être restauré au plus vite avant que l'eau et le gel ne créer des dégâts plus importants et irrémédiabes.

Dispositifs financiers

Commune.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Septembre/octobre 2021				

Partenaires

Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Cout global opération	65 000 €	13 000 €	78 000 €
Total	65 000 €	13 000 €	78 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité 100 %		78 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et promouvoir l'offre touristique sur le territoire, et assurer la pérennité du patrimoine communal

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	---

Fiche Action COU-05-F6	Réalisation d'un Gymnase
Maître d'ouvrage	Commune de Coupvray

Résumé de l'action

Construction d'un Gymnase, norme PassivHaus

Description détaillée

Dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC de Coupvray et dans la continuité de la construction du groupe scolaire Jean-Louis ETIENNE, la commune souhaite lancer une opération de construction du gymnase, qui sera également un établissement d'accompagnement à la construction du futur collège.

Cet établissement sera implanté sur le terrain contigu au groupe scolaire, d'une superficie de 6 000 m².

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maîtrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

La réalisation est décomposée en deux tranches. La tranche ferme, qui est en cours d'études, comprend une grande salle de 44 x 25 m (hauteur libre de 9 m) avec des locaux annexes (hall, vestiaires, gradins pour 250 spectateurs, sanitaires...) ;

Dispositifs financiers

DSIL

Fonds de concours Val d'Europe Agglomération

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

- ♦ VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération – tranche ferme	3 931 845 €	786 369 €	4 718 214 €
Total	3 931 845 €	786 369 €	4 718 214 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL	25 %	982 961 €
Conseil Départemental		
Fonds de concours VEA	<i>En attente de délibération pour fixation du taux</i>	
Total		
Reste à charge collectivité		3 735 253 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action CHE-05-04	Jardins familiaux
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy

Résumé de l'action

Avec l'artificialisation des sols, notamment en raison du développement urbaine et dense sur la partie urbaine de Chessy, l'aménagement de « trame verte », avec la création de jardins familiaux, répond à des enjeux non seulement sociaux, permettant aux habitants de communiquer entre eux de manière libre et informelle, en luttant notamment contre l'isolement, mais également environnementaux, en devenant une composant des espaces verts, de refuge, de détente et en permettant aux habitants de se réapproprier une nourriture plus saine et moins onéreuse.

Description détaillée

La croissance démographique de Chessy est ascendante, et plus particulièrement dans le secteur de la ZAC des studios et des congrès, espaces soumis à une forte pression foncière. Au terme de son développement, ce secteur accueillera plus de 60% de la population totale de la commune.

Voulu comme un amortisseur social, permettant de créer un lien entre le centre bourg, caractérisé par ses zones pavillonnaires, et le centre urbain, connaissant un développement urbain galopant avec une densification de la population, l'aménagement de jardins familiaux doit être situés à proximité, du moins sans éloignement dissuasif du lieu d'habitation, accessible et desservie, et offrant une capacité de stationnement suffisante pour les utilisateurs.

La superficie de ces jardins familiaux serait de 1 000 m² avec des parcelles individuelles cultivables entre 40 et 60 m², et un minimum de 15 parcelles. La gestion serait confiée à une association, en lien avec la Fédération des jardins familiaux.

Dispositifs financiers

Budget propre de la commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs

Financement

DEPENSES

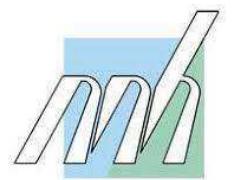
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre (architecte, opc, ...)	20 000 €	20%	24 000 €
Travaux	N/C	20%	N/C
Total	N/C	20%	N/C

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Améliorer le cadre de vie,
- Développer la biodiversité mais aussi le lien social

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action	Mise en valeur du lavoir
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

La commune possède un lavoir qui a été entièrement réhabilité par contre nous avons des intrusions de personnes accédant par un côté ouvert.

Le projet consiste à refermer cet espace avec un aménagement qualitatif grâce à un ferronnier. Nous souhaitons aussi créer une plateforme au niveau du petit bassin pour permettre d'accueillir des musiciens ou des conteurs pour des activités culturelles à l'intérieur de cet édifice.

Description détaillée

Comme évoqué le lavoir est composé de 3 parties, une espace dans lequel la source de Sainte Geneviève coule, un grand lavoir rectangulaire mesurant 6m de longueur sur 4m de largeur, alimenté par la source et enfin un petit bassin en demi-lune qui donne sur l'extérieur.

Cette structure a fait l'objet d'une rénovation complète de sa maçonnerie, de sa charpente et de sa toiture.

Pour délimiter le petit bassin de l'extérieur nous avons une grille de fer forgé d'une hauteur de 1.20m avec des décos sur le barreaudage.

Bien que l'accès soit réglementé des individus s'introduisent à l'intérieur et provoquent des dégradations.

L'association en charge de la gestion du lavoir a intégré dans celui-ci un certain nombre de poissons. Le lavoir rentre dans un parcours culturel qui met en valeur le patrimoine de la commune.

Pour éviter l'intrusion nous souhaitons fermer la partie haute du demi bassin en conservant la grille métallique existante.

Le ferronnier va reproduire à l'identique le barreaudage et les décos existantes en intégrant une signalétique avec un matériau de qualité de type ADIBOND.

Sur la partie supérieure il est prévu de terminer avec une forme de chapiteau avec des ornements décoratifs pour forer une couronne. Ces prestations sont faites sur mesure et ne peuvent être réalisées que par un artisan professionnel.

Nous souhaitons mettre en valeur le lavoir par des animations culturelles de type concert, contes.. Après la fermeture du demi bassin on souhaite pouvoir mettre un plateau amovible qui peut se replier et se ranger de chaque côté. Ce dernier permettra d'accueillir des musiciens ou des conteurs.

Dispositifs financiers

La prestation se décompose comme suit :

- Fabrication d'une grille en barreaudage rond avec motifs avec en partie supérieur des éléments décoratifs : 5.500 H.T
- Traitement en époxy noir satiné : 1.700 H.T
- Pose de la structure : 2.000 H.T
- Fabrication d'un plateau amovible de chaque côté du laveoir renforcé pour supporter une charge 4.000H.T
- Pose et réglage 1.000 H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Service culturel de l'Etat pour la mise en valeur du patrimoine communal

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fabrication grille	5.500	1.100	6.600
Traitement époxy	1.700	340	2.040
Pose structure	2.000	400	2.400
Fabrication plateau	4.000	800	4.800
Pose et réglage	1.000	200	1.200
Total	14.200	2.840	17.040

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de mettre en valeur notre patrimoine et de promouvoir des animations culturelles.

La commune a entrepris depuis plusieurs années cette démarche culturelle dans le cadre de la création d'un parcours et l'installation de totems en CORTEN mettant en valeur des femmes remarquables.

Le budget a été voté en investissement 2021 et il est en phase de finalisation.

Thème 4 ACTION	MOBILITE	
---------------------------------	-----------------	---

Fiche Action n°1	Création d'une voirie partagée 20Km /heure Rue de Jariel	
Maître d'ouvrage	Commune Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Les accotements de la rue de Jariel ainsi que la totalité de la voirie sont défectueux, ce qui engendre des difficultés de circulation tant piétonne que routière, des désagréments et conflits de voisinage.

Le quartier est essentiellement familial et de nombreux enfants y résident faisant de cette rue un axe routier particulièrement accidentogène.

Au regard de ces éléments, la mise en sécurité de cette voirie s'impose. Dans le cadre de cette réfection, la municipalité souhaite créer une zone partagée 20 Km/h afin de donner une priorité aux piétons et aux cyclistes en facilitant « le vivre ensemble » où la vie locale est développée et prépondérante.

Dans le cadre de cet aménagement une attention particulière sera portée à la végétalisation des espaces.

L'introduction de cette nouvelle zone de circulation apaisée intermédiaire entre aire piétonne et zone 30 vise à une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public et contribue à l'amélioration des mobilités sur le territoire.

Description détaillée

Constat : Absence de trottoirs - Accotements actuels en béton désactivé se délient - Affaissement de la voirie.

Projet : Intervention d'un bureau d'étude pour la création de zones de parkings, d'un cheminement piéton sécurisé.

Définition de zones de stationnements identifiées et partagées.

Création de zones végétalisées et plantation d'arbres.

Présentation et partage du projet avec les habitants pour adhésion à la mise en place de cette nouvelle zone.

Lancement et réalisation des travaux.

Dispositifs financiers

Estimation du montant du projet :

Frais d'étude : 10 000 HT

Travaux (décroûtage de la chaussée, enrobés...), signalétiques (traçage, panneaux...) : 80 000 € HT

Création de zones végétalisées, fleurissement (...) : 20 000 € HT

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			
Partenaires				
Financement				

A déterminer.

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Frais d'étude	10 000 €	20%	12 000 €
Travaux réfection et signalétiques	80 000 €	20%	96 000 €
Aménagement paysagers	20 000 €	20%	24 000 €
Total	110 000 €		132 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (%) du HT)	Montant
Subvention département	Dossier à constituer	Non connu
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Créer un espace partagé en faisant cohabiter les piétons et les véhicules.
- Améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants.
- Développer les comportements courtois au sein d'un quartier.

Thème 4 PROJET	MOBILITE	 BAILLY <small>ROMAINVILLIERS</small>
---------------------------------	-----------------	---

Fiche Action n°3	Aménagements structurants dans le cadre du SDIC	
Maître d'ouvrage	Commune Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Afin de faciliter les mobilités sur le territoire, création d'aménagements structurants pour inciter à la pratique du vélo et résorption des discontinuités cyclables et piétonnes.

Description détaillée

A l'étude actuellement.

Dispositifs financiers

A définir

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

VEA

Financement

A définir

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC

Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Améliorer la mobilité sur le territoire
- Favoriser les déplacements doux

Thème 1 ACTION	URBANISME ET BIODIVERSITE	
---------------------------------	----------------------------------	---

Fiche Action n°2	Construction d'une Trame verte : Rue de Magny – Rue du Clos Bassin	
Maître d'ouvrage	Commune de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Construction et aménagement d'une trame verte entre la rue de Magny et la rue du Clos Bassin afin de favoriser les liaisons douces.

Résorption des discontinuités piétonnes et cyclables

Description détaillée

Achat d'une parcelle pour réaliser une liaison douce entre les 2 rues et favoriser les mobilités piétonnes et cyclables.

Réalisation des travaux en 3 phases :

VRD :

Défrichage de la totalité de la parcelle et dépose de l'ensemble des bordures en béton séparant les anciennes parcelles de potagers

Démolition du garage à l'entrée de la parcelle côté trame rue de Magny

Mise à niveau du terrain et piquetage de la parcelle

Création des tranchées pour la pose des fourreaux d'éclairage et de la vidéo protection

Mise en place des pavés pour bordurer l'allée et coulage des enrobés ocre rougissant

Espaces verts :

Passage d'un enfouisseur de cailloux et mise à niveau du terrain

Préparation des massifs pour les plantations

Mise en place des plantations et des vivaces

Mise en place d'un système d'arrosage goutte à goutte

Mise en place d'un paillage de plaquettes de peuplier pour garder l'humidité et limiter la pousse des adventices.

Création des fosses d'arbres en vue des plantations à l'automne

Engazonnement des surfaces restantes et balisage des surfaces

Eclairage et vidéo protection :

Etude d'éclairage

Mise en place des mats d'éclairage

Raccordement du réseau existant et mise en place d'un mât pour la vidéo protection

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Néant

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Matériel- Main d'œuvre- Fournitures-Matériaux- Construction de chaussée et de trottoirs Tranchées et fourreaux Travaux préparatoires Démolition Terrassements	71 533,10 €	20%	85 839,72 €
Travaux de paysagement et de fleurissement	33 306,00 €	20%	39 967,20 €
Travaux éclairage	5929 00 €	20%	7115.64 €
Total	110 768,10	20 %	132 922,56

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		0
Reste à charge collectivité	110 768,10 €	132 922.56 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Développer les mobilités douces sur le territoire
- Résorber les discontinuités piétonnes et cyclables
- Préserver l'environnement et le cadre de vie

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	---

Fiche Action CHE-05-F3	Réalisation d'un Equipement Petite Enfance (N°4)
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy

Résumé de l'action

Aménagement intérieur d'un Equipement Petite Enfance (N°4)

Description détaillée

La commune de Chessy souhaite aménager une crèche de 35 places dans une coque clos-couvert achetée en VEFA. Le bien est situé dans la ZAC des Studios et Congrès sur le lot AF4A33. Il comprend un plateau à RDC de 310 m² et un plateau au 1er étage de 190m², ainsi qu'un espace extérieur privatif d'environ 160 m² comprenant un accès piéton depuis la rue du Fossé Mignard.

L'établissement sera prévu pour l'accueil de 35 enfants répartis en trois sections, pouvant accueillir 9 bébés, 12 moyens et 14 grands. Un surnombre de 15% sera admis selon les conditions énoncées par la PMI.

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maitrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

Dispositifs financiers

DSIL
Fonds de concours Val d'Europe Agglomération
CAF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- ♦ VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération	1 115 837 €	223 167 €	1 339 004 €
Total	1 115 837 €	223 167 €	1 339 004 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL	25 %	278 959 €
CAF		322 000 €
Fonds de concours VEA	<i>En attente de délibération pour fixation du taux</i>	
Total		
Reste à charge collectivité		738 045 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
-------------------------	---	---

Fiche Action MAG-02-F2	AMENAGEMENT D'ARBRES D'ALIGNEMENT RUE DU MOULIN A VENT POUR EMBELLISSEMENT ET CREATION D'UN POLE FRAICHEUR
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

La rue du Moulin à Vent est un axe structurant sur la commune, il fait la liaison entre le boulevard circulaire et l'accès à l'hôtel de ville. Cette rue est pourvue de quelques arbres d'alignement peu adaptés au milieu urbain. Le projet consiste en l'enlèvement de ces arbres et la plantation d'essences mieux adaptées avec une densification plus importante.

Description détaillée

La rue du Moulin à Vent a fait l'objet d'un diagnostic des arbres d'alignement, elle est pourvue de Sophora Japonica. Ces essences ont un système racinaire fascicule ayant pour conséquence des réseaux en souterrain et des cheminements piétons. En effet les racines se sont introduites dans les canalisations d'eaux usées provoquant des obturations. Du fait des dégradations sur trottoir nous avons eu des accidents de personnes âgées par des chutes. Le Sophora produit à l'automne une fructification par la présence de gousses qui en tombant sur le sol le rend glissant.

Comme évoqué c'est un axe structurant sur la commune. Cette rue permet de desservir les restaurants, une crèche des bâtiments collectifs et l'hôtel de ville, de ce fait elle est très fréquentée tant par la circulation automobile que par les piétons.

Le calepinage des arbres d'alignement est mal réparti sur cette rue, l'objectif du projet consiste à enlever ces arbres qui datent d'une vingtaine d'années, pour planter de nouvelles essences et augmenter la densification pour l'embellissement et la création d'un pôle de fraîcheur.

Le déroulement des travaux est le suivant :

1. Abattage des arbres en place et évacuation.
2. Récupération du bois pour le chauffage pour la cheminée de la mairie
3. Essouchage pour l'enlèvement des souches.
4. Réalisation de la fosse de plantation avec de la terre végétale amendée.
5. Fourniture et plantation de lilas des Indes en association avec le Parrotia de Perse.
6. Fourniture et mise en place d'un tuteurage bipode.
7. Reprise des réseaux d'assainissement et des trottoirs dégradés.

Pour la totalité de la Rue du Moulin à Vent les prestations de feront en 4 phases :

La première a été réalisée en 2020, En 2021 il y aura 2 phases la même année et la dernière aura lieu en 2023.

Dispositifs financiers

La prestation se décompose comme suit :

- Abattage par démontage des arbres en place : 3.000 H.T
- Essouchage : 1.000 H.T
- Réalisation des fosses de plantation 1m3 : 4.000 H.T
- Plantation des arbres d'alignement : 17.000 H.T
- Fourniture et mis en place du tuteurage : 1.700 H.T
- Garantie de reprise : 3.000 H.T
- Reprise du réseau d'assainissement et trottoirs : 15.000 H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

NEANT

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Abattage par démontage des arbres en place	3.000	600	3.600
Essouchage	1.000	200	1.200
Réalisation des fosses de plantation 1m3	4.000	800	4.800
Plantation des arbres d'alignement	17.000	3.400	20.400
Fourniture et mis en place du tuteurage	1.700	340	2040
Garantie de reprise	3.000	600	3.600
Reprise du réseau d'assainissement et trottoirs	15.000	3.000	18.000
Total	44.700	8.940	53.640

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

La commune a commencé en 2020 la première phase, elle s'inscrit sur un plan pluriannuel d'investissement avec un objectif de terminer l'ensemble de la rue pour 2023.

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
--------------	---	---

Fiche Action SER-02-F2	Création de prairies fleuries
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Remplacer des massifs de fleurs et zones engazonnées par des prairies fleuries contribuant à la biodiversité et limitant les besoins d'entretien par l'homme et l'apport d'eau.

Description détaillée

Créer des prairies fleuries afin d'éviter des travaux d'entretien énergivores et de favoriser une biodiversité plus riche en permettant à des oiseaux de nicher et des insectes butineurs et des pollinisateurs de vivre. Le choix des mélanges sera fait en cohérence avec les essences locales, adapté à la station géo climatique et à l'environnement proche.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Application par labour mécanisé	15000	3000	18000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	18000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Diminution du nombre de tontes
- Augmentation du nombre d'espèces animales présentes
- Apporter de la couleur dans le tissu urbain

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	---

Fiche Action COU-05-F7	Aménagement d'une crèche
Maître d'ouvrage	Commune de Coupvray

Résumé de l'action

Travaux d'aménagement d'une crèche 15 berceaux dans la ZAC de Coupvray, quartier des bonshommes

Description détaillée

La commune de Coupvray souhaite aménager une crèche de 15 places dans une coque en clos-couvert achetée en VEFA d'une surface de 248 m². La livraison de l'équipement est prévue pour mai 2024.

L'établissement sera prévu pour l'accueil de 15 enfants de 0 à 3 ans, et comprendra un grand espace d'activité, un atelier pour activités spécifiques ou coin calme, deux dortoirs, une salle de change/propreté, ainsi que des locaux pour le personnel, une cuisine et des locaux techniques. L'établissement bénéficiera également d'un espace extérieur de 100 m².

Pour cet équipement la commune souhaite une labellisation écolo-crèche

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maitrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

Dispositifs financiers

DSIL
CAF
Fonds de concours Val d'Europe Agglomération

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

♦ VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération	534 500 €	106 900 €	641 400 €
Total	534 500 €	106 900 €	641 400 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL 2022	<i>En attente circulaire DSIL 2022</i>	€
Fonds de concours VEA	<i>En attente de délibération pour fixation du taux</i>	€
CAF	<i>En attente dépôt du dossier</i>	€
Total		
Reste à charge collectivité		€

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	--

Fiche Action MAG-05-F10	Installation de poubelles de tri
Maître d'ouvrage	Magny le Hongre

Résumé de l'action

Installation de poubelle de tri sur le domaine public

Description détaillée

Il est prévu l'installation de poubelles de tri sur le domaine communal en remplacement des poubelles actuelles. L'objectif est de permettre une valorisation des déchets et diminuer le volume des OM destinées à l'incinération ou à l'enfouissement.

Nous prévoyons l'acquisition de 3 poubelles par an

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
3 poubelles de tri	4000	800	4800
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action CHE-05-F5	Rénovation du parc d'éclairage public
Maître d'ouvrage	Commune de Chessy

Résumé de l'action

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation, la commune engage une réflexion en 2021 avec un diagnostic sur l'ensemble de son réseau, en vue d'identifier des solutions performantes de rénovation de ses installations avec les estimations d'économies financières et énergétiques associées.

Description détaillée

2021 : renouvellement de son marché d'entretien et de maintenance de son patrimoine d'éclairage public, conclu en juillet, comprenant une phase diagnostic consistant notamment à :

- réaliser un état des lieux opérationnel
- réduire les consommations d'énergie et les émissions de Gaz à effet de serre (GES), tout en améliorant le service rendu par l'installation d'éclairage public (réduire le coût global de l'installation ; réduire les consommations d'énergie ; améliorer la qualité de l'éclairage, son service rendu à la ville et aux usagers ; réduire les nuisances environnementales liées à la lumière).

Le budget alloué serait de 50'000 euros par an, pendant toute la durée du mandat.

Dispositifs financiers

Budget propre de la commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Val d'Europe agglomération sur la partie du patrimoine d'éclairage public en gestion

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Diagnostic	N/C	20%	N/C
Travaux	Max 50 000 € / an	20%	60 000 € / an
Total	N/C	20%	N/C

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- sécurité des personnes et des biens ;
- maîtrise de la consommation d'énergie ;
- diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne) ;
- collecte et recyclage du matériel usagé

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action SER-02-F4	Plantation d'arbustes et de plantes mellifères
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Créer des haies et des espaces verts composés d'arbustes et de plantes mellifères.

Description détaillée

Favoriser les insectes polliniseurs et la biodiversité par l'installation d'espèces végétales fleuries dans les haies et espaces verts gérés par la Ville. Le choix des espèces sera fait en cohérence avec les essences locales, adapté à la station géo climatique et à l'environnement proche.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Plantation	50000	10000	60000
Total	50000	10000	60000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	60000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Contribuer à l'installation d'insectes pollinisateurs sur le territoire communal
- Favoriser la biodiversité
- Améliorer l'image de la commune dans son fleurissement
- Contribuer à l'obtention de la 4^{ème} fleur

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action MAG-05-F6	Acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny le Hongre

Résumé de l'action

Acquisition d'un véhicule électrique en remplacement d'un véhicule à essence pour la Police Municipale.

Description détaillée

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité des personnes et des biens, la ville s'est engagée à renforcer l'équipement des agents de la police municipale, toujours dans cet objectif d'améliorer la sécurité des administrés et des agents sur le terrain.

Le renforcement de l'équipement de la police municipale passe d'une part par la livraison d'un nouveau poste de police municipale au printemps prochain et d'autre part avec le remplacement progressif de la flotte actuelle de la Police Municipale, composée de 3 véhicules.

Aussi, la municipalité souhaite investir dans un premier véhicule électrique, une Peugeot E2008, destinée aux policiers municipaux et qui remplacera le véhicule Ford Galaxy Diesel, avec lequel ils patrouillent actuellement sur le territoire communal.

Avec une autonomie de 300 kms, ce véhicule électrique sera parfaitement adapté aux déplacements et aux missions exercées quotidiennement par les policiers municipaux de Magny le Hongre.

De plus, le kilométrage moyen quotidien effectué par notre police Municipale, inférieur à 50 km/véhicule, légitime totalement cette décision de remplacer le véhicule actuel par un véhicule électrique.

Dispositifs financiers

Dans le cadre du budget 2021, un montant estimatif de 35 000 € a ainsi été inscrit en section d'investissement pour ce projet d'équipement.

Après consultations, la proposition du concessionnaire Peugeot a été retenue, pour un 2008 électrique, avec sérigraphie et rampe lumineuse et sonore, pour un prix TTC, après une remise du concessionnaire et bonus écologique, de l'ensemble de 34 249,76 € TTC, soit 26 749,76 € HT.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Potentiellement la Région Ile-de-France, demande de subvention au titre du soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics (demande déposée sur la plateforme de la région en mars 2021).

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat véhicule	26 749,76		34 249,76
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action MAG-05-F2	Acquisition de bornes cyclables connectées
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny le Hongre

Résumé de l'action

Acquisition d'une borne cyclable connectée.

Description détaillée

Acquisition d'une borne cyclable STEORA à alimentation solaire, comprenant deux supports à vélos, des chargeurs intelligents pour les vélos électriques et les trottinettes électriques, ainsi qu'un compresseur à air et un kit d'outils de haute qualité, répondant à tous les besoins possibles des utilisateurs de vélos et autres véhicules légers.

Le modèle Cyclo est également livré avec deux chargeurs sans fil rapides, des capteurs environnementaux et est entièrement modulable avec des options complémentaires tels que des pots de fleurs. La station de réparation de vélos contient des tournevis cruciformes et à tête plate, des clés hexagones de taille 4, 5 et 6 et des clés de taille 7 à 16. L'unité de compresseur d'air intégrée permet aux cyclistes de vérifier la pression des pneus et de regonfler leurs pneus à l'aide d'une valve Schrader ou Presta.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat d'une borne cyclable	3204.23	640.85	3845,08
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action VLC-05-F6	RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIQUE
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Renouvellement du parc d'éclairage public énergivore par des équipements optimisés pour offrir un meilleur rendement et moins énergivores

Description détaillée

- Luminaires conformes à la norme EN 60598 (fabrication de luminaires), aux valeurs techniques (flux URL et code CEI 3) et éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie.
- Les luminaires devront intégrer une protection contre les surtensions à minima de type parafoudre 6kV minimum ou bien logé en pied de mât (type 2) ou boîtier aérien (varistance).
- Système intelligent : les alimentations électroniques devront être communicantes avec la fonction DALI activée (Digital Adressable Lighting Interface). Les luminaires devront être câblés en 4 fils (phase, neutre et 2 fils DALI) en classe 2 et comportés au minimum 16 led (amplitude).
- Performance photométrique : l'éclairement est de l'ordre ponctuel pour un espace donné. Valeurs maximales : 35lm/m² en agglomération et 25lm/m² hors agglomération selon l'arrêté du 27/12/2018.
- Performance mécanique : verre plat ou vasque claire pour les continuités au respect des nuisances lumineuses. Bloc optique d'indice de protection IP66 et IK08 minimum.
- Dispositif sécuritaire « anti-chute » pour les toutes les lanternes et équipements suspendus.
- Performance environnementale : enveloppe métallique et taux de recyclabilité >80%.
- Performance environnementale coefficient de lumière vers le ciel <4% à l'installation pour tous les luminaires, sauf sites protégés qui seront limités à 0% (site d'observation astronomique de Buthiers...).
- La température de couleur 3000K blanc chaud. Dans les sites protégés (PNRGF...), l'emploi de LED en 2200K, 2400K et 2700K sera proposée.

Dispositifs financiers

Fonds propres + subventions SDESM

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Relamping	208 000 €	20	249 600 €
Total	208 000 €	20	249 600 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Certificats d'Economies d'Energie		
Subvention TEPcv (Loi transition énergétique pour la croissance verte)		
ADEM		
SDESM		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs

- Meilleure qualité d'éclairage.
- Des équipements moins énergivores.
- Réduction des coûts.
- Économies d'énergie.
- Une démarche environnementale.

Indicateurs de suivi

- Diminution des factures d'énergie électrique
- Amélioration du confort d'éclairage pour les usagers
- Moins de frais d'entretien (durée de vie du matériel)

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F20	LED sur voirie (900 points lumineux)
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

La commune de Magny-le Hongre a prévu un plan pluriannuel d'investissement pour le remplacement des lanternes lumineuses qui équipent les grands axes de circulation et un certain nombre de lotissements.

Description détaillée

L'opération consiste à remplacer 900 points lumineux sur les grands axes de circulation et certains lotissements.

Les équipements actuels ont entre 10 et 30 ans d'existence

Les lanternes en place se résument en 3 types : Thorn La décostreet 3, Eclatec MLV ou l'émeraude, Comatelec Saturne 3.

La commune a procédé à un inventaire du patrimoine comprenant :

- la désignation des rues,
- les hauteurs de mats,
- la hauteur de feu,
- la longueur des crosses et le type de fixation,
- l'interdistance entre les mats,
- la largeur des trottoirs côté luminaires,
- la largeur de l'accotement côté luminaires,
- la largeur des parkings côté luminaires s'ils existent,
- la largeur de la chaussée,
- la largeur du parking, accotement et trottoir pour le côté opposé aux luminaires.
- le type de luminaires existants
- Une colonne d'information

En règle générale, nous constatons deux types de mats :

- _ de 7 mètres de hauteur pour les voiries importantes,
- _ de 5 mètres de hauteur pour les voiries des lotissements.

Certaines rues comme la rue des Labours et la rue de l'Epinette sont équipées sur un même poteau d'un éclairage sur chaussée et d'un éclairage sur trottoir.

Le positionnement de l'éclairage sur trottoir est situé, en règle générale, à 5 mètres de hauteur.

Les crosses varient entre 0.70 et 1 mètre de longueur.

La fixation des luminaires sur les crosses est de deux types :

- _ soit suspendue avec rotule,

soit en top.

Il existe quelques luminaires rue de la Sourde avec une fixation latérale avec rotule.

La rotule et la crosse sont fixées par un manchon intérieur.

Cependant, dans certaines rues, la rotule est fixée sur un manchon coiffant l'extrémité de la crosse.

Les voiries varient de 5 mètres à 6 mètres de largeur.

Pour les lotissements, certaines rues ont une largeur entre 4 mètres et 5 mètres.

Pour les grands axes, il est constaté des trottoirs de part et d'autre de la chaussée avec des accotements ou des parkings.

Descriptif technique des lanternes LED :

L'entreprise devra déterminer l'ensemble des caractéristiques techniques nécessaires à notre demande :

- Le type de lanterne pour les grandes hauteurs,
- Le type de lanterne pour les petites hauteurs,
- La dimension et la forme du luminaire,
- Les caractéristiques mécaniques des lanternes (fixation SR avec rotule en version suspendue, fixation LR avec rotule en version latérale, fixation en top avec une inclinaison de 0 à 10 degrés),
- Les caractéristiques du corps et du plateau de préférence en aluminium injecté,
- La composition du dôme de préférence en aluminium,
- Le détail pour l'ouverture des luminaires pour permettre la maintenance : l'intervention doit être simple et facile,
- Le type de système de raccordement électrique par des connecteurs multipolaires pour un montage rapide et facile,
- Le système de sécurisation du cadre d'alimentation,
- Une étanchéité IP 66 pour l'optique et l'appareillage selon la norme EN60529,
- De préférence, une résistance aux chocs IK10 de l'optique et de l'appareillage,
- Description du système d'aération de l'appareillage.
- Description du joint d'étanchéité entre l'optique et l'appareillage,
- La forme du luminaire devra se rapprocher au maximum de ceux existants qui répondent à un cahier des charges avec EPAFRANCE,
- Il devra être peint RAL 6004,

Caractéristiques photométriques des lanternes :

- Déterminer selon les lanternes le nombre de LED à prévoir,
- A déterminer le type de lentille prévue (ECA/EPD/EPG, etc...),
- La température de couleur est le 3000K,

Les lanternes devront être équipées d'un driver permettant d'adapter la puissance basse et haute avec des plages d'abaissement.

Dispositifs financiers

Fournitures des lanternes :

Hauteur 7 mètres, 368 ,50 €ht X 300 = 110 550 € HT

Hauteur 5 mètres, 310,50 €ht X 600 = 186 300 € HT

Total : 296 850 € HT et 356 220 € TTC

Installation :

Nacelle 20 mètres pour l'installation, 250€ttc/JOUR, remplacement de 5 lanternes par jour, soit 180 jours de location, 180 X 250 = 45 000 € TTC

Cout total 356 220 + 45 000 = 401 220 € TTC

La pose est réalisée en régie municipale.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lanternes 7 mètres	110 550	22 110	132 660
Lanternes 5 mètres	186 300	37 260	223 560
Location nacelles	45 000	9000	54 000
Total			410 220

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Les objectifs de cette opération sont les suivants :

- Réduction de la consommation électrique
- Amélioration de la qualité d'éclairage
- Gestion différentielle des niveaux d'éclairage
- Protection de l'environnement par la réduction de la pollution lumineuse notamment aux abords de nombreuses zones vertes.
- Réduction des opérations de maintenance
- Retour sur investissement entre 4 et 5 ans.

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
--------------	--	---

Fiche Action SER-03-F1	Construction d'une halle de marché et d'un parvis
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Construire une halle de marché intégrée dans le paysage urbain

Description détaillée

Equiper la Ville de Serris d'une halle de marché qui facilitera la vente directe d'aliments de qualité en circuit court de producteurs locaux.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Construction d'une halle de marché sur un terrain communal et aménagements extérieurs	500000	100000	600000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	600000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Améliorer l'offre alimentaire et étendre l'activité marché alimentaire sur le territoire communal.
- Favoriser les circuits courts de produits locaux de qualité
- Améliorer le confort des clients actuels du marché
- Développer le marché actuel
- Animer la ville les jours de marché

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action COU-O5-F9	Actions permettant de rendre exemplaires les bâtiments publics en termes de performances énergétiques
Maître d'ouvrage	Commune de Coupvray

Résumé de l'action

Isolation des combles de la mairie

Description détaillée

Afin d'accompagner le développement de Coupvray, il est indispensable d'augmenter les effectifs du pôle administratif. Or les locaux de la mairie sont trop exigus pour accueillir dorénavant les bureaux des agents et des élus. La seule possibilité d'agrandissement reste d'aménager le grenier de la mairie.

A ce titre, nous allons en profiter pour isoler entièrement les combles tout en créant des bureaux supplémentaires. Bien entendu tout sera étudié pour être le plus vertueux possible (isolation, chauffage, éclairage led, panneaux solaires etc....)

Dispositifs financiers

Communal

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Commune.

Financement

DEPENSES

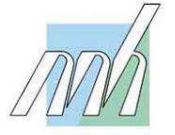
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Isolation et aménagements	208 333,33 €	41 666,67 €	250 000 €
Total	208 333,33 €	41 666,67 €	250 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune	100%	
Total		
Reste à charge collectivité		250 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Rendre exemplaires les équipements publics en isolant les combles de la mairie. Lutte contre la perte énergétique

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	---	---

Fiche Action	Acquisition de racks à trottinettes
Maitre d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Acquisition de rack à trottinettes afin de favoriser l'utilisation de ce moyen de déplacement sur le territoire communal dans le cadre de la mobilité douce. Le but étant d'inciter les résidants de la commune à utiliser des modes de déplacements alternatifs au véhicule particulier.

Description détaillée

Les trottinettes ne pouvant pas être accrochées de façon sécurisée sur des racks à vélo, il convient de pouvoir proposer un moyen de garer les trottinettes de façon sécuriser en différents points de la ville fréquentés par les utilisateurs de trottinettes.

Il a été constaté qu'un nombre croissant d'utilisateurs de trottinettes, toutes générations confondues, se déplacent régulièrement avec ce mode de transport sur le territoire communal.

Quelles soient électriques ou non les trottinettes doivent pouvoir être accrochées à des racks spécifiques garantissant leur sécurité et la tranquillité de leur propriétaire.

L'installation de 10 racks à trottinettes est prévue sur la commune : les quatre groupes scolaires, les deux complexes sportifs, la halle du marché, l'hôtel de ville, la salle des fêtes, le centre commercial.

Dispositifs financiers

Les prestations se décomposent comme suit :

- 10 « PARK A TROTT » pouvant accueillir 9 trottinettes
 - dispositif anti-vandalisme
 - peinture epoxy haute résistance
 - garantie 5 ans
- Prix unitaire hors taxe : 540€
- Prix pour les dix racks à trottinettes : 5400€ H.T.
- Transport/livraison : 100€ H.T.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Inconnu pour le moment.

Financement**DEPENSES**

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture de 10 PARK A TROTT	5.400	1.080	6.480
Transport/livraison	100	20	120
Total	5.500	1.100	6.600

RECETTES

Moyens financiers	Taux (%) du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de réduire l'utilisation des modes de transports polluant, de favoriser la mobilité douce, et que les utilisateurs de trottinettes se déplacent en toute sérénité.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action MAG-05-F11	Acquisition de tables de tri pour les restaurants scolaires
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny le Hongre

Résumé de l'action

Installation de tables de tri dans les cantines scolaires

Description détaillée

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et dans l'esprit de la loi qui imposera le tri à la source des bio déchets, la commune de Magny le Hongre a décidé d'installer une table de tri dans chacune des cantines scolaires.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

x

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
1 table de tri			2100
1 table de tri			2100
Total			4200

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	--

Fiche Action Ser-05-F3	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°5)
Maître d'ouvrage	Commune de Serris

Résumé de l'action

Construction d'un Accueil de Loisirs n°5

Description détaillée

La commune de Serris souhaitait un Pôle d'Enfance pour accompagner l'urbanisation de la ZAC du Pré de Claye et offrir au quartier un service public de proximité dédié à l'enfance. Ce projet d'ensemble est composé d'un groupe scolaire de 16 classes avec restauration déjà réalisé en phase 1, puis d'un accueil de loisirs en 2ème phase.

L'accueil de loisirs, d'une capacité de 120 enfants maternelles et élémentaires, est prévu en continuité du Groupe Scolaire Pierre Perret en front de rue Magellan.

La surface projetée représente 628 m² de surface de plancher, ainsi que l'aménagement de 17 places de parking pour le personnel dans la cour de service déjà réalisée en phase 1.

Ce nouveau bâtiment sera composé d'un hall d'accueil, de locaux d'activités de différentes tailles et typologies pour l'accueil des enfants, de locaux administratifs, de sanitaires, de locaux de rangement, et de locaux techniques.

Afin de garantir une surface suffisante pour l'accueil des 120 enfants, il est prévu de mutualiser des locaux de l'école : la salle polyvalente et les dortoirs.

Le groupe scolaire ayant été certifié Effinergie +, cette nouvelle réalisation vise également de hautes performances environnementales, et il est prévu une labellisation E+C-.

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maitrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

Dispositifs financiers

DSIL
Fonds de concours Val d'Europe Agglomération
CAF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

- ♦ VEA

Financement**DEPENSES**

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération	2 472 953 €	494 591 €	2 967 544 €
Total	2 472 953 €	494 591 €	2 967 544 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL	25 %	618 238 €
CAF		83 333 €
CID		110 600 €
Fonds de concours VEA	50 % (hors subventions)	830 391 €
Total		1 642 562 €
Reste à charge collectivité		1 324 982 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
--------------	---	---

Fiche Action SER-02-F5	Plantation de plantes vivaces
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Améliorer le fleurissement de la ville dans le cadre du développement durable par l'utilisation de plantes vivaces.

Description détaillée

Afin de réduire le coût de plantation et d'obtenir un effet pluriannuel, les traditionnelles plantations saisonnières seront remplacées par des plantes vivaces qui nécessitent moins d'apport en eau.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
<input checked="" type="checkbox"/> X				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Plantation	36000	7200	43200
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	43200

Objectifs et indicateurs de suivi

- Diminuer le temps passé à l'arrosage et modification des horaires des agents affectés à l'arrosage
- Diminuer la consommation d'eau
- Pas de circulation de véhicule à moteur pour l'arrosage
- Des massifs au développement maximal
- Un entretien limité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	---	---

Fiche Action MAG-05-F1	Acquisition de vélos à assistance électrique
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Acquisition de deux vélos à assistance électrique (VAE) à l'usage du personnel communal pour les déplacements courts au sein de la commune. Cela permettra de favoriser l'utilisation de ce moyen de déplacement sur le territoire communal par les agents communaux dans le cadre de la mobilité douce, et de contribuer à la préservation de l'environnement.

Description détaillée

A la suite d'une demande du personnel communal de leur mettre à disposition des VAE afin de se déplacer autrement dans le cadre de leur activité professionnelle sur le territoire communale, et de la constatation qu'un mode de déplacement alternatif aux véhicules de services était nécessaire, il a été envisagé d'acquérir deux VAE.

La commune de Magny le Hongre n'est pas très étendue mais elle est vallonnée. L'altimétrie communale justifie pleinement l'utilisation de VAE par les employés communaux lorsqu'ils doivent se rendre pour des raisons professionnels sur les différents équipements de la commune mais également dans le cadre de visites (urbanisme, CCAS...) chez des particuliers.

Ces deux VAE permettraient de réduire de façon notable l'utilisation des véhicules de services.

Il est nécessaire que ces deux vélos soient des VAE, le but étant que tous les employés communaux puissent les utiliser sans contraintes.

Dispositifs financiers

La prestation se décompose comme suit :

- Vélo de marque MOUSTACHE
- Modèle SAMEDI 28.2 OPEN 500WH M2021M2021
- Taille M et taille L
- Prix unitaire hors taxe : 2415,83€
- Prix pour les deux VAE : 4831,66€ H.T.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Inconnu pour le moment.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture de 2 VAE	4.831,66	966,33	5.797,99
Total	4.831,66	966,33	5.797,99

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de réduire l'utilisation des modes de transports polluant, de favoriser la mobilité douce.

Un autre objectif dans le cadre de la préservation de notre environnement est d'inciter la population hongrémanienne à plus utiliser le mode de déplacement qu'est le vélo en constatant que les employés communaux utilisent ce mode de déplacement.

L'indicateur de suivi sera fondé sur la comptabilisation des réservations des VAE et des véhicules de services faites par les employés communaux.

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
--------------	---	---

Fiche Action SER-02-F3	Mise en place d'outils de lutte biologique contre les nuisibles
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Eradiquer les nuisibles (maladies cryptogamiques et insectes) en utilisant la lutte biologique.

Description détaillée

Lutter contre les maladies cryptogamiques et les insectes nuisibles notamment les chenilles processionnaires et le frelon asiatique dans les espaces verts gérés par la collectivité en utilisant des organismes vivants pour prévenir ou réduire les dégâts causés par les espèces indésirables.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installation de nichoirs pour mésanges	15000	3000	18000
Introductions d'espèces animales (type coccinelles...)	15000	3000	18000
Fourniture de pièges à phéromones	24300	4860	29160
Total	54300	10860	65160

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	65160

Objectifs et indicateurs de suivi

- Diminution de l'utilisation de produits de traitement
- Amélioration de la biodiversité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action SER-05-F6	Création d'arrosages automatiques
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Améliorer le fleurissement de la ville en restituant l'eau adaptée aux besoins des plantes.

Description détaillée

Améliorer l'efficacité de l'apport d'eau permettant la satisfaction des besoins des plantes tout en réduisant l'intervention de l'homme et en limitant la consommation d'eau.

Réduire les nuisances liées au mode d'arrosage actuel (camions sur la voie publique, bruit, temps homme, CO2,...).

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Financement

DEPENSES

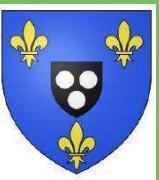
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Equipement de massifs en arrosage automatique	150000	30000	180000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	180000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Diminuer le temps passé à l'arrosage et modification des horaires des agents affectés à l'arrosage
- Diminuer la consommation d'eau
- Pas de circulation de véhicule à moteur pour l'arrosage
- Des massifs au développement maximal

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Action SGM-T2-FA1	Eclairage public en Led St-Germain Sur Morin
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

Résumé de l'action

Remplacement des Eclairages Publics de voirie en LED sur toute la commune.

Description détaillée

420 têtes de luminaires à rénover sur les 482 au total

- 44 pièces déjà faites en 2020
- Volonté d'action pluriannuelle 2021 à 2025 en engageant 60 000 € du budget communal par an

Gain attendu sur les consommations, maintenance des produits et la qualité de la vie nocturne dans l'environnement.

Dispositifs financiers

- Autofinancement communal de 60 000 € par an

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€

Partenaires

- A ce jour, nous avons travaillé avec l'entreprise BIR
mais un groupement intercommunal serait sûrement intéressant

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Rénovation du réseau d'éclairage public	240 000 €	60 000 €	300 000 €
Total	240 000 €	60 000 €	300 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Certificats d'économie d'énergie	Non connu à ce jour	
DSIL ou DSIL relance	Non connu à ce jour	
Autofinancement	Le solde	
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Nb de points lumineux changés

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------------	--	---

Fiche Action SER-05-F2	Favoriser la pratique du télétravail
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Donner les moyens aux agents du service public local serrissien de télétravailler tout en maintenant la qualité du service rendu à la population.

Description détaillée

Doter les services municipaux de matériels et outils permettant la mobilité professionnelle des agents notamment leur télétravail. Organiser les moyens techniques dédiés aux conférences et réunions professionnelles à distance.

A noter que de nombreux agents administratifs demeurent loin de leur lieu de travail, dans des secteurs seine-et-marnais souvent très mal desservis par les transports en commun ce qui favorise l'utilisation de la voiture individuelle.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Déploiement d'outils techniques permettant l'accès à distance (pare-feux, VPN)	30000	6000	36000
Mutation du parc fixe vers du parc mobile	22500	4500	27000
Renouvellement des portables en production	36000	7200	43200
Suite collaborative Microsoft 365	100000	20000	120000
Total	188500	37700	226200

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	226200

Objectifs et indicateurs de suivi

- Eviter les déplacements pendulaires en voiture
- Favoriser l'équilibre de vie entre vie privée et vie professionnelle des agents
- Permettre la continuité de l'activité professionnelle sans contact physique
- Améliorer l'efficacité professionnelle des agents

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	---	---

Fiche Action VEA-02-F3	Gestion intégrée du risque d'inondation liées à l'aménagement du territoire
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Extension ou création de 8 bassins de régulation des eaux pluviales (BEP) en accompagnement du développement de la phase IV.

Description détaillée

La répartition des BEP se fait sur les 5 communes « historiques » que sont Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-Le-Hongre et Serris.

A ce jour, le marché maîtrise d'œuvre est déjà passé (2018), le calendrier des études et travaux de ces 8 bassins est le suivant :

- Travaux en cours :
- BEP 6 Interne (77700 Chessy) livraison fin 2^{ème} trimestre 2021
- BEP 5 Extension (77700 Serris) livraison fin 2^{ème} trimestre 2021
- BEP 26A (77700 Coupvray) livraison fin 1^{er} trimestre 2022

- Etudes en cours qui seront finalisées d'ici fin 2021 :
- BEP 4 (77700 Chessy)
- BEP 7 et BEP 17 (77700 Serris)
- BEP 14 Extension (77700 Coupvray)
- BEP 15C (77700 Magny le Hongre)

Les déblais de ces bassins participent à la création de Merlons et modelés paysagés permettant de réduire le coût des aménagements des bassins, de créer des protections phoniques, mais également une application concrète des principes de l'économie circulaire (valoriser les déblais sans les envoyer en décharge)

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

- ♦ Communes
- ♦ SMAGE des Deux Morins
- ♦ SYAGE
- ♦ Voies Navigables de France (VNF)

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux de réalisation des BEP	15 000 000 €	3 000 €	18 000 000 €
Total	15 000 000 €	3 000 €	18 000 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Disney		2 500 000 €
EPA		500 000 €
Total		
Reste à charge collectivité		15 000 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombres de BEP créés

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action SER-05-F5	Création de jardins familiaux
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Créer des jardins familiaux intergénérationnels à destination des serrisiens et des écoles en entrée de ville.

Description détaillée

Création de parcelles (environ 100) exploitables après défrichement. Création de locaux communs à lier aux réseaux. Installation de cabanons individuels sur les parcelles supérieures à 25 m2. Aménagement permettant l'ouverture au public pour promenade. Installation de récupérateurs d'eau de pluie.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	400000	80000	480000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
EPA		210000
Total		
Reste à charge collectivité		270000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Développer la pratique du jardinage chez les serrissiens (familles, écoliers, lycéens, ...)
- Proposer une possibilité d'autoproduction pour limiter les achats de légumes et fleurs dans les circuits classiques de distribution
- Ce projet peut favoriser l'obtention de la 4^{ème} fleur

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-03-F5	Etude sur l'offre tourisme durable
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Définition d'une stratégie touristique durable : diagnostic du potentiel touristique d'un territoire, opportunités et identité, plan de développement

Description détaillée

Le territoire a pour ambition de lancer une étude sur le tourisme durable, celle-ci a été décalée suite à la crise liée au covid19.

Il s'agit de réaliser un diagnostic du potentiel de l'offre touristique durable du territoire, en identifiant des projets de développement, des opportunités et identités. Puis elle permettra de formaliser un plan de développement et des moyens de mise en œuvre, ainsi qu'une recherche de financement adéquate.

Nous serons accompagnés par Seine-et-Marne Attractivité (Organisme associé au Département 77 dans le cadre du groupement d'ingénierie départementale)

A titre d'illustration, une des premières idées en cours de réflexion est de créer 3 parcours thématiques :

- Parcours eau
- Parcours nature
- Parcours patrimoine

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Seine-et-Marne Attractivité
Communes
Opérateurs de tourisme
Opérateurs mobilité douce
Entreprises

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude	20 000 €	4 000 €	24 000 €
Total	20 000 €	4 000 €	24 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	24 000 € TTC

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement de l'étude selon les différentes phases

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action Vea-05-f2	Adaptation de la voirie pour la réduction des points noirs de circulation des transports en communs
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Val d'Europe Agglomération porte plusieurs projets d'adaptation de la voirie et de réduction des points noirs de circulation, notamment des déplacements d'arrêt de bus et des créations de site propre.

Description détaillée

Plusieurs projets sont en cours :

1. Déplacement de l'arrêt « Armières » et création d'une voie de bus. La prise en charge du projet a été refusé par IDF Mobilités. VEA a sollicité le Département 77, et le projet est aujourd'hui en suspens.
2. Réaménagement du carrefour rue de Bellesmes / boulevard des Ecoles et déplacement de l'arrêt "Bellesmes". Réalisation des travaux prévue pour 2022
3. Requalification en vue du passage de la ligne 34 - carrefour de l'Europe et rue des Mûrons
Travaux pris en charge intégralement par l'EPA – travaux été 2021

Dispositifs financiers

IDF Mobilités : 70 % des travaux

EPA

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

EPA
Communes concernées
Transporteurs
SIT
IDF Mobilités

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réaménagement du carrefour rue de Bellesmes	35 745 €	7 149 €	42 894 €
Déplacement de l'arrêt « Armières »	32 064 €	6 413 €	38 477 €
Requalification carrefour de l'Europe et rue des Mûrons Financement EPA	0 €	0 €	0 €
Total	67 809 €	13 562 €	81 371 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
IDF Mobilités sur Réaménagement du carrefour rue de Bellesmes	70 %	28 775 €
Total		
Reste à charge collectivité		52 596 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Augmentation du niveau de service du réseau de bus
Augmentation de la part modale des bus
Plus de place sur les infrastructures routières pour une meilleure compétitivité des bus (vitesse commerciale)

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	--

Fiche Action VEA-03-F2	Etude redynamisation commerciale des centre villes
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Diagnostic global du territoire en termes d'offre commerciale, étude des comportements et pratiques de consommation avec un zoom sur chaque commune afin de déterminer la structuration de l'appareil commercial et un plan d'action.

Description détaillée

L'élargissement du Val d'Europe à 10 communes nous incite à retravailler l'articulation commerciale de proximité sur l'ensemble du territoire pour répondre à l'évolution des consommateurs, et veiller à la structuration commerciale des polarités secondaires.

Parallèlement à cela le PLUI intègre une OAP commerce. Celle-ci a pour objectif de définir de façon cartographique les différents pôles commerciaux, y compris futurs, d'ajuster le zonage qui convient pour un développement ou pas de commerces, d'indiquer la taille voire la typologie de commerces susceptibles de s'implanter sur ces différentes zones.

L'étude consiste à :

- Etablir un diagnostic global en termes de densité, de diversité de l'offre et d'attractivité commerciale sur l'ensemble du Val d'Europe.
- Etudier les comportements et pratiques de consommation des 10 communes avec un focus sur les 5 nouvelles communes.
- Confronter l'offre et la demande commerciales (quantifier l'évasion commerciale) en déduire les besoins en matière de commerces sur les 5 nouvelles communes.
- Quantifier les créations et fermetures des offres commerciales à l'échelle des 5 nouvelles communes, y compris la problématique de transmission/reprise de commerces.
- Explorer les possibilités de diversification ou de spécialisation des activités.
- Analyser l'organisation de la ville en termes d'accessibilité, de circulation et de stationnement.
- Evaluer la qualité de l'environnement (mobiliers urbains, éclairage, propreté, sécurité...).

Tous ces éléments devront permettre de déterminer :

- Le renforcement du pôle commercial en définissant les commerces nécessaires ou pas.
- La promotion et la communication commerciales (propositions d'animations à mettre en place, ou d'associations de commerçants).
- L'accompagnement de la compétitivité des entreprises (formation, mise au norme, rénovation...).
- Les dispositifs financiers existants publics ou privés et les montages possibles.

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communes
CCI
Chambre des métiers et de l'artisanat

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes	33 333 €	6 667 €	40 000 €
Total	33 333 €	6 667 €	40 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	40 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement de l'étude selon les phases

Nb d'ateliers de travail réalisés

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	---	---

Fiche Action VEA-02-F4	Etablissement du 3^{ème} plan de gestion du réseau hydrographique naturel et artificiel du Val d'Europe.
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Etablissement du 3^{ème} plan de gestion du réseau hydrographique naturel et artificiel du Val d'Europe.

Description détaillée

L'objectif du plan de gestion est de proposer une gestion du réseau hydrographique du Val d'Europe qui inscrit cet ensemble dans une véritable trame bleue et verte et participe à l'enrichissement de la biodiversité du territoire.

Une vision d'ensemble et à moyen terme est donc indispensable pour coordonner les interventions définies dans le cadre du plan de gestion.

Il s'agira de ne plus gérer les cours d'eau et retenues d'eaux pluviales et leurs abords uniquement en tant qu'outils de gestion des eaux de ruissellement, mais aussi en tant qu'éléments d'un maillage plus large de la nature dans le Val d'Europe. Cela dépasse l'objectif d'atteinte du bon état écologique et physicochimique des bassins et ruisseaux abordés dans le suivi écologique en place depuis 1996.

Cette approche est conforme aux prescriptions du Grenelle de l'Environnement et à sa volonté de déclinaison à l'échelle régionale et locale, les notions de corridors et de continuités écologiques.

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Néant

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Actions de gestion sur les bassins et les rus	1 000 000 €	200 000 €	1 200 000 €
Total			1 200 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	1 200 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Il sera indispensable de planifier dans le plan de gestion une phase d'études qui permettra de mettre en place des indicateurs de suivi de la gestion.

Ces indicateurs, basés sur des objectifs de gestion, permettront de s'assurer que les entités hydrographiques remplissent bien les objectifs qui leur sont affectés :

- Gestion des crues
- Amélioration de la qualité des eaux / autoépuration
- Biodiversité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-05-F1	Schéma Directeur Itinéraires Cyclables	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

Le constat initial fait état d'une part modale vélo sur la communauté d'agglomération de moins de 2 %. Pourtant 35% des actifs habitant le territoire, y travaillent.

En cause, le nombre très réduit d'aménagements cyclables et notamment entre les habitations et le RER, mais aussi le manque de continuité des pistes existantes et un territoire de type périurbain dont le réseau routier encourage l'usage de la voiture. De plus, un réel besoin a été exprimé par les habitants durant la concertation sur le Plan Climat en fin d'année 2019.

- Réalisation d'un document stratégique, relatif à l'aménagement d'itinéraire cyclable. Ce document permettra de formaliser une stratégie et des objectifs concrets sur le report modal de la voiture vers le vélo sur les courtes distances.

Description détaillée

Val d'Europe agglomération réalise actuellement son schéma directeur cyclable ayant pour enjeux d'aménager le Val d'Europe en territoire cyclable afin de faire du vélo un mode de déplacement au quotidien et d'avoir une diminution de l'utilisation de la voiture particulière sur de faibles distances au travers la mise en œuvre d'une politique cyclable.

Le diagnostic de l'étude de l'étude a été validé début 2019, et la phase 2 de l'étude a été menée dans le cadre d'ateliers de co-construction du réseau, réunissant l'ensemble des communes et les partenaires du territoire en matière de mobilité, qui ont permis de mettre en avant :

- Un réseau cyclable structurant
- Un réseau cyclable de loisir.

Le SDIC est complété par une proposition d'actions complémentaires à mettre en œuvre afin de favoriser la pratique du vélo :

- Le stationnement,
- Le jalonnement,
- La communication,
- L'intégration de normes dans les documents d'urbanisme....

A ce jour le diagnostic et les itinéraires sont validés, et le bureau d'étude nous accompagnant sur ce schéma directeur, doit travailler sur la dernière phase de l'étude comprenant le planning et la désignation des maîtrises d'ouvrage. La validation de ce schéma est prévue pour 2021.

- PHASE 3 : Élaboration de fiches synthétiques récapitulatives de chaque itinéraire et phasage pluriannuel de la réalisation du schéma directeur

Dispositifs financiers

Région IDF (50%) – Dispositif vélo (politique cyclable régionale)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- EPA
- Communes
- Département 77
- Région IDF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'étude phase 3	10 900 €	2 180 €	13 080 €
Total	10 900 €	2 180 €	13 080 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Région Ile-de-France	50 %	5 450 €
Total		
Reste à charge collectivité	50 %	7 630 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Validation de la phase 3 de l'étude

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action SER-05-LED	Moderniser l'éclairage public
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Moderniser l'éclairage public par le remplacement des points lumineux classiques sur la voie publique par des appareillages LED.

Description détaillée

Moderniser l'éclairage public grâce aux solutions LED pour réduire immédiatement la facture énergétique de la commune, générer des économies d'entretien sur le long terme tout en offrant une sécurité accrue aux usagers des voies. Le LED permet de moduler l'intensité lumineuse en fonction des lieux et des horaires dans un souci de respect de l'environnement.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Remplacement des appareillages (têtes et platines)	650000	130000	780000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	780000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Diminuer la consommation d'électricité
- Améliorer la qualité de l'éclairage public (limitation des pannes et modulation de l'intensité lumineuse en fonction des besoins)

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION
--------------	--	--

Fiche Action VEA-05-F5	Plan Local des Mobilités
Maître d'ouvrage	SIT

Résumé de l'action

Réalisation du Plan Local de Mobilité (PLM) qui est un schéma directeur du réseau pour l'horizon 2030.

Il est porté par le SIT

Description détaillée

Le PLM est un outil essentiel pour le territoire, pour la prévision de toutes les mobilités, et construit ensemble, entre collectivités et Syndicat intercommunal de transport.

Le Bureau d'études a été retenu et une phase de diagnostic en cours

La durée de la mission sera de 18 mois à 24 mois

Dispositifs financiers

Néant (VEA non bénéficiaire directement)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

VEA
IDF Mobilité
Disney
EPA
CAMG
Favières

Trans Dev
Région IDF
Communes
Etablissements scolaires
Entreprises
RATP / SNCF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Participation VEA sur PLM - 2021	124 625 €	24 925 €	149 550 €
Total	124 625 €	24 925 €	149 550 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Néant		
Total		
Reste à charge collectivité		149 550 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement de l'étude selon les phases

Thématique 1	Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-01-F1	Préservation des zones agricoles et forestières – révision du PLUI	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

La concertation avec le grand public sur la thématique « Agriculture & Forêt » dans le cadre de l'élaboration du PCAET, a mis en valeur une préoccupation importante concernant la conservation des activités agricoles sur le territoire et la préservation du patrimoine forestier.

Sur une typologie péri-urbaine, où le devenir de l'agriculture se morcelle peu à peu, l'un des enjeux futurs sera de réussir à maintenir des activités agricoles viable économiquement. L'équilibre est à trouver entre l'urbanisation et la conservation des zones cultivées. Ces zones cultivées représentent 27 % du territoire soit 1603 ha (données 2017), et correspondent à une séquestration carbone de 300 000 tCO₂.

L'agglomération de Val d'Europe est couverte sur 31 % de sa surface par des forêts soit 1794 ha (données 2017), ce qui représentent un peu plus de la moitié de carbone séquestré le territoire (730 000 tCO₂). Cela en fait un enjeu majeur dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

- La révision du PLUI permet d'intégrer ces enjeux au projet de territoire.

Description détaillée

Intégration de la thématique de préservation des zones agricoles et forestières dans le travail de révision du PLUI qui se déroulera en 5 phases :

1. Diagnostic et synthèse des enjeux, état initial de l'environnement
2. Synthèse et mise en perspectives au regard des prévisions d'évolution et des besoins
3. Elaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
4. Projet de PLUI
5. Mise à l'enquête publique et constitution du dossier d'approbation

De plus, une étude agricole a été menée en parallèle et permettra d'inclure le sujet de l'agriculture urbaine dans les réflexions et préciser les OAP sur l'agriculture.

Ces différentes études de diagnostic permettront la définition des contours des zones à pérenniser, et conformément aux enjeux définis dans le PCAET, la limitation de l'artificialisation des sols sera recherchée.

Le maintien d'une activité agricole est assujetti à la viabilité économique des exploitations. Sans pérennisation du foncier agricole, et de surfaces suffisantes cela sera impossible. A l'appui du diagnostic mené dans le cadre de la révision du PLUI, il est nécessaire de réaliser un travail sur les circuits courts, les AMAP, la circulation des engins et la bonne articulation entre zones habitées et zones cultivées. Le diagnostic a débuté en 2020.

La préservation des zones forestières va de pair avec une consolidation de la trame verte et bleue qui est une

des thématiques d'étude du PADD en cours d'élaboration.

Dispositifs financiers

A vérifier

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

- ♦ Communes membres de l'EPCI
- ♦ EPA
- ♦ Chambre d'agriculture
- ♦ Disney

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Diagnostic agricole	22 000 €	4 400 €	26 400 €
Etudes PLUI	223 080 €	44 616 €	267 696 €
Total	245 080 €	49 016 €	294 096 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	294 096 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Evolution annuelle des surfaces agricoles et forestières

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	 VAL D'EUROPE <small>AGGLOMERATION</small>
--------------	--	--

Fiche Action VEA-03-F1	Réalisation d'un PAT (Plan d'Alimentation Territorial)
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Faire émerger et structurer 3 programmes alimentaires territoriaux, à l'échelle de 3 Communautés d'agglomérations (Paris-Vallée de la Marne, Marne et Gondoire, Val d'Europe Agglomération) situées sur le périmètre d'intervention d'EpaMarne-EpaFrance.

Description détaillée

L'aménageur EpaMarne-EpaFrance et les CAMG, CAPVM et VEA, portent un projet original visant à faire émerger un système agricole et alimentaire, sur ce territoire élargi situé dans l'est francilien.

A cette large échelle, le projet vise à mettre en réseau les producteurs, les transformateurs et les débouchés locaux (par ex. : restauration collective, matériaux de construction), à structurer le marché local, de façon à s'engager dans une logique de filière : « Du champ à l'assiette ».

Les enjeux sont d'ordres sociaux, économiques et environnementaux : promouvoir ensemble la transition agroécologique, assurer aux habitants l'accès à une offre alimentaire de qualité et pérenniser une activité agricole productive et diversifiée.

Dispositifs financiers

Appel à projet 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation
Candidature pour le Volet 1 : émergence de nouveaux PAT

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

EPA
CAMG
CAPVM
Communes
Acteurs de la filière agro-alimentaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Diagnostic, plan d'action, animation & coordination	70 000 €	14 000 €	84 000 €
Frais de communication	7 000 €	1 400 €	8 400 €
Total	77 000 €	15 400 €	92 400 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
AAP PNA	70 %	53 900 €
Total		53 900 €
Reste à charge collectivité	30 %	38 500 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombres de personnes touchés durant la concertation
Nombre d'actions retenues

Thématique 4	Renforcer une attractivité résidentielle pour tous	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-04-F1	Actions en faveur de la sédentarisation des gens du voyage	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

Actions en faveur de la sédentarisation des gens du voyage

Description détaillée

Le SDAH GDV (2020-2026) comporte des objectifs de création de terrains locatifs familiaux en réponse au volet sédentarisation du nouveau schéma. Ces objectifs portent sur :

- La réalisation des 8 emplacements soit 16 places des 2 MOUS engagées, 4 à Villeneuve le comte (VLC) et 4 pour les familles sédentarisées sur les aires d'accueil de l'agglomération (VEA).
- Un diagnostic territorial tenant compte de l'intégration des communes d'Esbly et Saint Germain sur Morin concernées par des concentrations de familles sédentarisées.

La question du prix du foncier pour des projets d'habitat adapté est un vrai sujet. Une fiche action pour la réalisation sera rédigée ultérieurement.

Dispositifs financiers

MOUS engagées

- ♦ Etat : 50 % sur 24 380 € (VEA) + 20 460 € (VLC) – les 2 conventions sont signées
- ♦ Département 77 : 30 % sur la phase I de l'étude = 2 628 € pour VEA et 2112 € pour VLC
- ♦ CAF : 30% du coût de l'opération dans la limite d'un plafond de 10 000 €

Diagnostic territorial/MOUS à programmer

Etat : 50 % du coût de l'étude, soit 17 500 €

Département 77 : 30 % sur la phase I de l'étude (diagnostic), soit environ 3 500 €

CAF : 30% du coût de l'opération dans la limite d'un plafond de 10 000 €

Réalisation

- ♦ Pour la réalisation de logements adaptés : subventions et aides pour le montage d'opération en logements locatifs social financés en PLAi
- ♦ Pour la création de terrain familiaux : 25 % du coût des travaux subventionnable dans la limite de 1 250 €/place

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Etat
Département 77
CAF

Financement**DEPENSES**

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
DIAGNOSTIC TERRITORIAL au titre du SDAHGV 2020-26	35 000 €	7 000 €	42 000 €
MOUS VEA	24 380 €	4 876 €	29 256 €
MOUS VLC	20 460 €	4 092 €	24 552 €
Total	79 840 €	15 968 €	95 808 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	50 %	39 920 €
Département	30 % sur la phase I de l'étude	8 240 €
CAF	30%	23 952 €
Total		72 112 €
Reste à charge collectivité		23 696 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombre de places d'accueil créées

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-03-F3	Plateforme de e-commerce
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Mise en place d'une plateforme Internet destinée à donner de la visibilité aux commerçants de Val d'Europe Agglomération dans le cadre de la crise du COVID 19.

Description détaillée

La crise sanitaire du COVID 19 a entraîné une crise économique sans précédent. Le premier confinement intervenu en mars/avril 2020 avec la fermeture de tous les commerces de proximité a mis en difficultés ceux-ci. La deuxième vague de confinement à partir d'octobre 2020 met en péril ceux-ci.

Val d'Europe Agglomération a souhaité réagir rapidement pour éviter une disparition des commerces de proximité qui font vivre les coeurs de bourgs/villes.

Internet est aujourd'hui un levier de communication et de développement indispensable, notamment pour les petites et moyennes entreprises. Il constitue un nouveau canal de vente permettant un impact non négligeable sur le chiffre d'affaires des entreprises. Val d'Europe Agglomération s'est donc rapprochée de la société NéAC, qui est spécialisée dans le développement de solutions numériques visant à promouvoir et dynamiser le commerce local, et est propriétaire du site Mon petit e-commerce.fr.

Dans cette perspective de développement, la société NéAC propose de mettre à disposition de Val d'Europe Agglomération sa Place de Marché virtuelle pour rassembler l'ensemble des commerces de Val d'Europe. Cette place de marché dédiée, permet aux commerçants de proximité d'avoir leur boutique en ligne sur la plateforme « Monpetit-e-commerce.fr » laquelle leur permettra d'une part, de se positionner sur Internet et les réseaux sociaux et d'autre part, de conclure leurs transactions directement en ligne.

Cette initiative va permettre aux commerçants d'avoir de la visibilité et de les accompagner dans une démarche de digitalisation.

Dispositifs financiers

Département 77 – Fond d'aide d'urgence aux commerces et artisans
Région IDF – Chèque numérique

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Mon petit E-commerce

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mise en place plateforme	8 073 €	1 614 €	9 687 €
Offre aux commerçants de créer leur e-boutique + abonnement de 6 mois	19 000 €	3 800 €	22 800 €
Communication	8 333 €	1 667 €	10 000 €
Total	35 406 €	7 081 €	42 487 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Département 77		15 000 €
Région IDF		10 000 €
Total		25 000 €
Reste à charge collectivité		17 487 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nb de commerces sur la plateforme (258 commerces en mai 2021)

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-05-F15	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Réhabilitation des réseaux dans les bourgs anciens pour la mise en conformité, la mise en séparatif, la suppression de l'assainissement non collectif, l'augmentation de la capacité hydraulique en vue de l'urbanisation future et de la pérennisation des réseaux.

Description détaillée

Cette action concerne plusieurs opérations :

- Etudes sur Coupvray : Phase I, II et III Sud-Canal
- Travaux sur Coupvray : Phase I Sud-Canal
 - Rue du Canal
 - Rue Lesches La Romaine
 - Rue des Tamaris (secteur Ouest)
 - Ruelle Foireaude (complément lié au développement de la commune)
- Travaux sur Montry : Rue des Champs Forts et sente des Caprécies
- Etudes sur Villeneuve-Le-Comte : Réhabilitation des réseaux (déplacement poste relevage, mise en conformité du lotissement le Clos du Fossé Rouge, et réhabilitation des réseaux dans le bourg).

Dispositifs financiers

Département de Seine-et-Marne

Agence de l'eau

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

Travaux

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Etudes

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

- ♦ Département
- ♦ Agence de l'eau
- ♦ Communes

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes sur Coupvray : Phase I, II et III Sud-Canal	370 312 €	74 062 €	444 374 €
Travaux sur Coupvray : Phase I Sud-Canal	2 082 965 €	416 593 €	2 499 558 €
Etudes et travaux sur Montry	1 102 107 €	220 421 €	1 322 528 €
Etudes sur Villeneuve-Le-Comte	154 982 €	30 996 €	185 978 €
Travaux Villeneuve-Le-Comte (en cours définition)			
Total	3 710 366 €	742 073 €	4 452 439 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune de Coupvray sur études Sud-Canal – phases I, II et III		8 721 €
Commune de Coupvray sur travaux Sud-Canal – phase I		117 694 €
Agence de l'eau sur opération Montry		297 317,46 €
Département 77 sur opération Montry		107 405,77 €
Etudes/travaux sur Villeneuve-Le-Comte, en recherche subventions		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Diminution des eaux claires parasites

Amélioration du fonctionnement des stations d'épuration

Diminution des pollutions du milieu naturel

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-05-F3	Contrat de Pôle - Gare Sud Serris/Montévrain	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

- Réalisation d'une étude de Contrat de Pôle : Etude faisabilité quant à la réalisation d'une seconde gare routière à la gare actuelle de Serris qui est complètement saturée.
- Co-maitrise d'ouvrage avec la CAMG en chef de file car la future gare serait sur Montévrain

Description détaillée

Le pôle est actuellement composé d'une gare routière en accès direct au bâtiment voyageurs RER A.

La gare se compose de 7 quais accueillant 16 lignes :

- Du réseau local,
- Du réseau Départemental,
- D'une ligne Noctilien,
- De lignes reliant les territoires voisins.

Cette gare est aujourd'hui arrivée à saturation et va bénéficier d'une étude de contrat de pôle avec pour enjeux la réalisation, côté Montévrain, d'une seconde gare routière permettant de réorganiser la gare actuelle et de pouvoir, à l'avenir, absorber des développements d'offre et la potentielle création de nouvelles lignes au regard du développement du secteur.

Deux enjeux particuliers seront à atteindre dans le cadre de cette étude :

- La réalisation d'une seconde gare routière sur des emprises EPA, qui devront être assez confortables pour réaliser une gare routière associant l'ensemble des services nécessaires aux usagers et à l'exploitation,
- L'intégration du futur TCSP EVE en terminus dans cette nouvelle gare routière en lieu et place d'un retournement devant l'hôpital de Jossigny.

L'étude de pôle (phase d'études préliminaires) vise à définir :

- un schéma d'aménagement du pôle de Serris Montévrain, constitué de plusieurs actions, permettant d'atteindre les objectifs de qualité de service défini par le PDUIF sur les pôles d'échanges ;
- une estimation des investissements à réaliser pour chaque action du projet ;
- la maîtrise d'ouvrage de chacune des actions ;
- la répartition des financements pour chacune des actions ;
- un calendrier prévisionnel de réalisation du projet.

En termes de calendrier, l'enjeu est d'aboutir à la réalisation des aménagements (qui seront définis dans le cadre de l'étude de pôle) dans un délai de 5 ans à partir du lancement du projet. Il est nécessaire de prendre en compte les éléments des projets de transports définis et mis en œuvre par ailleurs, afin d'assurer la cohérence et la bonne articulation des projets entre eux en termes d'aménagement, de dimensionnement des besoins, de calendrier de réalisation, etc.

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

CAMG
IDF Mobilités
Région IDF
SIT
Etat
EPA
Disney
Montévrain / Jossigny / Serris

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Participation VEA à l'étude	80 813 €	16 163 €	96 976 €
Total	80 813 €	16 163 €	96 976 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	96 976 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombre de réunions
Avancement de chaque phase

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-04-F4	Fonds Résilience
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Participation de Val d'Europe Agglomération au Fonds Résilience.

Description détaillée

La crise sanitaire qui a touché de plein fouet notre pays, en mars 2020, a mis de nombreuses activités en suspend et de nombreuses entreprises en difficultés. Malgré les multiples mesures mises en place par l'Etat pour limiter l'impact de cette crise, plusieurs secteurs d'activités se sont retrouvés en grande difficulté. C'est pour cette raison que l'ensemble des élus de Val d'Europe ont décidé d'agir pour aider les entreprises. Ce fond résilience a été mis en place par la Région Ile de France et les différentes collectivités territoriales qui souhaitaient soutenir leurs entreprises.

D'un montant de 100 millions d'euros au total, ce fonds est abondé par la Région Ile de France, la Banque des Territoires, les différents EPCI d'Ile de France et le Département de Seine et Marne notamment. Il s'adresse aux entreprises de 0 à 20 salariés quels que soient leur statut juridique et leur secteur d'activité, y compris à celle de moins d'un an d'existence et plus particulièrement aux entreprises qui sont peu ou non couvertes par les dispositifs existants (PGE, prêt rebond...).

Ce fonds est géré par InitiActive Ile de France, et est territorialisé via les opérateurs (Initiative Nord Seine et Marne, Réseau Entreprendre 77, France Active /Afile 77, Adie) qui instruisent les dossiers sur les territoires.

Il a pour objectif de relancer l'activité des TPE/PME en difficultés et de financer le coût des adaptations indispensables à la reprise de l'activité (investissement matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement...).

C'est une avance remboursable, qui donne une bouffée d'air à des entreprises fragiles et/ou déjà fortement endettées. Le fonds de résilience vise à apporter une réponse rapide aux entreprises qui ont fait l'objet d'un refus de solution bancaire et/ou dont les besoins financiers ne peuvent être satisfaits par les dispositifs en place.

Dispositifs financiers

Fonds résilience :

Région IDF

Banque des territoires

Département 77

EPCI de l'IDF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Initiative IDF (Région) : opérateur

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Participation de VEA auprès de l'opérateur	84 583 €	16 917 €	101 500 €
Total	84 583 €	16 917 €	101 500 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	101 500 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nb d'entreprises bénéficiaires - 78

Nb d'emplois sauvagardés - 215

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-05-F16	Travaux d'interconnexion du réseau d'eaux usées à Villeneuve-St-Denis	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

Les effluents de la commune de Villeneuve-Saint-Denis se rejettent dans une station d'épuration de 1200 EH, dédiée uniquement à la commune, et dont le fonctionnement est mis à mal par l'apport conséquent d'eaux claires parasites permanentes et météoriques. De plus, la station est âgée, et sa remise aux normes nécessiterait de lourds travaux d'investissement en plus de ceux, indispensables à réaliser pour réhabiliter les réseaux.

- Raccordement du réseau de Villeneuve-Saint-Denis au réseau public d'assainissement de Val d'Europe Agglomération, et démolition de l'ancienne STEP devenue inutile.

Description détaillée

Raccordement d'une nouvelle conduite (gravitaire et refoulement, au vu du linéaire et du tracé) au poste de refoulement existant Villages Nature.

Ceci nécessitera plusieurs études complémentaires :

- AVP, PRO, DCE
- Relevé topographiques, études de sol
- Confirmation de données d'entrée sur le développement de VN et leur engagement à réaliser une STEP privée
- Confirmation des données pour IE développement du territoire
- Contrôles des mauvais branchements et poursuite des travaux de réhabilitation du réseau communal
- Ajout d'une pompe au PR VN voire au PR Prieuré
- Analyse des rejets sur le PR Prieuré et PR Gasset
- Augmentation ultérieure du diamètre de la canalisation de refoulement depuis le PR Prieuré vers le PR Gasset (déjà anticipé et prévu dans les études d'impact à terme)
- Possibilité de mutualiser une partie de la tranchée pour le passage d'un réseau d'eau potable (étude d'interconnexion AEP en cours de réalisation)

Le projet est en cours d'AVP

Dispositifs financiers

Agence de l'eau

Département 77

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

- ♦ Agence de l'eau
- ♦ Département
- ♦ Police de l'eau

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Prestations intellectuelles	166 800 €	33 360 €	200 160 €
Prestations de services	70 500 €	14 100 €	84 600 €
Travaux	1 200 000 €	240 000 €	1 440 000 €
Total	1 437 300 €	287 460 €	1 724 760 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Agence de l'eau (sur études, part sur travaux à décider ult)	50%	17 726 ht €
Département de Seine-et-Marne (sur études, part sur travaux à décider ult)	10%	12 955 HT €
Total		€
Reste à charge collectivité		€

Objectifs et indicateurs de suivi

Améliorer le fonctionnement du système d'assainissement

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	--

Fiche Action VEA-05-F9	Plateforme d'éco valorisation
Maître d'ouvrage	Val d'Europe agglomération

Résumé de l'action

Valorisation et mise en culture des bouts de curage des bassins.
Broyage des branches d'élagage pour réemploi en copeaux dans les massifs.

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	50 000 €	10 000 €	60 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-05-F4	Contrat de Pôle - Gare Esbly	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

Réalisation d'une étude de Contrat de Pôle sur la gare d'Esbly

Description détaillée

La gare d'Esbly a bénéficié d'une étude de contrat de pôle sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du Pays Créois. Cette étude n'a toutefois pas été finalisée et validée par l'ensemble des communes et par IDFM. Il convient donc de finaliser cette étude sur cette commune nouvellement intégrée.

La gare d'Esbly, est desservie par la ligne P en direction de Paris, Meaux et Château Thierry. La gare représente (données SNCF 2015) 3 860 voyageurs / jour moyen semaine. Le potentiel de la ligne à horizon 2025 (source SNCF/étude de pôle) est estimé à + 5 000 voyageurs/ jour semaine.

La gare routière d'Esbly, en plus d'être le terminus du future TCSP EVE, accueille 6 lignes de bus (Meaux, Crécy-la-Chapelle et Marne-la-Vallée) et 1 ligne Noctilien.

Il est à noter qu'actuellement c'est l'arrivée du TCSP qui conditionne la mise en œuvre du contrat de pôle sur la gare d'Esbly. L'enjeu est de finaliser le contrat de pôle de la gare d'Esbly afin de pouvoir rapidement et sans attendre l'arrivée du TCSP EVE, optimiser le fonctionnement de la gare routière.

- Etude faisabilité quant à l'optimisation du pôle gare actuel d'Esbly
- Cahier de charge pour le bureau d'études en cours de rédaction
- Durée de l'étude de 12 mois

Dispositifs financiers

Convention de financement en cours IDF Mobilités

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

IDF Mobilités
Région IDF
SIT
Etat
Esbly
Trans Dev
SNCF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes	100 000 €	20 000 €	120 000 €
Total	100 000 €	20 000 €	120 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
IDF Mobilités sur un plafond de 100 000 €	100 %	100 000 €
Total		
Reste à charge collectivité		20 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement de l'étude selon les phases

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	--

Fiche Action VEA-05-F11	Etude préalable à la réalisation d'aires d'accueil de gens du voyage
Maître d'ouvrage	Val d'Europe Agglomération

Résumé de l'action

Réalisation d'une étude préalable à la réalisation d'aires d'accueil de gens du voyage

Description détaillée

Etude de faisabilité

Dispositifs financiers

En recherche

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude de faisabilité	25 000 €	5 000 €	30 000 €
	25 000 €	5 000 €	30 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Nb de places d'accueil réalisées

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-05-F6	Etudes pour le développement du réseau de bornes de recharges électriques
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Etudes préalables pour l'extension du réseau de bornes de recharges électriques

Description détaillée

Mission d'AMO pour faire un audit du service existant, et réalisation d'un CCTP pour le nouveau marché de prestations de services.

Dispositifs financiers

Co-financement VEA – CAMG - CAPVM

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

CA Marne et Gondoire
CA Paris Vallée de la Marne

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
<i>Coût global études</i>	45 000 €	9 000 €	54 000 €
Dont part VEA	15 000 €	3 000 €	18 000 €
Total	15 000 €	3 000 €	18 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	18 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement de l'étude selon les phases

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-05-F18	Mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

Mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique

Description détaillée

Mise en place d'une convention d'objectifs d'une durée de 3 ans avec Seine-et-Marne Environnement (SEME) pour la création d'un service de proximité, sous la forme d'un service unique de la rénovation énergétique : SURE. Ce service prévoit la mise à disposition par SEME d'un conseiller énergie à raison de **0,5 ETP**. Cette charge de travail pourrait être **réévaluée** au cours de la convention en fonction d'atteinte ou non des objectifs.

La permanence sera installée à la Maison des Services Publics. Ses missions seront :

- Accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements des particuliers
- Accompagnement des projets de rénovation énergétique des copropriétés
- Recensement et montée en compétences des professionnels du territoire
- Animation et sensibilisation du grand public et des professionnels locaux sur l'enjeu de la rénovation énergétique
- Collecte des données permettant le suivi des indicateurs et l'évolution de l'impact GES des logements
- Améliorer la communication autour du dispositif afin de le faire connaître par tous, au travers des bulletins municipaux par exemple.

Le démarrage du SURE a eu lieu en juin 2020.

Dispositifs financiers

Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) : ADEME

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Seine-et-Marne Environnement
Département 77
Tous les acteurs du dispositif FAIRE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de la plateforme sur trois ans	105 933 €	21 186 €	127 119 €
Total	105 933 €	21 186 €	127 119 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
SARE	59 %	75 078 €
Total		75 078 €
Reste à charge collectivité	41 %	52 041 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectif : Massification de la rénovation énergétique

Indicateur : Nombre d'opérations de rénovation réalisées

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-05-F14	Reconstruction de la station d'épuration d'Esby
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

La station d'épuration d'Esby a été déclarée non conforme en performances (surcharge hydrauliques et surcharge polluantes) au titre la directive cadre européenne sur les eaux résiduaires urbaines (DERU), et de la réglementation nationale.

- Reconstruction pour remise en conformité et augmentation de la capacité en anticipation des besoins futurs

Description détaillée

Les marchés de travaux sont en cours d'analyse d'offres

Dispositifs financiers

Département de Seine-et-Marne
Agence de l'eau

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

- ♦ Collectivités
- ♦ Ville d'Esby
- ♦ Département 77
- ♦ Agence de l'eau
- ♦ Police de l'eau

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Prestations intellectuelles (AMO, MOE etc...)	335 962 €	67 192 €	403 154 €
Prestations de service (géomètre, géotechnicien etc...)	76 873 €	15 375 €	92 248 €
Travaux	4 481 200 €	896 240 €	5 377 440 €
Total	4 894 035 €	978 807 €	5 872 842 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Département 77 sur coût AMO - notifié	15 %	7 073 €
Département 77 sur coût MOE - notifié	15 %	27 726 €
Département 77 sur coût travaux - prévisionnel	10 à 15 %	635 733 €
Agence de l'eau sur coût AMO - notifié	50 %	19 728 €
Agence de l'eau sur coût MOE - notifié	50 %	85 982 €
Agence de l'eau sur coût travaux - prévisionnel	40 %	1 768 480 €
Total		2 544 722 €
Reste à charge collectivité		3 328 120 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Obtention de 6 bilans consécutifs conformes en 2023

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-05-F7	Mise en place du télétravail
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Développement du parc informatique et outils servant à la mise en œuvre du télétravail

Description détaillée

Achat de matériel informatique permettant une mise en place sécurisé et efficace du télétravail, afin de :

- Permettre une réponse rapide aux enjeux de la crise sanitaire
- Réduire les déplacements domicile-travail des agents, ainsi que les émissions de polluant et de gaz à effet de serre induits

L'équipement progressif consiste en un investissement dans l'achat d'ordinateurs portables, ainsi que :

- la mise en place des licences Office 365 : 18 000 € HT par an
- la configuration du pare-feu et les licences afférentes : 1 000 € HT par an.

Dispositifs financiers

En recherche

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat de matériel informatique	40 000 €	8 000 €	48 000 €
Achat de software	17 000 €	3 400 €	20 400 €
	57 000 €	11 400 €	68 400 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Nb de postes de travail portables installés

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Action VEA-05-F17	Réalisation d'un Schéma directeur Réseaux de Chaleur Urbains	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

En tant que communauté d'agglomération, VEA est compétente pour traiter la question de la stratégie énergétique sur les zones en développement et à développer.

Afin de répondre aux différentes lois sur le climat de 2015 et 2019 respectivement Plan Climat Energie et Croissance Verte et Loi Energie Climat, Val d'Europe Agglomération mène une politique d'aménagement global du territoire sur la question de la fourniture de chaleur et de froid.

Description détaillée

Un schéma directeur avait été réalisé en 2013 et a permis la réalisation des réseaux de chaleur sur les ZAC des studios et Congrès, ZAC du Pré de Claye et ZAC Pointe Nord de Chessy, ainsi que le développement de la géothermie pour alimenter Village Nature et Disney (liaison).

Le territoire étant en fort développement, il est nécessaire de mettre à jour ce schéma directeur afin de :

- Consolider les données existantes,
- Prendre en compte les besoins des phases de développement V et VI
- Avoir une réflexion à l'échelle du territoire complet (intégration des nouvelles communes de l'agglomération)

Dispositifs financiers

ADEME

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

- ♦ EVVE
- ♦ SERMET
- ♦ EPA
- ♦ DISNEY
- ♦ VILLAGE NATURE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes	24 000 €	4 800 €	28 800 €
Total	24 000 €	4 800 €	28 800 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
ADEME	50 %	12 000 €
Total		12 000 €
Reste à charge collectivité	50 %	16 800 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Aboutissement de l'étude

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Action VLC-05-F2	ACTIONS EN FAVEUR DU VÉLO
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Actions en faveur du vélo

Description détaillée

Aménagements pour favoriser la circulation en vélo, notamment en centre-ville et à l'école (signalisation au sol et signalisation verticale, parkings à vélo...)

Actions de communication, animations / manifestations sur le thème du vélo

Dispositifs financiers

Fonds propres + subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Aménagements de voirie et parkings à vélos	50 000 €		
Actions de communication, animations / manifestations sur le thème du vélo	10 000 €		
Total	60 000 €		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subventions Régions IDF		
Subventions Département 77		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs

- Favoriser les déplacements de proximité en vélo au cœur du village et à l'école
- Limitation des flux de véhicules et des stationnements anarchiques

Indicateurs de suivi

- Utilisation des aménagements
- Satisfaction des usagers

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
---------------------	--	---

Fiche Action VEA-05-F12	Schéma Directeur Eau Potable
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

L'Agglomération du Val d'Europe est un territoire en développement avec de multiples usages de l'eau : sanitaire, touristique, agricole... L'enjeu de l'approvisionnement en eau potable dans le contexte du changement climatique doit faire naître une réflexion sur une stratégie de distribution de l'eau potable, à l'échelle du territoire.

- Réalisation d'un Schéma Directeur Eau Potable

Description détaillée

Le Schéma directeur eau potable est en cours d'étude, il aura pour objectifs de renforcer le maillage du réseau et permettre une bonne distribution sur le territoire, d'écarter les risques de casses et de fuites, et d'améliorer le rendement sur certaines communes (Villeneuve st Denis et Villeneuve le Comte notamment). De plus, il sera le document de référence pour anticiper les travaux à réaliser dans le cadre de développement du territoire.

Fin de l'étude prévue au second semestre 2021.

Dispositifs financiers

Agence de l'eau
Département de Seine-et-Marne

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- ♦ Collectivités et syndicats
- ♦ SAUR / SUEZ
- ♦ Service de l'état (DTT, agence de l'eau, ARS, DRIEE...)
- ♦ Département 77

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réalisation du schéma directeur	329 500 €	65 900 €	395 400 €
Total	329 500 €	65 900 €	395 400 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Agence de l'eau	80 %	263 600 €
Département de Seine-et-Marne	10 %	32 950 €
Total		296 550 €
Reste à charge collectivité	10 %	98 850 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombre de réunions

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
--------------	--	---

Fiche Action VEA-05-F20	Optimisation énergétique de l'éclairage public
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Réalisation d'optimisation énergétique de l'éclairage public : travaux de remplacement des sources lumineuses par des LED

Description détaillée

Dans une démarche de continuité des travaux d'amélioration de l'éclairage public, une campagne de remplacement des lampes à sodium et iodure par des LED a été lancée depuis 2018. Début 2021, environ 60% des points lumineux ont déjà été remplacés.

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Néant

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Dépenses inscrites au budget 2021	519 792 €	103 958 €	623 750 €
Dépenses à prévoir jusqu'en 2024 (prorata)	1 500 000 €	300 000 €	1 800 000 €
Total	2 019 792 €	403 958 €	2 423 750 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	2 423 750 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectif : Equiper progressivement 100% des points lumineux en LED (environ 60% à ce jour)

Indicateur : Nombre de points lumineux LED remplacés

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	 Villeneuve le Comte
---------------------	---	--

Fiche Action VLC-02-F4	RENATURATION DES SOLS : Abords du stade
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Réhabilitation écologique des abords du stade.

Description détaillée

Le cabinet l'Arbre à cam a été retenu pour être MOE de la rénovation du stade pour un montant d'études de 7 560 €TTC pour une mission complète. Une esquisse et un chiffrage ont été remis par le cabinet le 1^{er} décembre 2020.

Le programme

Le programme validé par la commission jeunesse et sports en date du 2 février 2021.

Accord de principe sur les propositions du paysagiste.

- Prolonger l'allée de la Pointe jusqu'au parking du stade pour favoriser une promenade piétonne, rejoindre le chemin de randonnée et créer ainsi une liaison douce centre-ville - stade – chemins de promenade.
- Reprendre le talus enherbé qui protège le stade des intrusions de véhicules en conservant le caractère talus en pente coté allée et créer une cassure avec des murs en gabion de pierre (favorisant l'habitat naturel de la faune) coté stade pour empêcher la circulation des motos et autres engins motorisés,
- Déplacer l'accès de service du stade face à la place E.J de Rothschild,
- Créer des places de stationnements en gazon renforcé le long de l'allée,
- Fermer les accès arrière sauf celui près du clos du fossé rouge,
- Poser des agrès sportifs intergénérationnels sur parcours santé autour du stade dans les espaces engazonnés,
- Remplacer les modules du Skate-Park
- Installation d'une structure pour enfants – 3 à 12 ans.

Dispositifs financiers

Fonds propres + subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
MOE	6 300 €	20 %	7 560 €
Travaux	453 700 €	20 %	544 440 €
Total	460 000 €	20 %	552 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subventions		
FER (jeux enfants – agrès intergénérationnels)		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Développer les liaisons et cheminements piétons
- Renaturation des sols notamment par la végétalisation des sols sur emplacements parking
- Protéger le stade des intrusions de véhicules et autres engins motorisés en conservant le caractère talus en pente côté allée et créer une cassure avec des murs en gabion de pierre (favorisant l'habitat naturel de la faune et flore), gestion des ressources en eaux, comprenant :
- Abaissement des températures au niveau du sol
- Une phase de sensibilisation : organisation de balades thermiques
- Récupération des eaux de pluies pour espaces verts

Indicateurs de suivi :

- Réception des travaux
- Diminution des consommations arrosage EV
- Gestion des ressources
- Fin d'intrusion véhicules motorisés dans le stade

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	 Villeneuve le Comte
--------------	--	---

Fiche Action	COMMERCES DE CENTRE VILLE
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Maintenir et dynamiser les commerces de centre-ville par différentes actions.

Description détaillée

Accompagner les commerçants dans leur adaptation au commerce de demain, faciliter le stationnement aux abords des commerces, attirer de nouveaux commerces, faire participer les commerces aux manifestations municipales, organisation de marchés, actions commerciales, mise en place de fléchages / signalisations

Dispositifs financiers

Fonds propre + subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mise en place de fléchages/signalisations 2021/2022	15 000 €		
Actions d'accompagnement des commerces sur plusieurs années 2022-2026	65 000 €		
Total	80 000 €		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FISAC		
Région		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Valorisation et pérennisation des commerces locaux
- Attirer de nouveaux commerces
- Mise en occupation des friches commerciales

Indicateurs de suivis :

- Maintien des commerces existants
- Ouverture de nouveaux commerces complémentaires
- Organisation d'animations commerciales

Thématique 3	<p>Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité</p>	
--------------	---	---

Fiche Action VLC-03-F3	ÉMERGENCE DE TIERS LIEUX
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Émergences de tiers lieux

Description détaillée

Projet de café participatif : lieu intergénérationnel, projet de partenariat avec le club du 3^{ème} âge, dans local existant à déterminer (plusieurs possibilités). Remise en état des locaux, acquisition de mobilier et matériel.

Réflexion sur des espaces pour faciliter l'accès au numérique, pour rassembler les jeunes autour de projets liés à la commune, à la culture, ...

Dispositifs financiers

Fonds propres + subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
<input checked="" type="checkbox"/> X (Etudes)	<input checked="" type="checkbox"/> X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Aménagement d'un local municipal pour café participatif (travaux + acquisition mobilier et matériel)	30 000 €		
Projet d'aménagement d'un lieu pour espace numérique et/ou espace jeunes	25 000 €		
Total	55 000 €		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Sollicitation de la DRAC		
Sollicitation de fonds européens		
Sollicitation de la Région		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Ouverture en 2022 du Café Participatif

Indicateurs de suivi :

- Fréquentation / nombre d'adhérents
- Animations / rencontres intergénérationnelles

Fiche Action
n°1-1RENATURATION DES SOLS :
Parking Ecoles / ALSH

Maître d'ouvrage

Mairie de Villeneuve le Comte 77174

Résumé de l'action

Réhabilitation écologique des abords et du parking de l'école publique et du futur ALSH.

Description détaillée

Réaménagement des abords de l'école publique et du futur ALSH comprenant entre autres :

- Une offre de stationnement plus complète ;
- Une requalification du parvis et de l'entrée du futur ALSH avec végétalisation des sols pour une infiltration des eaux pluviales
- Création de jardinières pédagogiques avec plantation de « fruits rouges » sur le parvis de l'école
- Plantation d'arbres fruitiers
- Une simplification des flux routiers et piétons, notamment concernant la visibilité pour la sortie du parc de stationnement du groupe scolaire en travaillant sur l'aménagement d'un îlot végétalisé adapté à une meilleure visibilité dans le cadre de la sécurité des usagers
- Une mutualisation de l'accessibilité PMR avec l'ancienne gare devenue école de musique, en préservant les espaces verts

Le périmètre d'intervention comprend le parc de stationnement du groupe scolaire, la parcelle de l'ancienne gare et le parc de stationnement des terrains sportifs.

Dispositifs financiers

Fonds propres + subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA %	Montant TTC
MOE	2 000 €	20	2 400 €
AMO	15 000 €	20	18 000 €
TRAVAUX	300 000 €	20	360 000 €
Total	317 000 €	20	380 400 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subventions		
AQUI'BRIE		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs

L'amélioration du cadre de vie et la sécurité des enfants aux abords de l'école.

Opération en parallèle et en complément du projet d'aménagement des abords du stade avec la renaturation des sols, l'imperméabilisation des sols urbains pour l'amélioration du cadre de vie et permettre de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favoriser la biodiversité et contribuer à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.

Indicateurs de suivi

Satisfaction des utilisateurs et usagers des établissements scolaires et sportifs.

Suppression des stationnements anarchiques aux abords de l'établissement.

Occupation de l'Hôtel à insectes installé angle Jules Ferry.

Thématique 4	Renforcer une attractivité résidentielle pour tous	
---------------------	---	---

Fiche Action VLC-04-F1	ACQUISITION ET RÉHABILITATION DE STUDIOS ET PARKINGS
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve le Comte

Résumé de l'action

Acquisition et réhabilitation de 4 studios et d'un parking pour créer des logements sociaux ou d'urgence.

Description détaillée

Acquisition et réhabilitation de 4 studios et parking pour créer des logements en centre-ville (logements sociaux ou logements d'urgence) :

Logements : Mise aux normes électrique et accessibilité des studios, isolation, changement des menuiseries si nécessaire, rafraîchissement peintures, remplacement des sols, remplacement des kitchenettes et salle d'eau...

Parking : Végétalisation du parking par la création de stationnements sur dalles engazonnées renforcées afin d'améliorer les infiltrations des eaux pluviales et paysagement de la périphérie du parking le long des murs de clôtures mitoyens.

Dispositifs financiers

Fonds propres et/ou emprunts + subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Terrain - acquisition	600 000 €		
Travaux	150 000 €		
Total	750 000 €		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Fonds national des aides à la pierre (FNAP)		
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Répondre à un besoin de logements sociaux et/ou d'urgence sur Villeneuve le Comte
- La dés-imperméabilisation de sol pour les parkings urbain
- Récupération des eaux de pluie du bâtiment

Indicateurs de suivi :

- Occupation des logements

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
--------------	--	---

Fiche Action VLC-05-F3	Réalisation d'un Accueil de Loisirs
Maître d'ouvrage	Commune de Villeneuve-Le-Comte

Résumé de l'action

Construction d'un Accueil de Loisirs

Description détaillée

A ce jour, la structure d'accueil de loisirs de Villeneuve-le-Comte partage les locaux de l'école. En prévision d'une augmentation de la capacité d'accueil, et par un souhait de séparer spatialement l'accueil de loisirs du temps scolaire, la commune envisage la construction d'un bâtiment propre à l'ALSH.

Les premières hypothèses d'évolution démographique sur la commune montrent la nécessite de création d'un accueil de loisirs de 80 places.

La parcelle recevant l'école possède une zone libre de forme triangulaire, d'une surface d'environ 570 m², située entre l'aile ouest de l'école et la limite cadastrale, qui a été choisie pour implanter le bâtiment en contiguïté avec l'école. Ainsi, certaines salles, la restauration, la salle de motricité et la cour pourront être mutualisées.

Pour la réalisation de cet établissement, la commune a délégué la Maitrise d'Ouvrage à Val d'Europe Agglomération

Le projet consiste en la Construction, en extension du groupe scolaire existant, d'un ALSH d'une surface projetée de 381 m² de surface utile en totalité comprenant :

- Une entrée - Accueil
- Un bureau de direction servant également d'infirmerie
- Une salle des animateurs
- Des sanitaires adultes
- Deux salles d'activités
- Une grande salle polyvalente
- Deux dortoirs
- Des sanitaires enfants avec douche
- Des locaux de rangement intérieur et jeux extérieurs
- Un local ménage
- Des locaux techniques : chaufferie, local CTA, local OM / tri sélectif

Dispositifs financiers

DSIL
CAF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

- VEA

Financement

DEPENSES

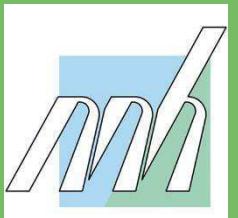
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Coût de l'opération	1 744 840 €	348 968 €	2 093 808 €
Total	1 744 840 €	348 968 €	2 093 808 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL	25 %	436 210 €
CAF	<i>En attente dépôt du dossier</i>	83 333 €
Total		
Reste à charge collectivité		1 574 265 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Avancement selon les phases de l'opération

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F7	Gestion arrosage terrain de foot
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Nous avons un terrain de foot engazonné situé rue de l'Abyme sa dimension est de 100m X 60m. Chaque année le terrain fait l'objet de travaux de régénération comprenant en fin de prestation un engazonnement. Pour permettre la croissance des semences il est prévu l'arrosage du terrain de foot pendant la période estivale. Le but est de mettre en place un arrosage intelligent pour éviter le gaspillage.

Description détaillée

La commune possède un terrain de foot engazonné équipé d'un arrosage intégré. Ce dernier est composé de 28 sprinklers répartis en 7 rangées de 4. Pour gérer les temps d'arrosage il y a un programmeur qui renvoie les informations au niveau de chaque électrovanne qui gère une rangée d'arroseurs.

Après la saison de foot qui se termine en général fin juin début juillet, nous prévoyons un certain nombre de prestations pour une remise en état de la surface engazonnée. En règle générale cela comporte un défeutrage, un décompactage en profondeur avec la réalisation de fentes de suintement remblayées par l'apport de sable de Loire pour conserver le drainage du terrain.

Après ces prestations il est nécessaire de réaliser un ré engazonnement.

Pour favoriser la levée de la pelouse nous arrosons en définissant des créneaux horaires au niveau du programme. Cependant nous constatons une surconsommation car nous n'avons pas de station météo qui prend en compte la pluviométrie et l'hygrométrie du sol.

Le projet consiste à mettre en place ces équipements de remplacer le programmeur afin de pouvoir connecter ces données qui définiront le temps d'arrosage en fonction des besoins réels.

On peut estimer de 30 à 40% les économies d'eau, par exemple nous consommons entre 2.500 et 3.000 m³ d'eau, cela nous ferait une économie estimée de 1.000 m³.

Ce dispositif aura l'avantage de fonctionner en complète autonomie, il évitera ainsi l'intervention d'un agent pour adapter selon leur disponibilité les temps d'arrosage. Aussi cela évitera du gaspillage d'eau qui sera évacuée dans le réseau de drainage.

Dispositifs financiers

Les prestations se décomposent comme suit :

- Terrassement pour l'enfouissement des réseaux entre la station météo et l'armoire où se trouvera le programmeur : 6.000 H.T

- Fourniture et pose d'une station météo équipée d'un pluviomètre et d'un hygromètre : 5.000 HT
- Fourniture et pose d'un programmeur automatique prenant en compte les paramètres de la station et adapté à nos équipements existants : 3.000 H.T
- Raccordement et mise en service de l'installation : 1.000 H.T

Le coût total de l'opération s'élève à : 15.000 euros H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X		

Partenaires

Pas connu à l'heure actuelle peut être l'agence de l'eau mais sans certitude.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
terrassement	6.000	1.200	7.200
Station météo	5.000	1.000	6.000
programmateur	3.000	600	3.600
Raccordement + mise en service	1.000	200	1.200
Total	15.000	3.000	18.000

RECETTES

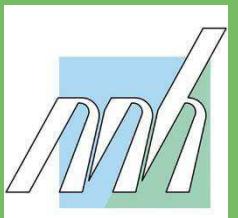
Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de diminuer d'au moins 30% la consommation d'eau pour le terrain de foot engazonné.

Si nous respectons cet objectif nous pourrions économiser presque 1.000 m³ par an. En prenant le montant H.T on pourrait avoir un retour sur investissement dans 7 ans.

L'indicateur de suivi serait bien sûr les factures d'eau.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F12	Pose de brise-soleil classes maternelles GS Charles Fauvet
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Mise en place de brise-soleil sur les vitrages hauts inclinés des toitures shed. Le soleil tape sur les vitrages et la luminosité empêche une utilisation normale des tableaux numériques.

De plus le rayonnement du soleil augmente l'effet de chaleur à l'intérieur de la salle.

Empêcher que les rayons du soleil ne viennent frapper directement sur le vitrage et chauffer la salle par rayonnement.

Description détaillée

Fourniture et pose de brise-soleil en aluminium composés de 9 lames elliptiques.

Lames orientables manuellement.

4 salles de classe à équiper pour une surface vitrée totale de 62m²

Dispositifs financiers

Budget communal

Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissements	50304	10060,80	60364,80
Total			

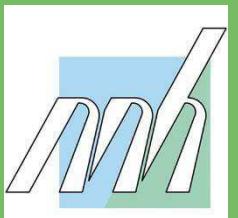
RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Le confort visuel et thermique des enfants et des enseignants pendant les périodes de fortes chaleurs.

Retour des enseignants et des enfants.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F8	Rénovation écologique du revêtement de sol du terrain de foot
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

La commune possède un terrain synthétique d'une dimension réglementaire c'est-à-dire 117m X 75m.

L'aménagement de cette structure date de 2006, nous constatons une dégradation importante des fibres synthétiques et les micros-billes sont du pneu recyclé. L'action consiste à remplacer le gazon synthétique et de mettre en place des micros-billes naturelles en liège.

Description détaillée

VEA a aménagé un terrain synthétique en 2006, comme évoqué ci-dessus la surface avec les dégagements s'élève à 117m X 75m soit une surface de 8.775 m². Cette structure est utilisée fréquemment avec intensité. L'avantage une utilisation permanente de jour comme de nuit même par temps pluvieux.

Du fait de cette utilisation intensive nous constatons l'arrachement des fibres synthétiques qui laissent apparaître dans certains endroits du stade les micros billes caoutchoutées. L'autre inconvénient est la nature de ces billes qui proviennent de pneus recyclés, par fortes chaleurs il est constaté des émanations plus ou moins nocives pour les utilisateurs d'autant plus qu'ils peuvent être en contact direct.

Le projet consisterait à procéder à l'aspiration et à l'évacuation de ces micros billes et à la dépose de la moquette en place. Pour pouvoir mener à bien ces premières passations il faudrait procéder à la dépose de buts et des abris de touche. Nous avons constaté à certains endroits des affaissements ce qui nécessiterait de prévoir des reprises partielles de la couche porteuse. Un niveling du terrain par guidage laser serait nécessaire afin de retrouver une planimétrie répondant aux normes des terrains de foot.

Pour permettre l'évacuation des eaux d'infiltration il y a un réseau de drainage avec une évacuation vers le réseau d'assainissement. Dans le cadre de ces travaux il serait nécessaire de vérifier ces tranchées drainantes ainsi que le drain collecteur en fond de tranchée pour vérifier son efficacité.

Après toutes ces prestations de reprise et de vérifications il est prévu la fourniture et la pose d'un gazon synthétique type LIMONTA avec un remplissage de sable pour le lester et des billes en liège.

Avant la pose de ce gazon il peut être envisagé la pose d'une sous couche de souplesse. Nous sommes dans une démarche d'un procédé d'écologique car l'ensemble des produits choisis pourra faire l'objet d'un recyclage.

Après il faudra prévoir la repose des abris de touche et des buts et procéder aux essais qualitatifs du revêtement.

Dispositifs financiers

Les prestations se décomposent comme suit :

- Travaux préparatoires 8.600 euros H.T
- Démolition et terrassement 76.450 euros H.T
- Vérification et réparation du système de drainage 16.450 euros H.T
- Reprise ponctuelle du fond de forme 13.000 euros H.T
- Fourniture et pose du gazon synthétique avec sablage et liège 311.500 H.T
- Repose des équipements 6.500 H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Pas connu à l'heure actuelle, je ne sais pas si on peut avoir des partenaires.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux préparatoires	8.600	1.720	13.320
Démolition et terrassement	76.450	15.290	91.740
Vérification et réparation drainage	16.450	3.290	19.740
Reprise fond de forme	13.000	2.600	15.600
Fourniture et pose du gazon	311.500	62.300	373.800
Repose des équipements	6.500	2.300	7.800
Total	432.500	87.500	522.000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de remettre en état le terrain avec des choix de matériaux qui ont moins d'impact sur l'environnement et sur la santé des utilisateurs.

Rendre conforme à l'homologation du terrain au niveau 5-6 SY, il sera nécessaire de faire passer un bureau de contrôle pour l'homologation.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F17	Potager Pédagogique
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Proposer un espace extérieur pédagogique destiné à connecter les habitants de Magny-le-Hongre à la nature via un potager qui constitue un écosystème complet à savoir : le sol, les fleurs, les plantes sauvages, les arbres, les fruits et légumes, les animaux et les insectes.

Description détaillée

Sur un terrain de 2 000 m² à proximité de l'école Veil Rue des Labours :

Utiliser ce site comme base afin d'organiser les ateliers et animations ci-dessous : - Cultiver fruits et légumes en suivant une production de la graine à l'assiette ;

- Savoir réaliser des boutures et semis et comprendre les besoins d'une plante ;
- Comprendre le fonctionnement d'un sol à travers des promenades en forêt ;
- Fabriquer des nichoirs à mammifères, oiseaux et reptiles ;
- Savoir reconnaître les insectes et plantes principales de notre région ;
- Comprendre l'importance de l'économie de l'eau et de la bonne gestion de nos déchets via les composteurs ;
- Organiser des stages nature de 3 à 5 jours pendant les vacances scolaires de façon à aborder tous les points mentionnés ci-dessus.

Les besoins du site réalisés par la société :

Le site doit avoir la capacité d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Le site doit être au minimum sécurisé par des ganivelles de 1m20 de façon à ne pas rendre complètement libre aux promeneurs l'accès aux productions et au matériel pédagogique.

Un abris type chalet d'au minimum 30 m² (photo ci-dessous), un espace de production de jeunes plants type serre/yourte (photo ci-dessous) et un abri pour l'outillage seront prévus par la société.

Des tables en bois seront également sur le site pour les ateliers, les pique-niques, etc.

I. **Les besoins du site réalisés par la société :**

II. Le site doit avoir la capacité d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

III. Le site doit être au minimum sécurisé par des ganivelles de 1m20 de façon à ne pas rendre complètement libre aux promeneurs l'accès aux productions et au matériel pédagogique.

IV. Un abris type chalet d'au minimum 30 m² (photo ci-dessous), un espace de production de jeunes plants type serre/yourte (photo ci-dessous) et un abri pour l'outillage seront prévus par la société.

Des tables en bois seront également sur le site pour les ateliers, les pique-niques, etc.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

La société YATOUKIPOUSSE, domiciliée au 27 bis rue de Saint-Quentin à Saint Germain sur Morin, a été créée en Octobre 2020 par Charles Georgeot, 33 ans, diplômé d'un Master en Développement Durable spécialisé dans la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, également titulaire d'un BTS et d'une licence en biologie végétale. Après être passé par Disney, Villages Nature et la ville de Vincennes en tant que responsable de service Espaces Verts, le constat d'un manque de connaissances sur la nature et le végétal en général a fait naître la société YATOUKIPOUSSE, dans le but de proposer l'aménagement et l'animation de sites pédagogiques destinés à reconnecter les enfants et adultes à la nature.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Implantation	68 000	13 600	81 600
Fonctionnement annuel	75 000	15 000	90 000
			171 600

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		0
Reste à charge collectivité		171 600

Objectifs et indicateurs de suivi

Les jardins pédagogiques, éducatifs et écologiques répondent aux besoins de recréer le lien et la compréhension entre la nature et l'humain. Créer ou entretenir un jardin pédagogique est un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F16	Nouveaux jardins et vergers familiaux
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Développement de jardins familiaux et d'un verger familial au Nord de la commune.

Description détaillée

Afin de proposer des parcelles potagères aux futurs habitants en collectif, la ville souhaite créer une zone de jardins familiaux au nord de la commune où le développement urbain est en cours avec plus de 350 logements à venir dont une majorité en collectif sans jardins.

Il sera proposé des parcelles en location avec des tailles allant de 40 à 80M2, les jardiniers bénéficieront en complément d'un espace rangement dans un chalet en bois, et de points d'eau dont un qui puisera dans une réserve alimentée par les eaux de pluies et l'autre sur le réseau.

Par ailleurs, une zone sera dédiée au développement arboricole avec une mise en location d'arbres fruitiers auprès de habitants, un accompagnement sera prévu pour un apprentissage de la gestion arboricole.

L'ensemble de l'aménagement est prévu sur une grande parcelle de 7 000 M2.

La répartition est la suivante : 1 500 M2 pour les jardins familiaux et 5 500 M2 pour le verger familial.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Aménagement terrassement du terrain, chemin d'accès routier	150 000 €	30 000	180 000
Création zone Jardins (séparation grillagée, amené d'eau, puits, chalet bois)	45 000 €	9000	54 000
Plantation d'arbres	8 000 €	1600	9600
Total			243 600

RECETTES

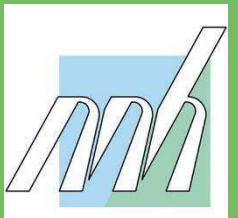
Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		243 600

Objectifs et indicateurs de suivi

Favoriser la culture locale bio, permettre aux locataires à bas revenu de faire des économies et de consommer sainement.

Permettre aux locataires de se réapproprier un savoir-faire en matière potagère et arboricole.

Entretenir un espace agricole avec des cultures de qualité et ainsi garantir ce patrimoine dans le temps.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F21	Installation de panneaux solaires pour la crèche et les groupes scolaires
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Mise en place de panneaux solaires et ou photovoltaïques pour produire de l'énergie propre. Assurer une autonomie partielle pour la production d'énergie.

Description détaillée

Les panneaux installés pourront assurer la fourniture d'électricité pour la production d'eau chaude dans un premier temps et peut-être une partie de l'éclairage. Des études sur les bilans de puissances sont à mener en parallèle. Lorsque la production n'est pas suffisante le système pourra basculer sur une fourniture d'électricité classique.

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

Financement

DEPENSES

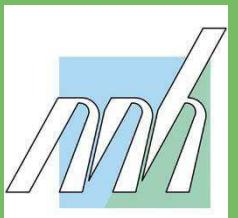
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissements	200 000	40 000	240 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Faire des économies d'énergie, consommer plus propre. Les indicateurs sont les factures d'électricité.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F18	Acquisition d'un banc solaire connecté
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Acquisition d'un banc solaire connecté pour installation place de la Mairie.

Description détaillée

Acquisition d'un banc intelligent STEORA à alimentation solaire, comprenant :

- . Des stations de recharge alimentées par l'énergie solaire
- . Des hotspot WI-FI
- . Des tableaux de bord en ligne (production d'énergie, nombre de charges sans fil et USB, température de l'air, consommation internet...)
- . La possibilité de modification en ligne du banc (éclairage LED, couleur de lumière RVB, page d'accueil...)
- . La mise à jour du logiciel en ligne
- . Routeur et clé USB pour internet mobile

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Financement

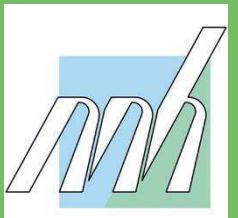
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat d'un banc			2866,08
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F19	ECLAIRAGE LED DES TERRAINS DE FOOT HERBE ET SYNTHETIQUE
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

L'ensemble des terrains de foot est équipé d'un éclairage spécifique pour permettre les entraînements et les matchs officiels. Les lanternes qui sont en place datent de plus de 10 ans. Les projecteurs asymétriques de chez THORN ont un éclairage à base d'une lampe à iodure métallique, les technologies LED ont bien évoluées et permettent maintenant de pouvoir éclairer une surface de terrain de foot.

Description détaillée

Chaque terrain de foot est équipé de 4 mâts de 16 mètres de hauteur positionnés dans chaque angle avec 3 projecteurs à iodure métallique de la marque THORN réf : « champion » ainsi un terrain est équipé de 12 projecteurs. Les lampes qui sont dans les projecteurs sont de 2.000 WATT, leur durée de vie est relativement limitée ce qui nécessite des relampages tous les 3 ou 4 ans en fonction du nombre d'heure d'utilisation. Ces prestations coutent cher car cela nécessite l'intervention par cordistes pour remplacer le matériel. Pour information un forfait d'une journée s'élève à 600 euros.

Nous rencontrons des pannes récurrentes et des consommations électriques importantes. Le projet consiste à conserver les mâts pour chaque terrain et de remplacer chaque point lumineux par un projecteur LED de haute performance avec une distribution lumineuse à 60 degrés.

Pour obtenir un éclairage uniforme il faudra de 12 à 16 projecteurs. Ces derniers seront équipés d'une visière évitant la déperdition lumineuse et répondant à la réglementation de l'arrêté du 18 décembre 2017.

Chaque projecteur sera équipé d'un driver qui permettra en fonction de l'utilisation de définir le niveau d'éclairage. Un contrôleur automatique central définira l'éclairage en fonction de l'heure mais également de refaire une distribution pour procéder à des éclairages par demi terrain. L'objectif est d'adapter l'éclairage en fonction du nombre d'utilisateurs. Par exemple une équipe peut utiliser la moitié d'un terrain avec une diminution d'éclairage de 50 %.

Dispositifs financiers

Les prestations se décomposent comme suit :

- Acquisition de projecteurs LED haute performance de la marque THORM ou similaires 17.000 euros TTC
- Les appareillages programmables adaptés aux projecteurs 10.000 euros TTC
- Contrôleur d'automatisation centrale 1.500 euros TTC
- Ensemble de petites fournitures 3.000 euros TTC

Un coût total pour un terrain de foot de 31.500 euros TTC sans les prestations des cordistes. Pour mener à bien le projet pour un terrain, il faut prendre en compte un forfait de 3.600 euros TTC pour les cordistes soit 35.000 euros TTC par terrain.

Si nous faisons les 2 terrains de foot le montant des prestations s'élèverait à 70.000 euros TTC.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		Terrain de foot engazonné des Peupliers	Terrain synthétique	

Partenaires

Il est difficile de définir un partenaire pour ce type de prestations.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Projecteurs LED	27.200	6.800	34.000
Drivers	16.000	4.000	20.000
Contrôleur	2.400	600	3.000
Petites fournitures	4800	1.200	6.000
Cordistes	5.760	1440	7.200
Total	56.160	14.040	70.200

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

La consommation moyenne annuelle d'un terrain de foot est de 6.000 euros. Les coûts de maintenance sont d'environ 3.000 euros par an. La réduction de la consommation électrique peut être d'au moins 60 % soit 6.600 euros d'économie chaque année en prenant en compte les frais de maintenance. Pour un investissement de 35.100 euros par terrain il faudra un peu de 5 ans pour pouvoir amortir l'investissement.

Les indicateurs seront forcément les factures d'énergie et l'absence d'intervention par un prestataire extérieur.

Thématique 1	Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré	
---------------------	--	---

Fiche Projet SER-O1-F1	Réalisation d'une charte sur l'implantation de l'arbre
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Dans le cadre de l'important développement urbanistique du territoire communal, transmettre aux aménageurs et promoteurs un cahier des charges sur l'implantation des arbres adaptés à notre territoire à réaliser par un bureau d'études.

Description détaillée

Mandater un bureau d'études afin de définir les attentes de la collectivité en matière de plantation d'arbres et de technicité afin de limiter les impacts négatifs à moyen et long termes de la gestion arboricole.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réalisation d'une étude	10000	2000	12000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	12000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Limitation des problèmes de voirie : percement des conduites d'assainissement et des revêtements
- Amélioration de la luminosité dans les logements des riverains
- Economie d'élagage et d'entretien (ramassage de feuilles...)

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F30	Refonte et optimisation des installations de chauffage dans les GS
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Après étude énergétique et bilan de l'état des installations de chauffage, optimisation du système et des régulations.

Description détaillée

Mise en place de régulations performantes, calorifugeage des tuyaux apparents de chauffage, installation de pompe et circulateurs à débit variable, nettoyage des réseaux et mise en place de pots à boue.

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissements	80000	16000	96000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Le confort visuel et thermique des enfants et des enseignants pendant les périodes estivales et de mi-saison.

Retour des enseignants et des enfants.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MON-O5-F1	Création d'un Centre de Loisirs
Maître d'ouvrage	Mairie de MONTRY

Résumé de l'action

La ville de MONTRY, organise, depuis de nombreuses années, un accueil périscolaire et un accueil de Loisirs sans hébergements dans les groupes scolaires de la commune avec les contraintes notamment d'occupations des locaux et de partage des locaux que cela représente.

C'est pourquoi, soucieuse de pouvoir proposer un accueil de qualité, la municipalité a décidé de créer un site dédié aux accueils des enfants de maternelles et d'élémentaires d'une capacité de 100 places, intégrant ainsi les prochaines évolutions de population de la commune.

Description détaillée

Situé sur le site du groupe scolaire Pergaud, la réserve foncière ainsi que l'accès et le parking du futur Centre de Loisirs ont fait l'objet de négociation entre la commune et des aménageurs privés dans le cadre d'opérations d'aménagement et sont réalisés à ce jour.

Le Centre de Loisirs de la commune devra pouvoir recevoir 100 enfants dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité tout en réalisant les objectifs décrits dans le projet pédagogique communal des ALSH.

Afin de rationaliser les coûts, la commune décide d'implanter cet équipement sur le site du groupe scolaire Pergaud afin de mutualiser notamment toute la partie restauration avec le groupe scolaire permettant ainsi de faire baisser le coût d'investissement de ce projet.

Composé de plusieurs salles d'activités, le Centre de Loisirs sera implanté sur une parcelle de 2100 m² contiguë au City Stade. Les animateurs pourront également profiter des équipements de cette installation ouverte au public.

Dispositifs financiers

Le projet est financé par la commune. Nous solliciterons des subventions de la Région, de la CAF et de l'Etat.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Partenaires

A ce stade du projet : La Région.

En attente d'accord de l'Etat, la CAF et le Département.

Financement

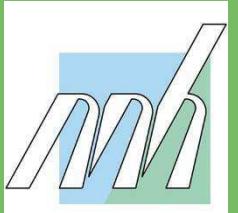
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Création du CDL	1 044 492.00	20%	1 253 390.40
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
CAR		400 000.00
CAF		
DSIL		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F24	Réaliser un bilan énergétique des bâtiments communaux les plus énergivores	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE	

Résumé de l'action

Faire procéder à un bilan énergétique des bâtiments communaux qui sont les plus gros consommateurs d'énergie. 3 groupes scolaires sont concernés et 1 gymnase car ils sont les plus énergivores et des solutions sont à trouver les rendre plus sobres en énergie.

Description détaillée

Par le biais de notre adhésion au groupement de commande SIPPEREC nous avons accès à un bouquet comprenant la mise en relation avec un bureau d'étude spécialisé.

Dispositifs financiers

Budget communal

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

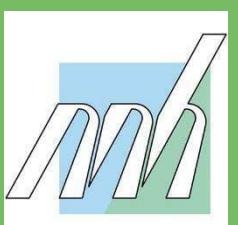
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
GS Les Semailles	4000	800	4800
GS Eric Tabarly	4000	800	4800
GS Charles Fauvet	4000	800	4800
Gymnase Emilie Andéol	4000	800	4800
Total	16000	3200	19200

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F28	Isolation sous toiture Ferme Toque Bois et étude pour installation d'une chaudière biomasse à la place de la chaudière gaz
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Suite à l'acquisition d'une ancienne ferme par la Ville, réhabilitée en locaux tertiaires, il faut procéder à l'isolation sous toiture du bâtiment principale.

Bien que récente, une étude va être menée pour remplacer l'actuelle chaudière gaz par une chaudière biomasse.

Des travaux d'isolation supplémentaire des murs et du plancher ne sont pas nécessaires, car la rénovation est récente.

L'orientation de la maison, ne permet pas la mise en œuvre de panneaux solaire photovoltaïques.

Description détaillée

Mise en œuvre de laine de roche fixée sous les pants de toiture. Pose de plaque de plâtre avec réalisation de bandes.

Installation d'une chaudière biomasse dans la cave du local à la place de la chaudière gaz.

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Isolation sous toiture	10 000	2 000	12 000
Chaudière biomasse	25 000	5 000	30 000
Total	35 000	7 000	42 000

RECETTES

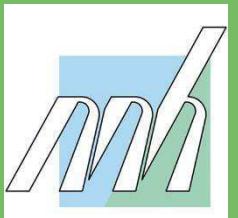
Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Economie d'énergie en évitant la déperdition de chaleur par la toiture.

Economie grâce à l'achat du combustible bois ou dérivé de la chaudière biomasse.

Baisse des factures liés au chauffage.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F29	Mise en œuvre de menuiseries performantes au GS Semailles
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Le GS Les Semailles est le premier groupe scolaire à avoir été construit sur la commune de Magny le Hongre en 1994. Les menuiseries extérieures, laissent passer l'air ce qui crée des courants d'air en hiver et entraîne une consommation excessive d'énergie pour chauffer les pièces.

Mise en œuvre de panneaux solaires photovoltaïques sur des zones dégagées des toitures terrasses.

Description détaillée

Remise en jeu de toutes les menuiseries extérieures, mise en œuvre de joints pour éviter le passage de l'air. Remplacement des éléments défectueux par des équipements plus performants.

Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques permettant d'assurer une partie de la production d'électricité, éclairage des salles de classe, petit matériel électroménager, ...

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Menuiseries extérieures	17 000	3 400	20 400
Panneaux photovoltaïques	300 000	60 000	360 000
Total	317 000	63 400	380 400

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Le confort thermique des enfants et des enseignants pendant les périodes hivernales. Produire une énergie plus propre.

Retour des enseignants et des enfants.

Réduction des factures d'électricité

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Projet SER-O2-F1	Végétalisation des allées de l'ancien cimetière
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Végétaliser les allées de l'ancien cimetière

Description détaillée

Afin de respecter la norme zéro produit phytosanitaire et de lutter contre la minéralisation des sols, il convient de réaménager les allées du cimetière et de les végétaliser par la mise en place de graines herbacées permettant une circulation piétonne en sécurité. Le choix des espèces sera fait en cohérence avec les essences locales, adapté à la station géo climatique et à l'environnement proche.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Contact avec AquiBrie sera pris prochainement.

Financement

DEPENSES

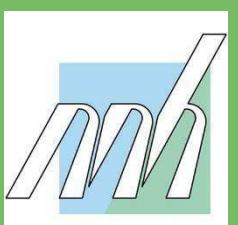
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Préparation des sols et ensemencement	15000	3000	18000
Total	15000	3000	18000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	18000

Objectifs et indicateurs de suivi

- lutter contre la minéralisation des sols

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F26	Mise en œuvre d'une façade vitrée en aluminium avec porte à 2 ouvrants à la salle Serge Goudailler et de panneaux photovoltaïques
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Remplacement la façade vitrée existante en bois par une façade en aluminium. La façade est exposée aux intempéries et est très dégradée. La porte à du mal à fermer et n'est plus étanche à l'air et le vitrage n'est pas performant, ce qui provoque une surchauffe en été.
Sur la toiture exposée sud, mise en œuvre de panneaux solaires photovoltaïques.

Description détaillée

Dépose de la façade actuelle en bois et remplacement par une façade en aluminium avec des vitrages et une isolation plus performante. Le coloris rappellera le bois.

Sur le pan de toiture exposé sud, mise en œuvre de panneaux photovoltaïques permettant d'assurer une partie de la production d'électricité pour le fonctionnement du chauffage en hiver, de la production d'eau chaude et du petit matériel électroménager. La surface de toiture exposé sud est d'environ 130 m².

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Remplacement de la façade vitrée	50 000	10 000	60 000
Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques	130 000	26 000	156 000
Total	180 000	36 000	216 000

RECETTES

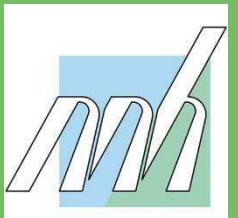
Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Le confort thermique des utilisateurs de la salle.

Economie d'énergie l'hiver, moins de passage d'air par les menuiseries.

Utilisation des ENR pour tendre vers un territoire plus sobre et autonome en énergie.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F25	MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE LED ET DETECTEURS DE PRESENCE POUR LES GROUPES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

L'ensemble des groupes scolaires et centres de loisirs n'ont aucun équipement en LED en ce qui concerne l'éclairage. Pour l'école des Semailles construite en 1994 nous avons dans les salles de classe et les couloirs des projecteurs avec un éclairage indirect. Outre les pannes nous avons de consommations électriques qui peuvent être réduites par un choix de matériel mieux adapté avec un taux d'éclairage satisfaisant. Il existe à ce jour de dispositifs complémentaires évitant le gaspillage par la mise en place de détecteurs de présence pour les pièces occupées. Le matériel est vieillissant et génère des pannes à répétition.

Le projet concerne 4 groupes scolaires et nos 3 centres de loisirs. Pour 3 groupes scolaires la surface de chaque structure est de 3500 m², et pour les centres de loisirs entre 800 et 1100m².

Description détaillée

Les travaux consistent à déposer l'ensemble des équipements d'éclairage par la régie municipale il en est de même pour le câblage et les systèmes de protection. Pour intervenir nous avons à notre disposition une nacelle intérieure qui permet d'accéder à ces équipements. L'ensemble des classes feront l'objet d'une étude d'éclairage afin de définir les produits et leur puissance pour obtenir un éclairage uniforme. Il est envisagé de mettre en place différents départs qui seront utilisés en fonction de la luminosité requise. Des dispositifs complémentaires de détection de présence seront mis en place afin d'éviter du gaspillage lors de l'absence de personnes ou d'élèves au niveau de la structure.

Nous procéderons à une consultation auprès de nos fournisseurs afin d'obtenir les meilleurs produits. La consommation électrique représente un poste important pour les groupes scolaires et les centres de loisirs du fait du nombre de locaux et de leur utilisation intensive pendant la période scolaire et périscolaire.

Dispositifs financiers

Les prestations VONT SE DECOMPOSER PAR STRUCTURE :

1. Ecole des Semailles :

Fourniture des équipements LED 25.000 euros TTC

Fourniture de petits équipements câblage, détecteurs de présence ...10.000 euros TTC

Temps de travail régie municipale 8.000 euros TTC

Soit un total de 43.000 euros TTC.

2. Ecole Eric Tabarly :

Fourniture des équipements LED 26.000 euros TTC

Fourniture de petits équipements câblage, détecteurs de présence ...10.000 euros TTC

Temps de travail régie municipale 8.000 euros TTC

Soit un total de 44.000 euros TTC.

3. Ecole C. Fauvet :

Fourniture des équipements LED 23.000 euros TTC

Fourniture de petits équipements câblage, détecteurs de présence ...09.000 euros TTC

Temps de travail régie municipale 8.000 euros TTC

Soit un total de 40.000 euros TTC.

4. Ecole S. Veil :

Fourniture des équipements LED 9.000 euros TTC

Fourniture de petits équipements câblage, détecteurs de présence ...3.000 euros TTC

Temps de travail régie municipale 4.000 euros TTC

Soit un total de 16.000 euros TTC.

5. Ensemble des centres de loisirs :

Fourniture des équipements LED 18.000 euros TTC

Fourniture de petits équipements câblage, détecteurs de présence ...9.000 euros TTC

Temps de travail régie municipale 8.000 euros TTC

Soit un total de 35.000 euros TTC.

Ces investissements vont permettent une réduction des consommations électriques d'au moins 50 %, les frais de maintenance seront également réduits sur la même valeur que la consommation.

Par exemple pour le groupe scolaire Tabarly la consommation annuelle moyenne est de 18.000 euros TTC ainsi on peut faire une économie de 9.000 euros par an. Au bout de 5 ans l'investissement sera amorti voir même 4 ans si on ne prend pas en compte le temps passé par la régie municipale.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	Semailles	Tabarly	Fauvet	S. Veil + centres de loisirs

Partenaires

La Région Ile de France pourra participer dans le cadre d'une subvention sur le développement durable, comme évoqué il est difficile de définir un montant de subvention.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture équipements LED	81.000	20.000	101.000
Petits équipements	32.800	8.200	41.000
Temps de travail Régie	28.800	7.200	36.000
Total	142.600	35.400	178.000

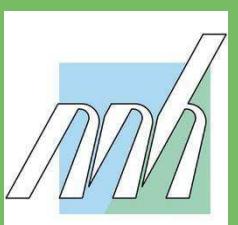
RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Conseil régional IDF	70 sur les fournitures + équipements	79.660
Total		79.660 HT
Reste à charge collectivité		98.340

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de réduire les frais de fonctionnement par des investissements judicieux. Nous pouvons ainsi obtenir une réduction significative de la consommation électrique, d'autant plus que le prix du KWT/H va augmenter dans les prochaines années. Sans prendre en compte les recettes possibles, l'amortissement de l'investissement se ferait sur 5 ans.

L'indicateur de suivi sera la diminution du montant des factures d'énergie et du nombre d'intervention de la régie municipale. Il faut savoir que la commune a commencé par un premier bâtiment qui est le gymnase E. Andéol.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F15	Vitrage à contrôle solaire groupe scolaire Eric Tabarly
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Remplacement des menuiseries et vitrages existants par des menuiseries équipées de vitrage à contrôle solaire

Description détaillée

Fourniture et pose de menuiseries plus étanches à l'air et équipées de vitrages à contrôle solaire. Facteur solaire des vitrage $g= 0.32$. Remplacement de la totalité des menuiseries et vitrages sur le bâtiment. Réduction de 3 à 4 °C permettant de rester sous la limite des 28°C, seuil de l'inconfort.

Réduction des surchauffes estivales et de mi-saison. La lumière naturelle est adoucie, confort visuel pour les occupants.

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissements	570 000	114 000	684 000
Total			

RECETTES

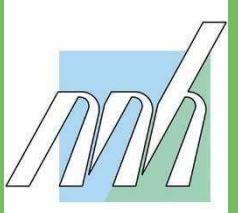
Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Réduction de l'utilisation de la climatisation dans les salles de classes.

Le confort visuel et thermique des enfants et des enseignants pendant les périodes estivales et de mi-saison.

Retour des enseignants et des enfants.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F27	PASSAGE EN LED HALLE DES SPORTS
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

La halle des sports a été construite en 2011/2012, elle présente une surface nette de 1450m². A l'analyse des équipements d'éclairage intérieur il n'a été constaté aucun dispositif en LED. L'objectif est de remplacer ces équipements traditionnels pour l'ensemble des locaux qui composent cette structure.

L'espace extérieur est composé d'une aire de stationnement où l'éclairage est fait par des lanternes en LED de la marque ECLATEC. La commune prévoit cet investissement pour réduire les coûts de maintenance et de consommation.

Description détaillée

La halle des sports est composée d'une grande salle de 1050m², d'un hall d'entrée, d'un vestiaire et d'un sanitaire encadrant, de 4 vestiaires sportifs et de blocs de douches pour les sportifs, puis de 2 WC et 5 dépôts. Le reste est composé de locaux techniques.

Comme évoqué il n'y a aucun dispositif à LED permettant l'éclairage de l'ensemble de ces locaux. Pour la grande salle de sport il a été mis en place des équipements de tubes 4 X 49 Watt équipés de grilles de protection. Cependant, on constate des pannes récurrentes qui nécessitent l'emploi d'une nacelle intérieure adaptée à la hauteur des équipements en place. Pour ce qui concerne les autres locaux nous avons également des éclairages traditionnels de la marque THORN.

Les travaux consistent à déposer l'ensemble de ces équipements par la régie municipale. Nous procédon à l'acquisition de fournitures suite à une consultation auprès de nos fournisseurs agréés. Une étude d'éclairage sera faite pour la salle des sports afin de définir avec exactitude en fonction des produits leur emplacement et leur puissance afin d'obtenir un éclairage de 500 à 600 LUX au m² en tout point.

La réflexion se porte sur la mise en place de cloches de LED au nombre de 36, identiques à celles mises en place au gymnase E. Andéol.

Pour répondre à la réglementation des activités sportives ces cloches en LED seront positionnées au moins à 7m du sol.

Pour les autres locaux il s'agit de mettre en place soit des dalles ou des panneaux LED.

Pour l'éclairage extérieur du bâtiment il s'agira d'appliques LED OPAL.

Les blocs de douches seront équipés d'un éclairage étanche.

La régie municipale est constituée d'une équipe de 2 électriciens, nous envisageons que cette prestation soit faite par cette régie.

Il sera mis en place pour diminuer la consommation électrique et en fonction des activités des variateurs d'intensité.

Dispositifs financiers

Les prestations se décomposent comme suit :

- Fourniture des équipements LED 12.000 euros TTC.
- Location d'une nacelle élévatrice 3.000 euros TTC.
- Fourniture de petits équipements (câblage, variateurs, disjoncteurs ...) 5.000 euros TTC.
- Temps de travail de la régie municipale 4200 euros TTC.
- Cet investissement va permettre une réduction des consommations électriques d'au moins 50% et idem pour les frais de maintenance. Pour information nous avons une consommation électrique d'environ 8.000 euros par an, ce qui fera une économie de 4.000 euros. L'investissement pourra être amorti en 5 ans.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			X	

Partenaires

Pour la fourniture tout dépendra de la consultation.

La région Ile de France pourra participer dans le cadre d'une subvention selon un plan de relance ; il est difficile de prévoir les subventions possibles pour 2024.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
FOURNITURE DES LAMPES LED	10.000	2. 000	12.000
LOCATION NACELLE	2.500	500	3.000
PETIT EQUIPEMENT	4166	834	5.000
Total	16.676	3.334	20.000

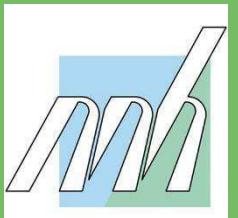
RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
CONSEIL REGIONAL IDF	70 % sur les fournitures	7.000
CONSEIL REGIONAL IDF	70 % petit équipement	2916
Total		9916
Reste à charge collectivité		10.084

Objectifs et indicateurs de suivi

Comme évoqué précédemment l'objectif est de réduire les frais de fonctionnement par des investissements judicieux. Nous pouvons ainsi obtenir une réduction significative de la consommation électrique d'autant plus que le prix du KWH va augmenter dans les prochaines années. Sans prendre en compte des recettes possibles l'amortissement de l'investissement se ferait sur 5 ans.

L'indicateur de suivi sera matérialisé par les factures de notre fournisseur d'énergie et l'inventaire du nombre d'interventions pour cette structure.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F13	Pose de stores extérieurs au GS C. Fauvet
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Au groupe scolaire de C. Fauvet, nous avons 4 classes équipées de grandes baies vitrées en hauteur permettant de créer un apport de lumière. Ces baies outre la luminosité importante sont aussi source de chaleur.

Le projet consiste à conserver ces équipements mais de mettre des stores extérieurs afin de réduire la luminosité et l'apport de chaleur. Nous sommes dans une démarche d'isolation passive.

Description détaillée

Le groupe scolaire C. Fauvet possède 8 classes de maternelle dont 4 sont équipées de grandes baies vitrées en partie haute et en partie centrale des classes. Dernièrement elles ont été équipées de TNI (tableau numérique interactif).

Ces baies vitrées de grande taille ont 2 inconvénients majeurs à savoir, un apport de luminosité important ayant pour conséquence l'impossibilité d'utiliser les TNI en période d'ensoleillement et en période de fortes chaleurs il est impossible de diminuer l'apport calorifique à l'intérieur des classes par un dispositif spécifique.

Le projet consiste en la mise en place de stores automatisés à l'extérieur afin de pouvoir répondre à ces 2 inconvénients.

La commande automatique permettra à l'enseignante de pouvoir manœuvrer les stores sans aucun effort.

Ces stores sont constitués de lames en aluminium, le choix des coloris se fait en fonction de l'orientation de la commune.

Dispositifs financiers

Les prestations se décomposent comme suit :

- Fourniture et pose de stores en extérieur avec une commande électrique le coût pour une classe s'élève à 10.000 euros H.T soit pour 4 classes 40.000 H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Inconnu pour le moment.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture et pose pour 4 classes	40.000	8.000	48.000
Total	40.000	8.000	48.000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de réduire la luminosité et la chaleur à l'intérieur des classes.

Nous aurons mis en place des relevés de température par des capteurs, ainsi on pourra estimer l'efficacité de ces investissements.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------------	--	---

Fiche Projet SER-O5-F1	Favoriser les circulations douces
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Créer une voirie partagée piétons/véhicules

Description détaillée

Créer une voirie partagée piétons/véhicules secteur rue de l'Erable afin de favoriser les modes de circulation alternatifs à la voiture individuelle sur les trajets courts intra communaux.

Déployer les dispositifs de sécurité en signalisations horizontale et verticale.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Peinture routière	10000	2000	12000
Fourniture et pose de panneaux	10000	2000	12000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	24000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Satisfaction des habitants du secteur
- Favoriser l'utilisation de moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle en toute sécurité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F23	Remplacement de la chaudière à fioul de l'église par un système plus performant
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Procéder au remplacement de la chaudière à fioul par un système performant et plus propre.

Description détaillée

Après une étude sur les possibilités d'installation et de performance, fourniture et pose d'un système de chauffage par soufflage au sol.

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

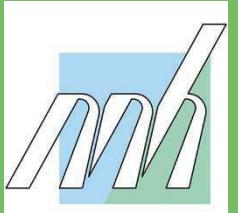
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Chaudière + tx de raccordement	40000 HT	8000	48000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Opter pour un système plus respectueux de l'environnement et plus performant tout en continuant à garantir le confort des pratiquants.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F22	Installation de tuiles photovoltaïques sur la toiture de l'ancienne mairie
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Rénovation de la toiture de l'ancienne mairie avec installation d'une couverture par des tuiles photovoltaïques

Description détaillée

L'ancienne mairie est un bâtiment historique de Magny le Hongre, siège de plusieurs associations. La nécessité de rénover ce bâtiment en commençant par sa toiture s'inscrit naturellement dans le développement des énergies renouvelables. Le choix d'une technologie et d'une conception française est un point d'importance de même que l'esthétique et l'efficacité énergétique. Cette solution intégrée photovoltaïque sans compromis esthétique nous est proposée par la société Akuo. Elle permettra à un premier bâtiment communal de produire une électricité renouvelable

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

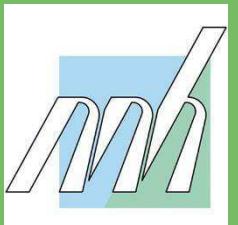
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fournitures de tuiles photovoltaïques et équipements électriques	15000	3000	18000
Fourniture de tuiles non actives pour le pan nord	9000	1800	10800
Pose	4000	800	4800
Electricien + CONSUEL	2000	400	2400
Total	30000	6000	36000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F9	Mise en œuvre d'une peinture réfléchissante type Cool Roof sur les toitures de la crèche et du GS Fauvet
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

Mise en œuvre d'une peinture blanche réfléchissante sur les toitures des bâtiments pour augmenter la reflectométrie et diminuer l'absorption des rayons du solaire sur les toitures sombres. Réduction de la température de surface et de la température intérieure.

Description détaillée

Nettoyage complet des toitures à traiter, puis application de 2 couches croisées d'un primaire et une couche de peinture vernis blanche.
Peinture sans solvant, en phase aqueuse.
Pour la crèche 600 m² de toiture terrasse bitume
Pour le GS Fauvet 2200 m² de toiture en bac aluminium.

Dispositifs financiers

Budget communal
Subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissement crèche	15500	3100	18600
Investissement GS Fauvet	57000	11400	68400
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Confort des enfants et des adultes.

Diminution de l'utilisation des climatisations.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
---------------------	--	---

Fiche Projet SER-O5-F10	Isolation des planchers et parois intérieures et extérieures, changement des huisseries
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Limiter la consommation d'énergie des bâtiments publics.

Description détaillée

Limiter la consommation d'énergie liée au chauffage et au refroidissement des bâtiments publics. Améliorer le confort des utilisateurs des bâtiments en cas de forte chaleur ou de froids intenses. Changer des huisseries, des parois intérieures et extérieures.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Changement d'huisseries, changeement de planchers et parois	245000	49000	294000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	29400

Objectifs et indicateurs de suivi

- Baisse du montant des factures de chauffage et d'électricité
- Amélioration du confort des usagers
- Améliorer la sécurité des bâtiments par des fenêtres étanches

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------------	--	---

Fiche Projet SER-O5-F4	Installation de systèmes de filtration d'eau dans les bâtiments communaux
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Installer des systèmes de filtration sur l'arrivée d'eau potable afin de réduire le taux de calcaire dans les réseaux des bâtiments communaux.

Description détaillée

Installer des blocs filtrants à chaque arrivée d'eau (environ 40 bâtiments) afin d'augmenter la durée de vie des équipements de distribution d'eau et de faciliter l'entretien des réseaux et limiter l'utilisation de produits d'hygiène ménagère.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Pose de blocs filtrants et achat de cartouches	65000	13000	78000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	78000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Allongement de la durée de vie des équipements
- Réduction du nombre d'intervention du service bâtiments sur la plomberie
- Amélioration du contrôle du débit d'eau
- Diminution de l'utilisation de produits détergents.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------------	--	---

Fiche Projet SER-O5-F9	Asservir les ventilations en fonction de l'usage des bâtiments
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Améliorer la qualité de l'air intérieur et favoriser l'entretien du patrimoine bâti par l'extraction de l'humidité ambiante.

Description détaillée

Installation d'extracteurs et de tubulures pour régénérer les airs viciés et réinjecter de l'air pur (de l'extérieur).

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installations de VMC inter/exter	70000	14000	84000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	84000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur
- Limiter les dépenses d'entretien des murs et des aménagements intérieurs

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------------	--	---

Fiche Projet SER-O5-F8	Programme d'économie des fluides dans les bâtiments communaux
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Limiter l'utilisation d'eau et d'énergie dans les bâtiments communaux.

Description détaillée

Relamping, changement des systèmes de chasses d'eau, installation de détecteurs de présence, installation de robinets à détection infrarouge.

Pose d'un store électrique occultant de 50 m² pour ombrager les voies de circulation de l'Hôtel de Ville limitant l'utilisation de climatiseurs mobiles.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Relamping, installation chasses d'eau, robinets à détecteurs IR, mousseurs....	75000	15000	90000
Pose d'un store	30000	6000	36000
Total	105000	21000	126000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	126000

Objectifs et indicateurs de suivi

- Diminuer la consommation d'électricité
- Diminuer la consommation d'eau
- Eviter les points de contact
- Améliorer le confort des usagers de l'Hôtel de Ville en cas de fortes chaleurs

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
---------------------	---	---

Fiche Projet VEA-O2-F1	Mise en place d'un observatoire des forêts et d'un diagnostic sur les enjeux territoriaux du changement climatique
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

En complément des études menées pour la révision du PLUI, et dans le cadre de l'application du PCAET la collectivité réalisera :

- Etat des lieux du patrimoine forestier, public et privé
- Etude sur les enjeux du changement climatique sur la forêt

Description détaillée

Mise en place d'un observatoire des forêts du territoire

Acquérir une meilleure connaissance des propriétés privées forestières et identification des propriétaires souhaitant participer à une concertation sur l'évolution des méthodes de gestion.

Faire un diagnostic carbone forestier territorial pour évaluer plus précisément la séquestration de carbone actuel et identifier des axes d'amélioration

Mener une étude sur les enjeux territoriaux du changement climatique

- Identifier et valoriser le patrimoine boisé, notamment les arbres remarquables
- Identification des zones où le risque de feux de forêts est accru
- Enquête sur la vulnérabilité des espèces au stress hydrique avec des sécheresses à répétition, aide au choix des nouvelles espèces adaptées lors du renouvellement des peuplements.
- Enquête sur l'apparition de nouveaux nuisibles favorisés par le changement climatique et sur les différentes façons de les endiguer
- Intégrer le travail de veille et d'analyse de l'ONF sur les modes de gestion forestière.
- S'appuyer sur le réseau d'observation de la forêt privée (RESOFOP).

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

- ♦ Communes membres de l'EPCI
- ♦ CNPF (centre national de la propriété foncière)
- ♦ ONF
- ♦ AEV

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Diagnostic du patrimoine forestier	5 000 €	1 000 €	6 000 €
Etudes sur impacts du changement climatique	20 000 €	4 000 €	24 000 €
Total	25 000 €	5 000 €	30 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	30 000 € TTC

Objectifs et indicateurs de suivi

Evolution annuelle des surfaces forestières

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
---------------------	---	---

Fiche Projet VEA-O2-F2	Aménagement d'une zone d'expansion des eaux pluviales Nord Canal à Coupvray et Esbly
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Aménagement d'une zone d'expansion des eaux pluviales et (BEP) Nord Canal et préservation des caractéristiques de l'ancienne peupleraie.

Description détaillée

Le projet prévoit l'optimisation des caractéristiques d'une zone humide en utilisant au mieux ses capacités de stockage et son rôle d'abattement des pollutions apportées par les eaux de ruissellement.

L'objectif est de participer à la protection des milieux récepteurs du point de vue :

- De la régulation des eaux de ruissellements provenant du Nord de la commune de Coupvray et du Bourg d'Esbly, pour limiter les débits renvoyés dans le ru de Coupvray PUIS LE grand Morin en aval.
- De l'objectif de restauration de la qualité des eaux de ces milieux récepteurs selon les critères de la DCE.

La revalorisation écologique reste cependant l'objectif privilégié avec notamment la restauration de la zone humide présente sur l'emprise des peupleraies, intégrant une diversification de ces milieux.

Ces structures ne sont pas des bassins de retenue. Il s'agit de terrains inondables utilisés pour stocker temporairement les eaux pluviales. Ils ne nécessitent pas de travaux de terrassement.

Deux ouvrages de régulation des eaux disposés de part et d'autre de la voie ferrée protégeront l'aval des inondations.

Ces zones d'épandages auront des rôles multiples en phase d'exploitation :

- Elles participent à la protection des zones aval contre les inondations.
- Elles concourent à la valorisation paysagère du secteur.
- Elles permettent de conserver et de mettre en valeur la zone humide sur l'emprise des anciennes peupleraies.
- Elles peuvent être le support pédagogique de la découverte de ce type milieux.

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

- ♦ Commune de Coupvray
- ♦ Communes d'Esbly

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux de réalisation de la zone d'expansion	1 000 000 €	200 000 €	1 200 000 €
Total	1 000 000 €	200 000 €	1 200 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	1 200 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Lutte contre les inondations, régulation des eaux pluviales.

Thème 1 PROJET	URBANISME - BIODIVERSITE	 BAILLY <small>ROMAINVILLIERS</small>
---------------------------------	---------------------------------	---

Fiche Action n°3	Réhabilitation, mise en valeur et préservation de la mare du hameau	
Maître d'ouvrage	Commune de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Réhabiliter et préserver la Mare au sein du Hameau de la commune.

Description détaillée

Une mare naturelle est implantée au sein du hameau de Bailly-Romainvilliers. Cette zone humide a été asséchée par un remblai de terre.

Or, les mares sont des écosystèmes uniques qu'il convient de préserver car elles abritent un véritable réservoir de biodiversité, de richesses fauniques et floristiques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la préservation du hameau, la municipalité souhaite réhabiliter cette zone humide.

Dispositifs financiers

A définir

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

EPA FRANCE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC

Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Préserver l'environnement et la biodiversité
- Préserver les espèces animales

Thématique 1	Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
Fiche Projet VEA-O1-F3	Diagnostic îlots de chaleur urbains	
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION	

Résumé de l'action

Le diagnostic du PCAET a mis en valeur certains sujets de forte vulnérabilité du territoire face au changement climatique, c'est notamment le cas avec le phénomène d'îlot de chaleur urbains (ICU). Le relevé satellite des ICU actuels montrent leur présence sur les grandes zones de parkings ou de logistiques (parcs Disney, centre commercial), mais aussi dans les centres-villes.

Ce phénomène s'aggravant, il est nécessaire d'engager une réflexion à la fois sur sa prise en compte dans les zones urbaines existantes, ainsi que dans les nouvelles opérations d'urbanisation à venir.

Les îlots de chaleur amplifiant les effets des canicules, le principal enjeu identifié est le confort des habitants ou usagers et leur santé.

- Réalisation d'un diagnostic de réduction du phénomène d'îlot de chaleur sur 3 zones tests en espace public et préconisations en vue de réaliser des travaux d'aménagement.

Description détaillée

Engager une étude de diagnostic d'îlot de chaleur urbain sur minimum 3 zones identifiées comme sensibles, et avec des caractéristiques différentes. Ce diagnostic sera suivi de préconisations pour atténuer le phénomène. L'étude comprendra :

- La sélection des sites pilotes
- Une campagne de photographies thermiques infrarouge
- Une cartographie qualitative (modélisation des ensoleillements, des revêtements...)
- Des préconisations d'aménagement

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Néant

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réalisation d'un diagnostic ICU	20 000 €	4 000 €	24 000 €
Total	20 000 €	4 000 €	24 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	24 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombre de zones pilotes diagnostiquées

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------------	--	---

Fiche Projet SER-O5-F11	Remplacement des équipements de chauffage électrique
Maître d'ouvrage	Ville de Serris

Résumé de l'action

Limiter la consommation d'énergie liée au chauffage des bâtiments publics. Améliorer le confort des utilisateurs des bâtiments.

Description détaillée

Remplacer les appareils de chauffage électrique actuels par des radiateurs nouvelle génération avec programmation en fonction de fonction de l'usage des bâtiments pour limiter la consommation d'énergie tout en garantissant le confort des utilisateurs des équipements communaux.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture et pose de radiateurs programmables nouvelle génération	76000	15200	91200
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100%	91200

Objectifs et indicateurs de suivi

- Baisse du montant des factures d'électricité
- Amélioration du confort des usagers

Thème 4 PROJET	MOBILITE	 BAILLY ROMAINVILLIERS
---------------------------------	-----------------	--

Fiche Action n°2	Aménagement d'une voirie partagée 20Km/h : Rue des Friches	
Maître d'ouvrage	Commune Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

La rue des Friches se situe au cœur d'un quartier résidentiel. Des difficultés de circulation liées au stationnement anarchique des véhicules sur les accotements sont relevés régulièrement mettant en danger les piétons. En l'absence de trottoirs, ces derniers sont obligés d'emprunter la voirie, ce qui engendre des conflits et problèmes de sécurité.

Une des solutions retenues serait d'aménager cette rue en zone de rencontre 20Km/h afin d'assurer la sécurité des piétons et notamment des enfants.

Ce projet permettrait de faciliter la circulation de tous les modes de déplacement : voitures, piétons, vélos... limiterait les collisions, et favoriserait l'apprentissage du vivre ensemble.

Description détaillée

Travaux d'aménagement de la voirie et des accotements

Pose de panneaux

Mise en place d'une signalétique horizontale appropriée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux d'aménagement	20 000 €	20%	24 000 €
Signalétiques - panneaux-marquage au sol	10 000 €	20%	12 000 €
Total	30 000 €	6000 €	36 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		36 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Réduire les collisions en raison de la réduction de la vitesse.
- Optimiser les espaces publics
- Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que des poussettes.
- Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble.

Thématique 1	Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré	 VAL D'EUROPE AGGLOMERATION
---------------------	--	---

Fiche Projet VEA-O1-F2	Réalisation de mesures de qualité de l'air
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

Résumé de l'action

Les émissions de polluants atmosphériques avec un enjeu particulier sur le territoire sont :

- L'oxyde d'azote (Nox) – source majoritaire trafic routier.
- Les particules fines (PM10 et PM2,5) – 3 sources quasi équivalentes réparties entre le secteur résidentiel avec la combustion de biomasse, le trafic routier, et les chantiers de constructions.
- Les COVNM – source majoritaire combustion de biomasse des ménages, et en sources secondaire les émissions issues de produits solvantés de la construction et de l'industrie (colle, imprimerie, peinture etc...), et les émissions issues de la combustion d'essence par le trafic routier.

Dans les trois cas, le territoire se situe en dessous de la moyenne nationale (en kg/hab.) mais un peu au-dessus de la moyenne régionale.

Description détaillée

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France (Airparif), nous réaliserons des mesures de qualité de l'air sur des sources spécifiques, qui permettront de poser un diagnostic, d'envisager des actions, puis de suivre les évolutions. Le sujet pourra être orienté sur les feux d'artifices récurrents de Disney mais aussi sur la qualité de l'air des centres-villes, centre-bourg.

Dispositifs financiers

Néant

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

- ♦ Airparif

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réalisation d'une campagne de mesures	20 000 €	4 000 €	24 000 €
Total	20 000 €	4 000 €	24 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	24 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Nombre de mesures réalisées

Thème 2 PROJET	ENERGIE- CLIMAT	
---------------------------------	------------------------	---

Fiche Action n°2	Renouveler le parc automobile municipal en 100% électrique	
Maître d'ouvrage	Mairie de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Remplacer les voitures et camions du parc automobile actuel en 100 % électrique et/ou bio Gaz pour réduire l'impact environnemental

Description détaillée

Les voitures électriques ne rejettent pas de polluants dans l'atmosphère quand elles roulent. Pas de NO_x, particules fines, hydrocarbures imbrûlés et autre monoxyde de carbone, souvent incriminés pour leurs impacts sur la santé. Il reste toutefois quelques émissions de particules venant des pneus et des freins, émises par tous les véhicules.

Passer au véhicule électrique présente donc un bénéfice immédiat pour la qualité de l'air dans les villes et à proximité des routes.

Quand elle démarre et quand elle roule, la voiture électrique est quasi silencieuse. Un véritable atout pour la quiétude des villes. Ce ne sont pas les habitants proches des grands axes qui le contrediront

→ **Abaissement les coûts budgétaires**

On sait que les véhicules actuels consomment théoriquement entre 13 et 25 kWh/100 km (cycle normalisé). Cela revient à un coût de 3,25 € à 6,25 € par 100 km (1 kWh coûte en moyenne 0,25€).

Un véhicule à essence ou diesel qui consomme théoriquement 5 l/100 km coûte quant à lui entre 6 et 7 € de carburant par 100 km.

→ **Limiter l'entretien**

La voiture électrique demande peu d'entretien. Le système moteur est très simplifié par rapport à un véhicule thermique (essence, diesel ou gaz). Il y a cent fois moins de pièces en rotation, il n'y a pas de boîte de vitesse et pas d'huile à changer.

Grâce au freinage régénératif (on récupère une partie de l'énergie cinétique pour en faire de l'électricité), les freins sont beaucoup moins sollicités et les plaquettes doivent être remplacées moins souvent qu'avec une voiture thermique.

Dispositifs financiers

A définir.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	X

Partenaires

A définir

Financement

A définir

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Limiter les rejets de polluants et les émissions de CO2
- Renforcer la quiétude des habitants en limitant les nuisances sonores
- Abaisser les coûts budgétaires

Thème 7 ACTION	PATRIMOINE ET PAYSAGE	 BAILLY <small>ROMAINVILLIERS</small>
---------------------------------	------------------------------	---

Fiche Action n°1	Végétalisation des cours des écoles « Les Girandoles et Les Coloriades »	
Maître d'ouvrage	Commune Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

Les cours d'écoles des groupes scolaires des Girandoles et Les Coloriades datent aujourd'hui d'une vingtaine d'année. Lors de la construction de ces équipements, les cours ont été construites en minéralisée de type enrobé noir imperméable, sans tenir compte des évolutions climatiques.

Aucune zone végétalisée n'a été pensée, aucun arbre n'a été planté ce qui rend les cours d'école peu praticables en période estivale du fait de la chaleur dégagée par le bitume, sans compter les inconvénients liés aux phénomènes de réverbération.

Dans le cadre de la volonté de la municipalité de développer sa politique environnementale, une solution pourrait être apportée à ces désagréments par la plantation d'arbres et la création de zones végétalisées.

Ces plantations permettraient de rendre le sol perméable, d'améliorer les nappes phréatiques mais surtout de créer des zones d'ombres et d'abaisser les températures tout en atténuant les phénomènes de réverbérations.

Description détaillée

Création de zones végétalisées et plantation d'une vingtaine d'arbres par cours d'école.

Lancement d'une étude par rapport à la nature et aux choix des arbres.

Travaux de décroûtement et de terrassement.

Création de fosses d'arbres et mise en place de terre végétale amendée.

Pose de grilles et de revêtements au pied des arbres.

Dispositifs financiers

Estimation coût du projet :

- Etude paysagère (10 000 €)
- Création des zones végétalisées (40 000 €)
- Achat des arbres et plantation (100 000 €)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Appel d'offre à lancer.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA (20 %)	Montant TTC
Frais d'étude et paysagement	10 000 €	2000 €	12 000 €
Fournitures et plantation	25 000 € / cours / x 2 années = 100 000 €	20 000 €	120 000€
Création de Zone végétalisée	20 000 € x2 = 40 000 €	8000 €	48 000 €
	150 000 €	30 000 €	180 000€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		000
Reste à charge collectivité		180 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Créer des zones d'ombre pour améliorer le bien-être des enfants.
- Abaisser la température et rendre les cours d'écoles utilisables par période de forte chaleur.
- Végétaliser les espaces extérieurs

Thème 2 PROJET	ENERGIE ET CLIMAT	 BAILLY <small>ROMAINVILLIERS</small>
---------------------------------	--------------------------	---

Fiche Action n°1	Gérer des espaces vert en Eco pâturage	
Maître d'ouvrage	Commune de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

La commune dispose de nombreux espaces-verts nécessitant un entretien quotidien.

Dans le cadre de son mandat, l'équipe municipale souhaite prendre un tournant décisif en termes de développement durable et d'écologie.

Afin de préserver l'environnement et la biodiversité elle souhaite avoir une approche raisonnée de l'entretien des espaces qui permet la prise en compte de la biodiversité tout en respectant les usages et les impératifs de sécurité des sites.

Description détaillée

Qu'est-ce que l'éco-pâturage ?

L'éco-pâturage est une activité ancestrale qui réside dans le fait de prendre soin des animaux et à installer les animaux sur des espaces verts pour les entretenir. Il remplace la tonte et/ou le fauchage

Cette technique n'utilise aucun engin mécanique ou produit phytosanitaire qui polluent l'environnement. Diminution de l'impact environnemental (pas de production de déchets verts, réduction carbone, du bruit...)

Elle permet l'entretien de zones difficiles, de terrains inaccessibles ou impraticables aux machines (zones humides, sous-bois, friches et broussailles, terrains pentus...) et peu participer à lutter contre les plantes invasives sur des sites envahis

Lieu d'échanges, de communication et d'information, lien social,

Peut participer à la conservation et la promotion de races anciennes et peu communes

Implication possibles d'acteurs locaux (éleveurs)

Déterminer les espaces pouvant être mis en éco-pâturage sur la commune

Recherche d'une entreprise spécialisée ou/et prise en charge par un agriculteur local

Mise en place d'une sous-traitance

Dispositifs financiers

A définir

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		
Financement				
Partenaires				

A définir : Agriculteur- Entreprise de sous-traitance

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Préserver l'environnement et la biodiversité.
- Favoriser le lien social sur le territoire
- Abaisser le coût d'entretien des tontes

Thème 4 PROJET	MOBILITE	 BAILLY ROMAINVILLIERS
---------------------------------	-----------------	--

Fiche Action n°4	Création d'un espace de covoiturage	
Maître d'ouvrage	Commune de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

La commune de Bailly-Romainvilliers est excentrée de la gare RER / Routière et impose aux administrés de s'y rendre en empruntant le bus/vélo, ou/ et leur véhicule personnel. Confrontés régulièrement au manque de place de stationnement une fois arrivés, celui-ci est souvent anarchique aux abords des gares.

Le covoiturage est de nos jours une alternative économique, écologique et conviviale à l'utilisation de la voiture individuelle.

C'est pourquoi la municipalité souhaite créer un espace de covoiturage sur le territoire communal.

Description détaillée

La commune souhaite donc favoriser le développement de cette pratique par l'installation d'une aire de covoiturage.

Déterminer la zone pouvant être affectée à cette pratique : parking public

Aménager l'espace en conséquence :

- Sécurisation (caméra de surveillance) / Pose de clôtures pour délimitation
- Mise en place d'un portique limitant l'accès 2m de hauteur.
- Bornes de recharge pour des véhicules électriques, auto, comme vélo/scooter.

Dispositifs financiers

Montant estimé : 50 000 €. (A affiner.)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X		

Partenaires

A définir

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fournitures : caméra- Portique- clôtures- Panneaux signalétiques Bornes électriques-			
Pose et installation			
Total	50 000 €		60 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Réduire les coûts de transports des administrés
- Contribuer au ralentissement du réchauffement climatique
- Favoriser la convivialité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION
-------------------------	--	---

Fiche Projet VEA-O5-F8	Etudes préalables au tri à la source ou au traitement des biodéchets des ménages
Maître d'ouvrage	VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION / SMITOM Nord Seine et Marne

Résumé de l'action

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a programmé la gestion séparée des biodéchets généralisée pour 2025.

La directive cadre relative aux déchets a ramené cette date au 31 décembre 2023 au plus tard.

Une étude est en cours et permettra à VEA et au Smitom de se positionner sur le déploiement d'un dispositif permettant de répondre à ces obligations à venir.

Description détaillée

Le Smitom Nord Seine et Marne a lancé cette étude début 2021 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année à minima. L'accompagnement du bureau d'étude missionné pourra être prolongé les années suivantes pour accompagner la collectivité au déploiement du dispositif retenu dans le cadre des scenarii qui seront issus de l'étude en 2021.

De façon générale, les attendus de l'étude portent sur :

- Un diagnostic et une analyse du syndicat et de ses adhérents. Le diagnostic devra permettre d'identifier les forces, faiblesses, atouts et freins du territoire ainsi que les projections futures pour répondre à la réglementation imposant le tri à la source des biodéchets.
- Une proposition de scénario pour le déploiement du tri à la source des biodéchets. Ils devront être réalistes et répondre aux caractéristiques propres de chaque EPCI. Pour cela, il est attendu que SAGE ENGINEERING prenne en compte le contexte territorial, les aspects techniques, financiers et organisationnels de chaque adhérent et du SMITOM.
- Une proposition de scénario pour le traitement des biodéchets. Il sera listé l'ensemble des solutions de traitements existantes et étudié la faisabilité de la création d'un nouveau système de traitement en adéquation avec la réglementation en vigueur. Cette étude s'attachera à comparer l'ensemble des types de traitement existant ou à créer et proposera les scénario les plus avantageux d'un point de vue technique, environnemental et économique.
- Un plan d'actions permettant de déployer le scénario retenu sur les différents territoires. Il devra intégrer l'ensemble des tâches à mener pour atteindre l'objectif de tri à la source des biodéchets sur le département. Il détaillera les investissements à réaliser, l'organisation des services à mettre en place, le calendrier prévisionnel de déploiement, les indicateurs de suivi, ... Il sera décliné sous forme de fiches territoriales pour chaque adhérent de collecte afin que vous disposiez d'un outil opérationnel pour mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets sur votre territoire.

Une, voire plusieurs expérimentations ; pourront être réalisées permettant par suite de vous aider à définir les schémas de collecte les plus pertinents concernant les modalités de tri à la source des biodéchets (gestion de proximité, collectes, mix des deux systèmes au sein d'un même territoire, mode de collecte PAP/AV...).

Dispositifs financiers

Les coûts de l'étude sont pris en charge par le Smitom Nord Seine et Marne.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Smitom Nord Seine et Marne

Financement

VEA non concerné par le financement de l'étude, celle-ci étant réalisée et financée par le Smitom.

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectif : réduire l'impact lié au traitement des déchets (notamment par l'incinération des OM et/ou le transport selon le dispositif mis en place) tout en optimisant la réutilisation des matières organiques en amendement naturel et, dans le cas de la mise en place d'une filière de traitement, de créer du biogaz.

Les indicateurs peuvent être :

- Tonnages mensuels de biodéchets ou le tonnage/la réduction des ordures ménagères
- Quantité de biogaz générée

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Projet COU-O2-F1	Actions permettant la préservation ou la mise en valeur d'un patrimoine culturel et paysager
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Préservation et mise en valeur du musée Louis Braille, du jardin des 5 sens, du parcours Louis Braille et amélioration de son accessibilité

Description détaillée

La préservation et mise en valeur du musée Louis Braille de Coupvray dont Louis Braille est natif, du jardin des 5 sens et parcours Louis Braille nécessitent de lancer la campagne de travaux suivants : réfection de la toiture, charpente, enduits, accessibilité pour le musée, l'extension et l'aménagement du jardin du jardin, la rénovation du parcours.

Dispositifs financiers

Commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Commune

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux musée et accessibilité	100 000	20 000	120 000
Achat du terrain pour extension du jardin	75 000	15 000	90 000
Aménagement jardin et parcours Louis Braille	25 000	5000	20 000
Total	200 000	40 000	230 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	228 000

Objectifs et indicateurs de suivi

Préserver et améliorer le patrimoine architectural de la commune et notamment le musée Louis Braille, né à Coupvray, le jardin des 5 sens et le parcours Louis Braille

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F5	Actions permettant de développer ou maintenir les commerces en centre-ville
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Achat d'un terrain afin d'y créer un parking à proximité des commerces

Description détaillée

En l'absence de parking à proximité des commerces du centre bourg et des difficultés rencontrées par la population et visiteurs stationner et par conséquent faire vivre les commerçants locaux, la commune souhaite faire l'acquisition d'un terrain afin d'y construire un parking.

Dispositifs financiers

Commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Commune

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat terrain et aménagement parking 32 places	400 000	80 000	480 000
Total	400 000	80 000	480 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et maintenir les commerces en centre-ville par la création d'un parking de proximité

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
---------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F7	Actions permettant de diversifier l'offre touristique
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Création d'une darse le futur port de Coupvray

Description détaillée

Création d'une darse dans le futur port de Coupvray comprenant une centaine d'anneaux

Dispositifs financiers

Commune, VEA, conseil régional, VNF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

Commune, VEA, bureau d'études, VNF, conseil régional

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Cout global opération	4 500 000	900 000	5 400 000
Total	4 500 000	900 000	5 400 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Ventilation autres partenaires non finalisée		
Total		
Reste à charge collectivité	En attente	En attente

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et promouvoir l'activité touristique sur le territoire

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
---------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F3	Actions permettant de développer les circuits courts
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Création d'une ferme biologique.

Description détaillée

Création d'un projet de ferme biologique sur une parcelle voisine de la ferme du château en partenariat avec l'EPA propriétaire du foncier.

La commune de Coupvray et l'EPA qui est propriétaire de la parcelle travaillent ce dossier en partenariat. L'association Fermes d'avenir nous accompagne pour la mise en œuvre de ce projet selon 5 phases

- Une définition de nos attentes
- Un diagnostic et une étude de faisabilité technique
- Une esquisse de la ferme
- Le recrutement d'un porteur de projet
- La réalisation du projet et la construction de la ferme

Le cout global de cette mission d'accompagnement est de 35 500 € TTC

L'exploitant actuel a été contacté et il n'est pas intéressé. Il lui a néanmoins été demandé de plus utiliser d'intrants à partir des prochaines semaines.

Le coût global d'investissement est de l'ordre de 125 000 € hors bâtiments

Fermes d'avenir a l'habitude de travailler avec les organismes représentatifs de la profession qui ne manqueront pas d'être consultés

Dispositifs financiers

Communal

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Commune, EPA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mission d'accompagnement	29 583 €	5 917 €	35 500 €
Investissement hors bâtiment	104 167 €	20 833 €	125 000 €
Total	133 750 €	26 750 €	160 500 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune	100%	
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Promouvoir les circuits courts et l'agriculture biologique

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
---------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F1	Actions permettant de développer les circuits courts
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Réhabilitation de la grange aux dimes afin de créer un marché local de circuits courts, de produits bio et de producteurs locaux, ainsi que création d'un parking attenant pour les exposants

Préservation, mise en valeur, et aménagement de ce patrimoine

Description détaillée

Réhabilitation de la grange comprenant les travaux suivants : couverture, charpente, électricité, enduits, reprise du parvis, mur sud, huisseries, serrureries.

Actions nécessitant les travaux relatifs au résumé de l'action ci-dessus

Dispositifs financiers

Commune, région, ABF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

Commune, région, ABF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Totalité des travaux	1 600 000	320 000	1 920 000
Total	1 600 000	320 000	1 920 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune	En cours	
Région	En cours	
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Promouvoir les circuits courts et l'agriculture biologique par le biais de la création d'un marché localisé dans la grange aux dimes

Préserver et améliorer le patrimoine architectural de la commune

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Projet COU-O2-F4	Actions permettant de diversifier l'offre touristique
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Réhabilitation tombe Louis Braille

Description détaillée

Réhabilitation de la tombe Louis Braille, natif de la commune et qui figure sur le parcours touristique découverte de la commune

Dispositifs financiers

Commune.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Cout global opération	20 000	4000	24 000
Total	20 000	4000	24 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité 100 %		24 000

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et promouvoir l'offre touristique sur le territoire

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Projet COU-O2-F3	Actions permettant de diversifier l'offre touristique
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Dépose et reconstruction du mur de la ferme

Description détaillée

Dépose et reconstruction du mur de la ferme ceinturant la salle de spectacle de l'atmosphère, et la grange aux dimes

Dispositifs financiers

Commune. Drac

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Commune. DRAC

Financement

DEPENSES

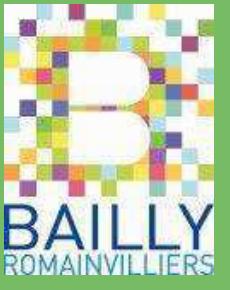
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Cout global opération	110 000	22 000	132 000
Total	110 000	22 000	132 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		132 000
En attente DRAC 20 % ?		
Total		
Reste à charge collectivité 100 %		132 000

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et promouvoir l'offre touristique sur le territoire

Thème 1 PROJET	URBANISME-BIODIVERSITE	
---------------------------------	-------------------------------	---

Fiche Action n°1	Création d'un parking écologique modulaire	
Maître d'ouvrage	Commune de Bailly-Romainvilliers	

Résumé de l'action

La commune dispose d'un équipement sportif dit la « Halle des Sports » construit il y a une vingtaine d'années au sein du bourg. Cet équipement, principalement accessible par voie piétonne a été conçu sans parking, qui s'avère aujourd'hui être une contrainte.

En effet, la commune grandissant en terme de nombre d'habitants, l'équipement est de plus en plus fréquenté par les usagers et l'absence de parking occasionne des gênes et nuisances au niveau sonore et du stationnement souvent anarchique. Source aussi de conflits avec le voisinage.

Afin de mettre un terme à ces difficultés et rendre plus accessible l'équipement, il conviendrait de créer un parking écologique modulaire de 10/15 places permettant cette desserte tout en respectant l'environnement.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement.

Description détaillée

- Rétrocession/ achat par la commune d'une parcelle
- Etude géomètre
- Travaux de réalisation

Dispositifs financiers

A définir.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

A définir

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

- Créer des places de parking supplémentaires tout en préservant l'environnement
- Favoriser l'accès à un équipement public
- Réduire les nuisances sonores

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F2	Actions permettant la résorption de discontinuités cyclables et piétonnes
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Résorption de discontinuités cyclables et piétonnes

Description détaillée

Dépose d'un mur et recul de ce dernier rue de Maupas au niveau de la ferme pour la création d'une piste cyclable et piétonnière entre l'entrée de la ferme jusqu'au RD 934 et enfouissement des réseaux.

Dispositifs financiers

Communal, intercommunal, départemental.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Commune, VEA 5 (pour la portion du RD jusqu'à l'entrée du parking) et conseil départemental, Enedis et région (à voir)

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Démolition et reconstruction du mur	110 000	22000	132000
Création de la piste cyclable et piétonnière et enfouissement	280000	56000	336000
Traitemet de l'entrée du parking jusqu'au RD	VEA non communiqué		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En attente retour VEA pour la partie les concernant		
Idem pour Enedis		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Finaliser les continuités de pistes cyclables et piétonnières du territoire.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F1	Actions d'amélioration de l'accès aux transports en communs
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Travaux d'aménagement et amélioration de la rue de Montry

Description détaillée

Travaux d'aménagement et d'amélioration de la rue de Montry au titre de la ligne 6 y compris piste cyclable

Dispositifs financiers

Communal, VEA, EPA, STIF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Commune, VEA, EPA, STIF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux depuis la rue de Rohan jusqu'à la ruelle Foiraude	894 270 €	178 854 €	1 073 124 €
Travaux de la ruelle Foiraude à la voie N/S d'accès au GS2	417 505 €	83 501 €	501 006 €
Travaux du dernier tronçon jusqu'au RD5	220 800 €	44 160 €	264 960 €
Total	1 532 575 €	306 515 €	1 839 090 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Ventilation entre les partenaires non finalisée		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Finaliser les actions d'amélioration de l'accès aux transports en commun

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
---------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F2	Actions sensibilisant le public aux métiers agricoles et permettant un temps d'échanges entre producteurs et consommateurs
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUVRAY

Résumé de l'action

Evènementiel annuel porté par la commune dénommé les bucoliques

Description détaillée

Manifestation annuelle portée par la commune de rayonnement régional se déroulant dans l'enceinte du parc du château afin de permettre au public de venir à la rencontre des producteurs locaux présents et d'être sensibilisés sur les différentes problématiques environnementales portées par les partenaires institutionnels par ailleurs présents.

Dispositifs financiers

Commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Commune, conseil départemental, partenaires institutionnels et privés au travers de leurs ateliers et stands ouverts au public, VEA

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Organisation	35 000	7000	42000
Total	35000	7000	42000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	42000

Objectifs et indicateurs de suivi

Promouvoir la rencontre entre les producteurs locaux et le public tout en les sensibilisant en même temps aux problématiques environnementales par le biais d'ateliers pédagogiques proposés par les partenaires institutionnels et privés présents.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F3	Actions permettant la résorption de discontinuités cyclables et piétonnes
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Création d'une piste cyclable et piétonnière route de Lesches

Description détaillée

Création d'une piste cyclable et piétonnière route de Lesches reliant Lesches à Coupvray avec pour finalité de pouvoir aller jusqu'au musée Louis Braille et collège via un cheminement sécurisé.

Dispositifs financiers

Communal, VEA, Marne et Gondoire, conseil départemental

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Commune, VEA, Marne et Gondoire et conseil départemental

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
En cours d'évaluation			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'évaluation		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Finaliser les jonctions cyclables et piétonnières.

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
---------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F4	Actions permettant de développer ou maintenir les commerces en centre-ville
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Acquisition d'un parking existant et aménagement de ce dernier dans la zone de l'Aulnoye afin de maintenir une activité commerciale

Description détaillée

Acquisition d'un parking existant et aménagement de ce dernier dans la zone de l'Aulnoye afin de maintenir une activité commerciale et développer celle ci

Dispositifs financiers

Commune, conseil départemental

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Commune, conseil départemental, bureau d'études

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat du parking existant	100 000	20 000	120 000
Travaux d'aménagements	Non chiffrés à ce jour		
Total	En attente		En attente

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Conseil départemental		
Total		
Reste à charge collectivité	En attente	

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et maintenir les commerces en centre-ville par la création d'un parking de proximité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F8	Actions d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la piscine municipale

Description détaillée

Installation de panneaux photovoltaïques ou moquettes solaires sur la toiture de la piscine municipale pour la production d'ECS. Dispositif permettant un gain énergétique de 38 % par rapport aux consommations actuelles.

Récupération d'énergie sur les eaux grises. Gain énergétique de 13 %.

Dispositifs financiers

Porté par la commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X		

Partenaires

Commune, ADEME, recherche de partenaires institutionnels en cours

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Panneaux photovoltaïques	45 000	9000	54 000
Récupération des eaux grises	8000	1600	9600
Total	53000	10600	63600

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune	100 %	
Total		
Reste à charge collectivité	63600	

Objectifs et indicateurs de suivi

Gain énergétique et réductions des dépenses de la collectivité

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F4	Actions permettant la résorption de discontinuités cyclables et piétonnes
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Création d'une passerelle

Description détaillée

Création d'une piste passerelle reliant la future zone d'habitation du port de plaisance au musée Louis Braille et bassin 27. Liaison douce entre le futur port de plaisance et le futur pont en bordure du canal.

Dispositifs financiers

Communal, VEA, VNF

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Commune, VEA, VNF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
En cours d'évaluation			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'évaluation		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Finaliser les jonctions piétonnières et liaisons douces.

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
---------------------	--	---

Fiche Projet COU-O3-F6	Actions permettant de diversifier l'offre touristique
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Projet de création d'un projet de lodges « bleu minuit »

Description détaillée

Projet hôtelier de lodges environnementaux avec aménagements périphériques, accessibilité et parking 6 places à charge de la commune

Dispositifs financiers

Commune.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		2023		

Partenaires

Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Cout global opération	45 000	9000	54 000
Total	45 000	9000	54 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité 100 %		54 000

Objectifs et indicateurs de suivi

Développer et promouvoir l'offre touristique sur le territoire

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F5	Actions permettant la préservation ou la mise en valeur d'un patrimoine culturel et paysager
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Création d'un mail piéton

Description détaillée

Création d'un mail piéton qui relie le port aux équipements sportifs

Dispositifs financiers

Commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			X	

Partenaires

Commune

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
En cours de chiffrage			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune		
Total		
Reste à charge collectivité	100 %	

Objectifs et indicateurs de suivi

Préserver et améliorer le patrimoine paysager de la commune

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet COU-O5-F10	Actions permettant de rendre exemplaires les bâtiments publics en termes de performances énergétiques
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE COUPVRAY

Résumé de l'action

Passage en LEDS de tous les bâtiments publics

Description détaillée

Passage en leds de tous les bâtiments publics dans le cadre d'un programme pluri annuel de changement phasé sur 5 ans

Dispositifs financiers

Communal

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Commune.

Financement

DEPENSES

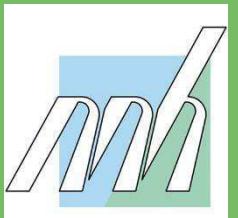
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Passage en leds de tous les équipements sur 5 ans à hauteur de 30000 €/an	150000	30000	180000
Total	150000	30000	180000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Commune	100%	180000
Total		
Reste à charge collectivité		180000

Objectifs et indicateurs de suivi

Rendre exemplaires les équipements publics.

Thématique 1	Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré	
---------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O1-F1	Création d'un îlot de fraîcheur en centre bourg (mare Foechterlé)
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny-le-Hongre

Résumé de l'action

Développement d'un îlot de fraîcheur au centre bourg de Magny-le-Hongre.
 Restauration par curage d'un bassin appelé Foetchterlé.
 Aménagement autour du bassin alimenté par une source.

Description détaillée

Curage et nettoyage du bassin d'une surface d'environ 1000 M2

Création de radeaux végétalisés permettant la filtration des eaux, de frayères artificielles pour favoriser la reproduction naturelle de poisson, implantation de plantes aquatiques oxygénantes.

Aménagement sécurisé des abords du bassin environs 2500 M2

Création d'une sente de promenade autour du bassin avec éclairage discret

Débroussaillage, engazonnement et plantation diverses, élagage des arbres jouxtant le bassin

Mise en sécurité du bassin

Pose de banc et table de convivialité

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Curage et nettoyage du bassin	30 000	6 000	36 000
Aménagement bassin et espaces verts et éclairage	40 000	8 000	48 000
Création d'une sente	5 000	1 000	6 000
Tables et bancs de convivialité	7 000	1 400	8 400
Total	82 000	14 400	96 400

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		96 400€

Objectifs et indicateurs de suivi

Restauration et entretien d'un espace naturel alimenté par une source en plein centre bourg

Favoriser la reproduction naturelle des poissons

Donner l'accès à un îlot de fraîcheur dans une zone fortement urbanisée

Création de zone de convivialité en plein air

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	 VILLE D'ESBLY
-------------------------	--	---

Fiche Projet ESB-O5-F1	Action d'amélioration de l'accès aux transports en communs
Maître d'ouvrage	Commune d'ESBLY

Résumé de l'action

Suite à la restructuration d'un « parc relais » pour le stationnement en proximité de la gare SNCF liaison MEAUX Paris, il est nécessaire de reprendre l'accès routier, ainsi que le cheminement piéton permettant de rejoindre la gare pour améliorer la sécurité des usagers.

Description détaillée

Ces travaux améliorant l'axe routier et le cheminement piéton pour accéder à la gare sera exécuter à la suite des travaux du parc du relai soit 2eme semestre 2022.

Reprise de la voirie ave Felix Faure rue Gambetta ainsi que les trottoirs soit 350 ml environ ;

Aménagement paysagé

Dispositifs financiers

Fonds propres

Subvention

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	<input checked="" type="checkbox"/> X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Voirie et trottoirs			450000
Total			450000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet ESB-O5-F2	Action permettant de rendre exemplaires les bâtiments publics en termes de performances énergétique
Maître d'ouvrage	Commune d'ESBLY

Résumé de l'action

Faire un diagnostic énergétique des bâtiments communaux avant d'entreprendre des travaux de rénovation et de mises aux normes afin d'effectuer des économies d'énergie.

Description détaillée

Ces diagnostics concernent :

Les deux groupes scolaires de la commune (classes, gymnase, restaurants scolaires)

Une salle polyvalente accueillant différentes associations et manifestations.

La gendarmerie dont le bâtiment est propriété de la ville

Les vestiaires du stade

Soit un total 10800 m²

Dispositifs financiers

Fonds propres

Subvention

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Partenaires

Financement

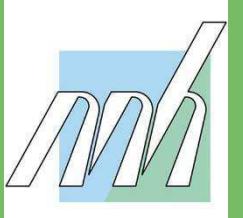
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 2	Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie	
---------------------	---	---

Fiche Projet MAG-O2-F1	Aménagement du bois classé Courtalin
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny-le-Hongre

Résumé de l'action

Aménagement du bois classé Courtalin, réimplantation d'espèces, création de haies

Description détaillée

Suite au traitement du bois classé situé au nord de la commune comportant une majorité de frênes touchés par la chalarose, des choix d'espèces résistantes seront nécessaires à la replantation, afin de maintenir cet espace naturel.

La plantation de haies le long des propriétés qui se trouveront plus exposées à la suite de l'abattage des arbres malades est envisagée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

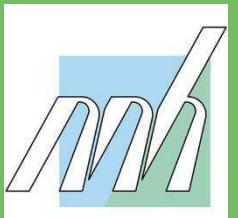
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F3	Installation de bornes de recharge électrique
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny-le Hongre

Résumé de l'action

Installation de bornes de recharge électrique dans l'espace public de la ville (parking à voiture et zones stationnement)

Description détaillée

L'opération consiste à déployer 10 espaces de bornes de recharges supplémentaires aux 2 existantes afin de proposer une offre au plus près des habitations collectives et des lieux de loisirs comme les bassins.

Aujourd'hui la ville ne propose que 2 Bornes pour 9 000 Habitants.

Les zones concernées sont les parkings à voiture du centre bourg (5) et les bassins EP (5)

Dispositifs financiers

Détail estimatif pour 10 zones de borne de recharge :

- Travaux de génie civil pour l'amené de l'énergie : 50 000 €
- Aménagement de place de parking spécifique (20) : 100 000 €
- Matérialisation horizontale : 5 000 €
- Matérialisation verticale : 5 000 €
- Acquisition et installation de la borne : 150 000 €

Estimation du nombre de borne : 10 (une pour deux véhicules, situation initiale 2 Bornes en fonctionnement)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux de génie civil pour l'amené de l'énergie	50 000	10 000	60 000
Aménagement de place de parking spécifique (20)	100 000	20 000	120 000
Matérialisation horizontale et verticale	10 000	2 000	12 000
Acquisition des bornes	150 000	30 000	180 000
Total	310 000 €	62 000	372 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif de cette opération est de participer au développement des moyens de transport électrique pour des habitants qui résident dans des habitations collectives. Ce sont des habitations collectives anciennes où les installations de recharges n'existent pas. Les zones de loisirs aux abords des plans d'eau sont souvent fréquentées par des personnes qui se déplacent en voiture et qui peuvent utiliser les bornes de recharges durant le temps de loisirs.

Thématique 3	Conforter le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O3-F1	Rénovation de la ferme « DUPRE »
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

La commune a fait l'acquisition d'un corps de ferme dit « DUPRE » rue de l'Eglise. Les travaux consistent en une rénovation complète en intérieur selon la réglementation thermique en vigueur.

L'objet de cette rénovation est de pouvoir accueillir 2 commerces en rez de chaussée et de l'activité économique au 1^{er} étage et dans les combles aménageables.

Description détaillée

La ferme Dupré a été acquise par la commune, cette ferme qui servait d'habitation est constituée de 3 niveaux. Un rez de chaussée d'environ 120m², un 1^{er} étage de 115m² et des combles de 95m².

Il s'agit d'une bâtie ancienne dont les murs présentent une épaisseur importante. Son exposition est nord/sud. Actuellement au rez de chaussée des travaux ont été réalisés pour pouvoir accueillir la police municipale avant d'intégrer un nouveau bâtiment en lieu et place de la grange.

La commune, après réflexion, souhaite créer 2 commerces en rez de chaussée et de l'activité économique pour les deux autres niveaux par l'accueil d'un cabinet de notaires.

Cette structure n'est pas adaptée pour cette orientation nouvelle.

Suite à un diagnostic les murs, la charpente et la toiture peuvent être conservés.

Le projet consiste à démolir l'ensemble des pièces ainsi que les planchers pour pouvoir réaménager entièrement l'intérieur.

Avant d'entreprendre les travaux de démolition un diagnostic de désamiantage et de présence de plomb sera entrepris.

Pour accéder aux étages il existe un escalier antérieur mais non conforme. La première étape est de créer un édifice accolé à cette structure pour pouvoir accueillir un escalier et un ascenseur.

L'objectif est de séparer le rez de chaussée des deux autres niveaux destinés à d'autres affectations. Suite aux travaux de démolition intérieure un reprise partielle la charpente existante traditionnelle est nécessaire il en est de même pour la toiture.

Les planchers seront refaits à neuf en prenant compte l'aspect acoustique, et ils reposeront sur des colonnes et ne seront pas fixés sur les murs existants afin de ne pas les fragiliser.

L'ensemble des menuiseries extérieures seront remplacées par la mise en place de châssis avec acoustique renforcée et un double vitrage très performant pour éviter les déperditions énergétiques.

L'ensemble du bâtiment sera isolé avec des matériaux de dernière génération afin de répondre à la norme RT2012 avec un coefficient supérieur de 20%.

L'objectif est de réduire au maximum les consommations de fluides, un bureau d'étude sera dédié à cette réalisation. L'agencement intérieur se fera avec des matériaux nobles tant pour les cloisons que les menuiseries intérieures. L'éclairage sera entièrement en LED avec des systèmes permettant des économies en fonction de l'utilisation des locaux. Pour la production d'eau chaude sanitaire, des panneaux photovoltaïques pourront être envisagés. Le système de chauffage sera assuré par une chaudière à condensation de dernière génération. Chaque pièce sera régulée par une sonde de température ayant une action directe au niveau de l'équipement de chauffage. Le bâtiment sera étanche à l'air, il sera mis en place une ventilation à double flux.

Dans le cadre de l'agencement intérieur tout sera fait pour centraliser les réseaux sur une même colonne répartie sur chaque niveau. Ainsi les déperditions seront limitées.

Nous souhaitons conserver le revêtement extérieur du bâtiment avec de la chaux blanche. En extérieur il est prévu l'aménagement d'une place pour agrandir les coques commerciales au rez de chaussée il est envisagé la mise en place de vérandas qui seront adaptées dans leur forme au bâtiment existant. Sur la façade sud il est prévu également de créer des terrasses extérieures en réaménageant l'assiette foncière pour créer une zone pour des évènements extérieurs type concerts. Cela s'inscrit dans le projet de piétonisation et de réaménagement du centre bourg.

Dispositifs financiers

La prestation se décompose comme suit :

- Démolition gros œuvre et travaux de VRD : 400.000 H.T
- Reprise charpente bois et couverture en zinc (extension) : 50.000 H.T
- Menuiseries extérieures : 70.000 H.T
- Serrurerie, métallerie : 20.000 H.T
- Reprise des façades : 20.000 H.T
- Ascenseur : 30.000 H.T
- Aménagement intérieur : 60.000 H.T
- CFO CFA : 40.000 H.T
- Plomberie et sanitaires : 40.000 H.T
- Carrelage sol et peintures : 20.000 H.T
- Chauffage performant ventilation double flux : 25.000 H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

La région peut participer dans le financement de ce projet dans le cadre du développement économique. Cela reste à définir.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Démolition gros œuvre et travaux de VRD	400.000	80.000	480.000
Reprise charpente bois et couverture en zinc	50.000	10.000	60.000
Menuiseries extérieures	70.000	14.000	84.000
Serrurerie, métallerie	20.000	4.000	24.000
Reprise des façades	20.000	4.000	24.000
Ascenseur	30.000	6.000	36.000
Aménagement intérieur	60.000	12.000	72.000
CFO CFA	40.000	8.000	48.000
Plomberie et sanitaires	40.000	8.000	48.000
Carrelage sol et peintures	20.000	4.000	24.000
Chauffage performant ventilation double flux	25.000	5.000	30.000
Total	775.000	155.000	930.000

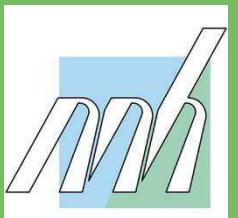
RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
A DEFINIR		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

La commune a engagé un plan pluriannuel d'investissement, la première phase consistait en la démolition d'une ancienne grange et la construction à l'identique pour accueillir la police municipale. La seconde phase est l'aménagement partiel d'une placette rue de l'Eglise en lien direct avec la maison Dupré et le futur poste de police municipale, la prochaine phase consiste à réhabiliter la ferme Dupré et enfin poursuivre l'aménagement qualitatif du centre bourg et les voies de piétonisation.

Cela s'inscrit au programme du mandat actuel.

Thématique 5	Améliorer l'offre de mobilité et l'armature d'équipements	
-------------------------	--	---

Fiche Projet MAG-O5-F4	ECLAIRAGE D'UN CHEMINEMENT PIETON ENTRE LES HOTEL DU VAL DE FRANCE ET LA HALLE DES SPORTS
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE

Résumé de l'action

L'aménageur EPA France prévoit en 2021 l'aménagement d'un cheminement piéton entre les hôtels du val de France et la halle des sports. Dans le cadre de ces travaux il n'est pas prévu l'aménagement d'un éclairage public, c'est la raison pour laquelle la commune prend en charge cette prestation pour sécuriser et rendre agréable ces futurs aménagements.

Description détaillée

Comme évoqué, EPA France prévoit l'aménagement d'un cheminement piéton de 2 à 3m de largeur depuis la rue de la Fosse des pressoirs qui dessert les hôtels du Val de France pour accéder jusqu'au trottoir rue des Labours à proximité de la halle des sports.

A ce jour le projet n'a pas été présenté à la collectivité c'est la raison pour laquelle nous ne connaissons pas avec exactitude la largeur de ce cheminement.

Dans le cadre des travaux, des ouvrages seront mis en place pour collecter les eaux de ruissellement des assiettes foncières à proximité.

Ce futur chemin mesure 190m de longueur, cependant il sera dépourvu d'un éclairage public alors qu'il sera fréquemment utilisé.

Il a été demandé à l'aménageur dans le cadre de terrassement de prévoir la pose de fourreaux pour la mise en place de l'éclairage, la commune prendra en charge la conception des massifs, la fourniture des mâts et des lanternes, le câblage avec le raccordement sur le réseau existant.

Les lanternes seront en LED avec un système de réduction lumineuse pendant la période de 23h00 à 5h00 du matin.

Les points lumineux seront répartis tous les 15m ce qui représente 12 points dont la hauteur sera de 4.50m.

Dispositifs financiers

La prestation se décompose comme suit :

- Réalisation des massifs béton : 200 euros X 12 = 2.400 H.T
- Fourniture et pose de 12 mâts en acier galvanisé : 4.200 H.T
- Fourniture et pose de lanternes ELYSE LED ECLATEC : 10.560 H.T

- Fourniture, câblage, protection, raccordement2.500 H.T

Le montant total des prestations s'élève à 19.660 H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Il peut y avoir des subventions dans le cadre des CEE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réalisation des massifs béton	2.400	480	2880
Fourniture et pose de 12 mâts en acier galvanisé	4.200	840	5.040
Fourniture et pose de lanternes ELYESE LED ECLATEC	10.560	2.112	12.672
Fourniture, câblage, protection, raccordement	2.500	500	3.000
Total	19.660	3932	23.592

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
CEE		1.000
Total		1.000
Reste à charge collectivité		22.592

Objectifs et indicateurs de suivi

Comme EPA France prévoit l'aménagement du chemin piéton, nous prévoyons l'année suivante l'éclairage pour terminer cette opération.

CRTÉ 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL D'EUROPE AGGLOMERATION								Part ETAT							Part autres financeurs		
N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Etat de l'action	Calendrier	Montant total HT	Part MOA	Plan de relance	Précisions	DETR	DSIL	CPER	Agence de l'eau	Autres contrat	Précisions	Précisions
Orientation 1 : Renforcer l'identité du territoire par un développement équilibré																	
ACTIONS INTERCOMMUNALES																	
VEA-01-F1	ACTION	INGENIERIE	Préservation des zones agricoles et forestières - révision du PLU	VEA	VALIDÉE	2021 - 2022	245 080 €	245 080 €									
VEA-01-F2	PROJET	INGENIERIE	Réalisation de mesures de qualité de l'air	VEA	VALIDÉE	2022	20 000 €	20 000 €									
VEA-01-F3	PROJET	TRAUX	Diagnostic îlots de chaleur urbains	VEA	VALIDÉE	2022	20 000 €	20 000 €									
ACTIONS COMMUNALES																	
BAI-01-F1	ACTION	INGENIERIE	Création d'un conseil de développement durable	BAILLY ROMAINVILLIERS	VALIDÉE	2022	40 000 €	40 000 €									
-	PROJET	INGENIERIE	Etude de définition de l'identité et l'attractivité culturelle de la commune	CHESSY	VALIDÉE	2021 - 2022											
MAG-01-F1	PROJET	TRAUX	Création d'un îlot de fraîcheur en centre bourg (mure Foecherté)	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023	82 000 €	82 000 €									
-	PROJET	INGENIERIE	Conseil de développement durable	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022											
Orientation 2 : Prendre en compte la transition écologique valorisant la trame verte et bleue et le cadre de vie																	
ACTIONS INTERCOMMUNALES																	
VEA-02-F2	PROJET	TRAUX	Aménagement d'une zone d'expansion des eaux pluviales Nord Canal à Couvray et Eby	VEA	VALIDÉE	2022	1 000 000 €	1 000 000 €									
VEA-02-F3	ACTION	TRAUX	Gestion intégrée du risque d'inondation liées à l'aménagement du territoire	VEA	VALIDÉE	2021 - 2024	15 000 000 €	12 000 000 €							3 000 000 €	EPA DISNEY	
VEA-02-F4	ACTION	ING/TRAUX	Gestion écologique des bassins de régulation des eaux pluviales et des nrs	VEA	VALIDÉE	2021 - 2025	1 000 000 €	1 000 000 €									
ACTIONS COMMUNALES																	
BAI-02-F2	PROJET	TRAUX	Réhabilitation, mise en valeur et préservation de la mare du hameau de Bally	BAILLY ROMAINVILLIERS	VALIDÉE	2022	En attente chiffrage										
BAI-02-F3	PROJET	AUTRES	Mettre en place l'écopaturage	BAILLY ROMAINVILLIERS	VALIDÉE	2022 - 2023	En attente chiffrage										
-	PROJET	ACHAT	Installer des refuges à chauve souris et des hôtels à insectes	BAILLY ROMAINVILLIERS	VALIDÉE	2022	5 000 €	5 000 €									
CHE-02-F1	ACTION	TRAUX	Aménagement du parc urbain de la Zac des Studios et des Congrès	CHESSY	VALIDÉE	2021 - 2024	3 960 000 €	En attente retours demandes de subventions							0 €	EPA/Disney Constructeurs Région IDF	
CHE-02-F2	ACTION	TRAUX	Aménagement concerté du BEP 4	CHESSY	VALIDÉE	2021	260 000 €	260 000 €									
MAG-02-F1	PROJET	TRAUX	Aménagement du bois classé Courlant, réimplantation d'espèces résistantes, création de hôtels	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023											
MAG-02-F2	ACTION	TRAUX	Mise en place d'arbre d'alignement rue du Moulin à vent, en remplacement d'arbres non adaptés au contexte urbain	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2021 - 2022	44 700 €	44 700 €									
SER-02-F1	PROJET	TRAUX	Véétalisation des allées de l'ancien cimetière	SERRIS	VALIDÉE	2022	18 917 €	18 917 €									
VLC-02-F1	ACTION	TRAUX	Renaturalation des sols : réhabilitation écologique des abords et du parking de l'école publique et ALSH	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022 - 2023	317 000 €	En attente retours demandes de subventions		A demander	A demander				AQUIBRIE		
VLC-02-F2	PROJET	TRAUX	Renaturalation des sols : réhabilitation écologique des places centrales	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022 - 2024	1 100 000 €	En attente retours demandes de subventions		A demander	A demander						
VLC-02-F3	PROJET	TRAUX	Renaturalation des sols : réhabilitation écologique des parkings	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022 - 2024	320 000 €	En attente retours demandes de subventions		A demander	A demander						
VLC-02-F4	ACTION	TRAUX	Renaturalation des sols : réhabilitation écologique des abords du stade	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022 - 2023	460 000 €	En attente retours demandes de subventions		A demander	A demander				FER		
VLC-02-F6	PROJET	TRAUX	Lutte contre les inondations (aménagement fossés et ou terrains)	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022 - 2023	105 115 €	En attente retours demandes de subventions		A demander	A demander				AQUIBRIE		
-	PROJET		Actions sur la limitation de produits phytosanitaires	VILLENEUVE SAINT DENIS	VALIDÉE	2022	7 000 €	7 000 €									
Projets valorisant le patrimoine bâti																	
COU-02-F1	PROJET	TRAUX	Préservation et mise en valeur du musée Louis Braille, du jardin des 5 sens, du parcours Louis Braille et amélioration de son accessibilité	COUPVRAY	VALIDÉE	2022 - 2023	200 000 €	200 000 €									
COU-02-F2	ACTION	TRAUX	Ravalement du mur du jardin à la française, et mise en valeur du parcours entre le jardin, les iris, le verger et la ferme pédagogique animée.	COUPVRAY	VALIDÉE	2021	65 000 €	65 000 €									
COU-02-F3	PROJET	TRAUX	Dépose et reconstruction du mur de la ferme ceinturant la salle de spectacle de l'atmosphère, et la grange aux dîmes	COUPVRAY	VALIDÉE	2022	110 000 €	En attente retours demandes de subventions							0 €	DRAC	
COU-02-F4	PROJET	TRAUX	Réhabilitation de la tombe Louis Braille, notif de la commune et qui figure sur le parcours touristique découvert de la commune	COUPVRAY	VALIDÉE	2022	20 000 €	20 000 €									
COU-02-F5	ACTION	TRAUX	Rénovation et aménagement de la salle des écuries dans le parc du château de Couvray	COUPVRAY	VALIDÉE	2021 - 2022	683 000 €	683 000 €									
MAG-02-F3	ACTION	TRAUX	Travaux de mise en valeur du travail	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2021 - 2022	14 200 €	14 200 €									
Orientation 3 : Conformer le poids et la diversité de la dynamique économique du territoire et préserver le commerce des centre-bourgs / de proximité																	
ACTIONS INTERCOMMUNALES																	
VEA-03-F1	ACTION	INGENIERIE	Réalisation d'un PAT (Projet d'Alimentation Territorial)	VEA/EPA	VALIDÉE	2021 - 2023	77 000 €	23 100 €	53 900 € AAP PNA (PAT)								
Projets confortant l'activité économique et les commerces de proximité																	
VEA-03-F1	PROJET	INGENIERIE	Etude de redynamisation des commerces de centre ville	VEA	VALIDÉE	2021 - 2022	33 333 €	33 333 €									
VEA-03-F5	ACTION	INGENIERIE	Etude sur l'offre de tourisme durable	VEA	VALIDÉE	2021 - 2022	20 000 €	20 000 €									
ACTIONS COMMUNALES																	
COU-03-F2	PROJET	AUTRES	Manifestation annuelle de sensibilisation sur les différentes problématiques environnementales portées par les partenaires institutionnels et permettant au public de venir à la rencontre des producteurs locaux	COUPVRAY	VALIDÉE	2022 - 2025	35 000 €	35 000 €									
COU-03-F3	PROJET	AUTRES	Création d'une ferme biologique	COUPVRAY	VALIDÉE	2022 - 2023	25 488 €	4 624 €	8 120 € AAP PNA (PAT)						12 744 €	EPA	
SER-03-F1	ACTION	TRAUX	Construction d'une halle couverte et d'un parvis pour le développement d'un marché alimentaire	SERRIS	VALIDÉE	2021-2023	2 083 333 €	1 263 083 €	20 250 € AAP PNA (PAT)						800 000 €	Région</td	

CRTE 2021-2026 / PLAN D'ACTIONS VAL D'EUROPE AGGLOMERATION							Part ETAT							Part autres financeurs			
N°	Fiche action ou projet	Type	Intitulé de l'action	Porteur / MOA	Etat de l'action	Calendrier	Montant total HT	Part MOA	Plan de relance	Précisions	DETR	DSIL	CPER	Agence de l'eau	Autres contrat	Précisions	Precisions
MAG-OS-F14	PROJET	TRAVAUX	Aménagement de jardins familiaux et d'un verger familial au Nord de la commune.	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022	203 000 €	203 000 €									
MAG-OS-F17	PROJET	TRAVAUX	Création d'un potager pédagogique	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022	143 000 €	143 000 €								0 € YATOUKIPOUSSE	
MAG-OS-F18	PROJET	ACHAT	Acquisition d'un banc solaire connecté (wifi, recharge, etc...) pour installation place de la Mairie	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2021 - 2022											
MON-OS-F1	PROJET	TRAVAUX	Construction d'un Centre de Loisirs de 100 places	MONTRY	VALIDÉE	2022 - 2023	1 044 492 €	En attente retours demandes de subventions			0 €					0 € Région IDF (CAR) CAF Département 77	
SER-OS-F3	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°5)	SERRIS	VALIDÉE	2021 - 2023	2 472 953 €	2 279 620 €			0 €					83 333 € CAF 110 200 € CDD 80 000 € EPA 143 742 € Région	
SER-OS-F5	ACTION	TRAVAUX	Création de jardins familiaux	SERRIS	VALIDÉE	2021-2023	375 000 €	151 238 €									
SER-OS-F6	ACTION	TRAVAUX	Création d'arrosages automatiques permettant de réduire la consommation d'eau	SERRIS	VALIDÉE	2021-2024	150 000 €	150 000 €									
VLC-OS-F3	ACTION	TRAVAUX	Réalisation d'un Accueil de Loisirs (N°1)	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2021 - 2023	1 744 840 €	En attente retours demandes de subventions			448 388 € demandés	436 210 € demandés et refusés en 2021 A redemander en 2022					Dossier en cours d'élaboration pour 360 000 euros auprès de la CAF et la CMAF et d'une demande de participation VEA
VLC-OS-F4	ACTION	TRAVAUX	Création de jardins partagés	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2021-2022	50 000 €	En attente retours demandes de subventions			A demander	A demander					DRAAF Département 77 ESAT Val d'Europe
Projets de maîtrise de l'énergie et de déploiement des énergies renouvelables																	
BAI-OS-F9	ACTION	TRAVAUX	Passage en LED de l'éclairage de l'ensemble des bâtiments publics de la commune.	BAILLY ROMAINVILLERS	VALIDÉE	2021-2025	250 000 €	250 000 €									
CHE-OS-F5	ACTION	TRAVAUX	Renovation du parc d'éclairage public : passage en led (diagnostic préalable)	CHESSY	VALIDÉE	2021 - 2025	250 000 €	250 000 €									
- PROJET	TRAVAUX		Travaux d'isolation thermique de l'ALSH "Ile aux oiseaux"	CHESSY	VALIDÉE	2021-2022											
- ACTION	TRAVAUX		Réalisation de travaux d'isolation de la couverture des cours de tennis	CHESSY	VALIDÉE	2021 - 2022	530 000 €	530 000 €									
- PROJET	TRAVAUX		Réhabilitation du Pavillon Paul LAGUESSE	CHESSY	VALIDÉE	2022 - 2023											
- PROJET	TRAVAUX		Réalisation de travaux d'isolation de la couverture des cours de tennis	CHESSY	VALIDÉE	2021 - 2022	530 000 €	530 000 €									
COU-OS-F9	ACTION	TRAVAUX	Travaux d'isolation des combles de la mairie non isolée à ce jour et aménagements divers	COUPVRAY	VALIDÉE	2021 - 2022	208 333 €	208 333 €									
COU-OS-F10	PROJET	TRAVAUX	Passage en led de tous les bâtiments publics dans le cadre d'un programme pluri annuel de changement phasé sur 5 ans	COUPVRAY	VALIDÉE	2022 - 2026	150 000 €	150 000 €									
MAG-OS-F20	ACTION	TRAVAUX	Remplacement des éclairages publics de voirie en LED	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2021 - 2024	341 850 €	341 850 €									
MAG-OS-F21	PROJET	TRAVAUX	Installation de panneaux solaires pour la crèche et les groupes scolaires	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022-2024	200 000 €	200 000 €									
MAG-OS-F22	PROJET	TRAVAUX	Installation de tuiles photovoltaïques sur la toiture de l'ancienne mairie	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023	30 000 €	30 000 €									
MAG-OS-F23	PROJET	TRAVAUX	Procéder au remplacement de la chaudière à fioul par un système performant et plus propre	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023	40 000 €	40 000 €									
MAG-OS-F24	PROJET	INGENIERIE	Faire un bilan énergétique des bâtiments communaux qui sont les plus gros consommateurs d'énergie : 3 groupes scolaires et 1 gymnase	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023	16 000 €	16 000 €									
MAG-OS-F25	PROJET	TRAVAUX	Mise en place de détecteurs de présence et d'éclairage LED dans les groupes scolaires et centre de loisirs	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2025	142 600 €	En attente retours demandes de subventions								0 € Région IDF	
MAG-OS-F26	PROJET	TRAVAUX	Mise en œuvre d'une façade vitrée en aluminium avec porte à 2 ouvrants à la salle Serge Goudallier et de panneaux photovoltaïques	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023	180 000 €	180 000 €									
MAG-OS-F28	PROJET	TRAVAUX	Isolation sous toiture Ferme Toupe Bois et étude pour installation d'une chaudière biomasse à la place de la chaudière gaz	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022	35 000 €	35 000 €									
MAG-OS-F29	PROJET	TRAVAUX	Remise en jeu de toutes les menuiseries extérieures, et mise en œuvre de joints pour améliorer l'étanchéité à l'air du GS Les Semaines	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022	317 000 €	317 000 €									
MAG-OS-F30	PROJET	TRAVAUX	Vielle à l'étude énergétique et bilan de rétai des installations de chauffage, optimisation du système et des régulations, Audit énergétique du patrimoine bâti communal	MAGNY-LE-HONORE	VALIDÉE	2022 - 2023	8 000 €	8 000 €									
ESB-OS-F2	PROJET	INGENIERIE	Audit énergétique du patrimoine bâti communal	ESBLY	VALIDÉE	2021 - 2022											
SER-OS-F7	ACTION	TRAVAUX	Programme de modernisation de l'éclairage public (LED, remplacement des systèmes chasses d'eau, etc.)	SERRIS	VALIDÉE	2021-2025	650 000 €	650 000 €									
SER-OS-F8	PROJET	TRAVAUX	Programme d'économie d'énergie dans les bâtiments (relamping, remplacement des systèmes chasses d'eau, etc.)	SERRIS	VALIDÉE	2022-2025	105 000 €	105 000 €									
SQM-OS-F1	ACTION	TRAVAUX	Plan pluriannuel de remplacement des éclairages publics de voirie en LED sur toute la commune	SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN	VALIDÉE	2021-2025	240 000 €	240 000 €									
VLC-OS-F6	ACTION	TRAVAUX	Remplacement éclairage public (LED)	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2021 - 2023	208 000 €	En attente retours demandes de subventions								A demander CEE ADEME 50% SDESM	
VLC-OS-F7	ACTION	TRAVAUX	Remplacement de menuiseries à l'école et à la mairie des têtes pour amélioration de l'isolation thermique et pose de stores solaires	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022	100 000 €	En attente retours demandes de subventions			A demander	A demander				ANRU FEDER	
VLC-OS-F8	ACTION	TRAVAUX	rénovation thermique des bâtiments communaux	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022-2025	800 000 €	En attente retours demandes de subventions			A demander	A demander				CEE ADEME	
VLC-OS-F9	ACTION	TRAVAUX	Réhabilitation énergétique de locaux 7 rue de Naples	VILLENEUVE LE COMTE	VALIDÉE	2022-2023	800 000 €	En attente retours demandes de subventions			A demander	A demander					